LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 35 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 2 DECEMBRE 1965 PRIX 10c



De solennelles cérémonies marqueront la clôture du Concile Vatican II, à Rome même, les 7 et 8 décembre prochains: promulgation des derniers décrets, concélébration de la messe dans St-Pierre par le pape et des pères conciliaires, procession à travers la Place St-Pierre, messages spéciaux aux peuples du monde entier, etc. Puis les évêques reprendront, définitivement cette fois, la route vers leurs diocèses respectifs après quatre années de travaux. Ce sera alors la vraie grande période d'aggiornamento qui commencera vraiment, selon l'esprit des papes Jean XXIII et Paul VI. Temps de réforme dans l'Eglise et ses membres, pour que le Christ continue Son oeuvre de salut en pleine moitié du 20e siècle par Son Eglise rajeunie, adaptée, modernisée. Puissent les grandes réalités du Concile dispenser tous leurs fruits pour le bien de l'humanité entière!

Un rêve devient réalité pour les Francophones de Regina

REGINA — Le rêve des Francophones de Regina, d'avoir un jour une Caisse Populaire, fut réalisé le dimanche 21 novembre lorsqu'un bon nombre de ceux-ci tinrent leur assemblée générale de fondation à la salle St-Jean-Baptiste de Regina.

Ce fut avec fierté et joie qu'ils reçurent l'hon. Lionel Coderre, ministre de la Coopération. Il présenta la charte officielle de fondation au président du comité provisoire, M. Albert-O. Dubé. Pour démontrer sa foi en l'avenir de la nouvelle Caisse il présenta un chèque de $1,000 pour l'achat de 200 actions.

M. Dubé remercia le ministre de sa bienveillance et de son encouragement tangible, ainsi que pour sa confiance envers les efforts des Francophones de Regina.

M. Coderre fit remarquer à ses auditeurs que, dans les derniers six mois, l'actif global des Caisses Populaires en Saskatchewan avait augmenté sensiblement, soit de $6,300,000. Les affaires des Caisses Populaires démontrent une vigueur peu ordinaire, et les prévisions semblent indiquer une continuation de cette orientation positive.

On remarquait, parmi les invités, la présence de plusieurs personnalités du monde coopératif: MM. Emile Lautermilch, représentant du "Credit Union League of Saskatchewan", A. Snell, directeur du service des Caisses Populaires, du ministère de la Coopération, Théodore Préfontaine, secrétaire-gérant du Conseil de la Coopération de Saskatchewan. Le conférencier invité fut M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Gravelbourg.

M. Préfontaine apporta les voeux du Conseil de la Coopération et se dit très enchanté du fait que les Francophones de la ville capitale avaient décidé d'organiser une Caisse qui serait au service de leurs compatriotes. Depuis quatre années il travaillait pour voir aboutir cette initiative et la réalisation de ce projet. En guise de confiance dans le groupe francophone et sa Caisse Populaire, il annonça que, dans un avenir très rapproché, le Conseil de la Coopération ferait parvenir un chèque de $500.00 pour l'achat de 100 actions de la Caisse Populaire de Regina.

Il présenta ensuite un visiteur du Honduras Britannique, M. Norrin Meighan. Ce dernier est très actif dans le mouvement des caisses au Honduras et il s'intéresse au fonctionnement de celles du Canada.

M. l'abbé Dominique Dugas, grand coopérateur et ancien directeur du "Saskatchewan Credit Union League", sut par des paroles éloquentes, faire ressortir les points saillants de la doctrine sociale de l'Eglise. "On doit faire servir l'argent au bonheur de ses frères", dit-il. "Ce que nous avons en trop, nous devons le faire servir pour le bien des autres".

Le conférencier fut d'avis que le meilleur temps de fonder une Caisse Populaire avait été, sans doute, dans une période difficile comme celle des années "30". Aujourd'hui, les gens ont trop d'argent et ils ont tendance à négliger l'épargne. Or le succès d'une Caisse dépend en grande partie des habitudes d'épargne acquises par ses sociétaires.

Suivirent la lecture et l'explication des règlements supplémentaires par M. A. Snell. L'assemblée adopta sa nouvelle constitution.

Le président de l'assemblée, M. A. Dubé, remercia les distingués visiteurs, ainsi que tous ceux qui avaient daigné assister à cette assemblée. Il promit qu'à l'avenir les Francophones de Regina ne négligeraient point le côté économique de leur situation. Dans le passé, l'accusation plus ou moins valable avait été faite que les Canadiens français n'avaient pas su s'intéresser aux domaines économique et financier. De toute façon, cette accusation n'aura plus sa raison d'être après la journée mémorable du 21 novembre 1965, du moins à Regina.

Les personnes suivantes furent élues au Conseil d'administration: président, M. Jacques Perreault; vice-président, M. A.-O. Dubé; directeurs, M. le Dr André Lizaire, le R. P. I. Riopel, O.F.M., et Mme P. Begrand. M. Raoul Langlais fut nommé secrétaire-trésorier (gérant) de la nouvelle Caisse. Au Conseil de surveillance siégeront MM. Joseph Braconnier et Raymond Langlais.

Le Conseil d'administration nomma MM. Pierre Kerviche, Joseph Girardin et Ernest Gatin comme membres du comité de crédit.

Au dire de plusieurs, la fondation de la Caisse française de Regina a fait valoir une fois de plus que la population francophone de la ville capitale de la province est bien vivante et très désireuse, non seulement de survivre, mais de s'épanouir et d'élargir son influence dans la communauté. Comme disait un vieux pionnier de la place: "Le chemin a été raboteux jusqu'à-c-t'heure, mais voilà qu'on commence à voir le macadam".

Bulletin de l'Association Manitobaine pour l'Egalité en Education

Par suite de la législation relativement aux "Services Partagés", accordés aux élèves qui fréquentent les écoles séparées, un bulletin mensuel est publié. Voici la teneur du Bulletin de novembre 1965:

La loi des Services Partagés

Comme vous le savez, la Législature Manitobaine, à sa session de 1965, a passé des amendements à la loi régissant les écoles publiques, lesquels ont eu pour effet de permettre aux élèves des écoles privées et paroissiales l'accès à certains services dans les écoles publiques.

Par suite de cette législation:

(1) Des manuels scolaires sont fournis par les autorités des écoles publiques aux élèves des écoles privées et paroissiales, les commissions scolaires étant remboursées au moyen d'octrois du gouvernement.

(2) Là où il y a un service d'autobus pour les écoles publiques, les élèves des écoles privées et paroissiales peuvent en faire usage gratuitement, tout comme ceux des écoles publiques.

(3) Les commissions scolaires des écoles publiques peuvent, moyennant l'approbation du Ministère de l'Education, s'entendre avec les écoles privées et paroissiales pour permettre aux étudiants de ces dernières de venir aux écoles publiques pour bénéficier de certains services, tels que: l'usage d'auditorium et de gymnase; facilités pour l'éducation physique; laboratoires de sciences; équipement et salles pour études commerciales; ateliers pour sciences industrielles; bibliothèques et services de librairie; de même que l'enseignement de n'importe quel sujet sur le curriculum offert à ses propres élèves par l'école publique.

Dans quelle mesure les intéressés ont-ils bénéficié de cette législation?

On nous apprend que

(1) tous les élèves des écoles privées et paroissiales ont reçu, cet automne, les manuels des commissions scolaires des écoles publiques de leur district respectif:

(2) les élèves d'une école paroissiale ont bénéficié du transport gratuit dans l'autobus de l'école publique;

(3) les élèves d'un certain nombre d'écoles paroissiales ont fait usage des facilités offertes dans les écoles publiques relativement aux arts industriels, à l'économie domestique et autres.

Il y a à l'heure actuelle, 55 écoles privées et paroissiales dans la province, soit: 39 catholiques, 6 juives, 4 anglicanes, 5 mennonites et 1 calviniste.

Des millions de pétitions pour leur béatification

ROME (CCC) — Près d'un million de signatures figurent sur les pétitions parvenues à Rome pour demander la béatification de Jean XXIII, et plus de 700,000 sur celles sollicitant la béatification de Pie XII, indique l'Ossevatore Romano.

Le journal affirme qu'à la base de la décision annoncée par le Pape d'ouvrir les procès de béatification de ces deux Pontifes, il y a un fait religieux et non pas politique.

"Contrairement à ce que la polémique humaine voudrait faire croire, il n'y a pas d'oppositions et encore moins de contradictions. Il peut y avoir et il y a des originalités et des diversités de personnalité et de direction, qui correspondent aux temps et à des situations différentes, mais elles se résument et s'intègrent dans la perspective unique du gouvernement apostolique".

Miss Canada en Allemagne

DUSSELDORF, Allemagne — Diane Landry, Miss Canada 1966, est arrivée ici pour un tour de reconnaissance dans les hôpitaux et les écoles de l'Allemagne de l'Ouest. La jeune fille nouvellement couronnée Miss Canada visitera Francfort, Dusseldorf et Hambourg.

Réunion à Genève du Comité Central du C.O.E.

GENEVE (CCC) — Le Comité central du Conseil oecuménique des Eglises siégera à Genève du 8 au 17 février 1966, dans les nouveaux bâtiments du Centre oecuménique, inaugurés en juillet 1965.

Ce comité, de 100 personnes, représente 214 Eglises orthodoxes, protestantes, anglicanes et vieilles-catholiques, de tous les continents, qui sont membres du Conseil oecuménique et huit Eglises associées comptant moins de 10,000 fidèles.

Des observateurs catholiques romains, choisis par le Secrétariat du Vatican pour l'unité chrétienne, assisteront aux travaux du Comité sur le thème "Style oecuménique et rôle spécifique du Conseil oecuménique des Eglises". Des conférences et des études traiteront des fonctions et des responsabilités de ce Conseil dans une situation oecuménique très différente de ce qu'elle était en 1948, lors de la constitution du Conseil oecuménique.

Le Comité central aura notamment pour tâche d'élire le successeur de M. W. A. Visser't Hooft, secrétaire général du conseil oecuménique depuis la formation de ce Conseil. Dans une séance à huis-clos, le ou les candidats seront présentés par un comité des nominations, fort de 18 membres, fondé par le Comité central lors de sa précédente session à Enugu, Nigeria, en janvier 1965, et présidé par l'évêque anglican John Sadiq, de Nagpur, Inde.

La première séance sera consacrée à la présentation des rapports annuels par le président du Comité central, le pasteur Franklin Clark Fry, de New York, président de l'Eglise luthérienne unie d'Amérique, et par le secrétaire général du Conseil oecuménique, le pasteur W. A. Visser't Hooft.

Au cours des autres séances, le comité prendra connaissance de rapports concernant les contacts avec l'Eglise catholique romaine, notamment l'activité du groupe de travail mixte COE-Eglise catholique romaine et les observations des délégués du Conseil oecuménique à Vatican II. Il examinera les relations avec les "conservative evangelicals" non membres du Conseil; le programme de la quatrième Assemblée du Conseil oecuménique qui aura lieu en 1968; le programme de la Conférence mondiale "Eglise et Société", organisée en juillet 1966 à Genève; les questions internationales traitées par la Commission des Eglises pour les Affaires internationales du Conseil oecuménique des Eglises, en particulier le Vietnam, la Rhodésie, les expériences atomiques et le stockage des armes nucléaires; les demandes de plusieurs églises qui veulent devenir membres du Conseil oecuménique.

La session du Comité central sera immédiatement précédée par celle du Comité exécutif et, à la fin de janvier, par les réunions, à huis-cols, des comités des divisions et départements du Conseil.

La France a lancé son satellite "A-1"

PARIS — Le satellite "A-1", lancé vendredi dernier de la base de Hammaguir, en Algérie, a quelques ennuis avec son système d'émission. Le fameux "BIP-BIP" ne peut s'entendre que très faiblement ou disparait complètement. Il en est de même de la télémesure (transmissions de renseignements par radio sur le comportement du satellite) qui connait quelques difficultés techniques.

Muette dès le premier tour, elle a repris faiblement au cours du troisième passage du satellite au-dessus de Hammaguir.

Ces incidents ne sont pas très graves, car la réussite fondamentale demeure: la satellisation d'une masse par la fusée "Diamant". Cette dernière a parfaitement fonctionné.

Au cours d'une conférence de presse nocturne, qui s'est tenue au ministère des Armées jusqu'à une heure passée du lendemain matin, les responsables du programme "Diamant", qui arrivait directement de Hammaguir, sont apparus fatigués, mais enthousiastes du succès qu'ils venaient de remporter. L'ingénieur général Pierre Soufflet, directeur de la direction technique à la délégation ministérielle de l'armement, l'ingénieur en chef militaire de l'Air, Bernard Dorléac, directeur des études et des affaires spatiales à la SEREB (société qui était responsable de la mise au point de "Diamant"), entourés de leurs collaborateurs, se sont entretenus avec les journalistes.

Léger retard

L'ingénieur Soufflet a confirmé qu'il avait fallu changer le second étage de la fusée "Diamant", qui avait été légèrement endommagé lors de son transport à Hammaguir. Ce fut là la cause du premier retard. La veille, c'est une simple petite diode du circuit électronique, commandant le système de basculement du deuxième étage qui s'est détériorée.

Tout s'est finalement arrangé. Si le compte à rebours fut arrêté à 10 h. 15 du matin, il reprenait à 2 h. 30 de l'après-midi, et la fusée était mise à feu à 2 h. 47.

L'"Alouette II" sur une orbite presque parfaite

VANDENBERG, Californie — Après une semaine de frustration, le satellite canadien "Alouette II" a été lancé dimanche soir et placé sur une orbite presque parfaite.

Le lancement, effectué à l'aide d'une fusée Thor-Agena, s'est déroulé avec la précision d'une horloge. Après un compte à rebours sans incident, la fusée a décollé de sa rampe en bordure de la côte du Pacifique 47 secondes seulement après l'heure fixée, soit 11 h. 48 p.m., heure normale de l'Est.

Moins de deux heures plus tard, les renseignements télémétriques fournis par une station de repérage de l'Alaska confirmaient que le satellite canadien était sur orbite et fonctionnait normalement.

"Ce fut un lancement parfait," a déclaré le Dr John Chapman, coordonnateur du programme Alouette du Conseil des recherches pour la défense du Canada.

Hommage des professeurs, élèves et parents du Collège Mathieu au R. P. Benoît Paris

GRAVELBOURG — Il est devenu traditionnel, ici au Collège Mathieu, de tenir une journée de rencontres et d'échanges de vue entre les parents et les professeurs. Cette année, c'est le 21 novembre qu'a eu lieu la Journée des Parents et de l'Amicale. La journée était divisée en trois parties. Dans les quelques lignes qui suivent, nous nous efforcerons de faire connaitre les activités de cette journée.

Réunion des parents

La journée commença à 10 h. 30, au gymnase où s'étaient rassemblés les élèves et leurs parents venus de près et de loin. Le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., recteur, souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les parents et amis et expliqua de nouveau le but de ces rencontres. M. Eugène Jacques, maitre de cérémonies, présenta les numéros suivants d'artistes "locaux":

Avec une aisance et beaucoup de confiance, quatre musiciens, Roland Pinsonneault, Paul Lizée, Richard Marcotte et Normand Allard, exécutèrent deux morceaux de clarinette, tandis que Paul Clairmont, Gérald Marcotte, Paul DeMontigny et André Hollebecke nous ont divertis au son du cornet.

Changeant de rythme, un groupe nommé "Geminy 5" se lance dans un air vif, palpitant et surtout inattendu. Ils font preuve de divers talents potentiels et de talents exploités pour la joie de tous.

Il faut signaler, d'une façon particulière, la conférence du R. P. Pierre de Moissac, O.M.I., ancien professeur du collège, qui, après quelques années d'absence, est revenu cette année. Il donna un bref exposé de l'art et de la science de l'Orientation. Il fit ressortir admirablement le pourquoi de l'Orientation et la nécessité de la collaboration entre parents et professeurs à ce sujet.

La petite chorale, sous la direction du R. P. F. Binette, O.M.I., assisté du R. P. O. Desjardins, O.M.I., au piano, interpréta quelques chants qui furent très appréciés par tout l'auditoire.

Pour terminer cette première partie de la journée, il y eut une démonstration athlétique, à savoir une partie de ballon-panier. Un dîner fut ensuite servi au cafétéria du collège pour tous les élèves et leurs parents.

(Maurice Pittet)

L'Amicale

L'Amicale du Collège Mathieu de Gravelbourg, qui groupe tous les parents des élèves actuels, ainsi que tous les amis du collège, se réunissait encore une fois, le 21 novembre. Sous la direction de Me Omer Archambault, tous les invités se sont inscrits. Les quelques minutes qui ont précédé l'ouverture de la réunion furent employées à renouer des amitiés et à échanger des nouvelles.

C'est à 2 h. p.m. que M. le Dr Raymond Piché, président de l'Amicale, ouvrait officiellement la réunion. Il convenait au tout début de souligner d'une façon particulière — par un silence méditatif d'une minute — les pertes de deux éminents professeurs du collège, les RR. PP. Wilfrid Piédalue et Henri Desrochers, O.M.I. Le Dr Piché souhaita ensuite la bienvenue à tous les parents et amis du collège, et au R. P. Benoit Paris, O.M.I., il offrit, au nom de toute l'Amicale, les voeux les plus sincères à l'occasion de son 25e anniversaire d'ordination sacerdotale.

Le R. P. Laurent Godbout, O.M.I., secrétaire de l'Amicale, a ensuite fait la lecture du rapport des activités de l'Amicale depuis sa dernière réunion plénière en novembre 1964. Il mentionna particulièrement les deux réunions régionales de Willow-Bunch et de St-Denis, ainsi que les nombreuses rencontres de l'exécutif au cours de l'année.

C'est au Père Recteur que revient l'honneur de jeter le coup d'oeil sur la famille de l'Amicale. En des termes simples et précis, il rappelle le but de l'Amicale et souhaite que tous fassent des efforts pour communi-

(Suite à la neuvième page)



Le lieutenant-commander J.-C. Bonneau, d'Aylmer-Est, Qué., et de Gravelbourg, Sask., va assumer les services d'information du contingent canadien à Chypre, le 5 décembre. Ce sera le seul membre de la Marine royale du Canada en service à Chypre.

Il a servi dans la Réserve volontaire de la MRC au cours de la seconde guerre mondiale. Après la guerre, il devait poursuivre ses études à l'Université d'Ottawa et obtenir deux baccalauréats, l'un ès arts et l'autre ès sciences. Toujours à cette même université, il entreprit des études supérieures dans le domaine de la psychologie, à l'Ecole des études supérieures. Après un certain temps comme psychologue clinique à la Saskatchewan Training School, à Weyburn, Sask., il entre à nouveau dans la marine comme officier des services d'information en 1954.

Cet officier a occupé ensuite le poste d'officier d'information au quartier général de la Marine, à Ottawa. En juillet 1961, il a été affecté au "Stadacona", à Halifax, N.-E., où il s'occupa des relations extérieures de la Marine sur la côte est du Canada. Il a servi également à titre d'officier d'information d'escadre durant des exercices navals de l'OTAN et aussi lorsque ces navires ont fait escale en Europe, en Afrique, dans les pays scandinaves, en Méditerranée, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, à la Jamaïque et aux Antilles.

De retour au Quartier général, à Ottawa, le lieutenant-commander Bonneau a été affecté à titre d'officier d'information (bilingue) aux Services d'information des Forces armées du Canada, à Ottawa.

De Gaulle reçoit deux ministres du Québec

PARIS—"Le général de Gaulle entretient le plus vif intérêt pour le Québec, ce qui s'y passe, ses préoccupations, ses objectifs, et il veut lui apporter toute la collaboration possible pour la poursuite de ses objectifs."

Le vice-président du conseil et ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a rendu compte en ces termes des conversations qu'il a eues avec le général de Gaulle, samedi, en compagnie du ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, et du délégué général du Québec en France, M. Jean Chapdelaine.

L'audience que leur a accordée le chef de l'état et le déjeuner qu'il a offert ensuite en leur honneur étant de caractère privé, les trois personnalités québécoises n'ont donné aucune précision sur leur visite à l'Elysée, qui s'est terminée peu avant trois heures.

Arrivés au palais présidentiel vers 1 heure 40, les deux ministres et le délégué général se sont entretenus avec le général pendant trente-cinq minutes. L'audience a eu lieu dans le bureau du chef de l'Etat.

Le général et ses interlocuteurs ont notamment fait un tour d'horizon des deux accords conclus entre le Québec et la France depuis le début de l'année; sur l'éducation, en février, et sur les affaires culturelles, la semaine dernière.

M. Christian Fouchet, ministre de l'Education, s'était rendu à l'Elysée. On a cependant noté l'absence de M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, que M. Laporte n'avait pu rencontrer, comme il était prévu, vendredi, mais qu'il devait voir à l'Elysée samedi.

Venues pour le déjeuner, Mmes Gérin-Lajoie, Laporte et Chapdelaine ont été accueillies par Mme de Gaulle. A la table, où l'on comptait 14 couverts, le général se trouvait entre Mmes Gérin-Lajoie et Laporte tandis que Mme de Gaulle était placée entre les deux ministres québécois.

Samedi matin, MM. Gérin-Lajoie et Laporte avaient été reçus en audience chez le ministre français des Affaires étrangères, M. Maurice Couve de Murville, en compagnie de MM. Chapdelaine et Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales.



M. Raymond Marchand, fils aîné de M. et Mme J.-L. Marchand, de Carman, Man., a été nommé secrétaire exécutif du Comité intérimaire des Télécommunications par Satellites qui siège à Washington, D.C. Ce comité, représentant 46 pays qui font partie du Consortium International des Télécommunications par Satellites (INTELSAT), agit comme Bureau d'administration vis-à-vis la "Communications Satellite Corporation", en ce qui concerne le secteur spatial d'un système de télécommunications par satellites et son utilisation. "Early Bird" est le premier satellite lancé sous les auspices de cet organisme international.

M. Marchand est natif de St-Boniface et a fait ses études au Collège de St-Boniface (B.A., L.Ph.) et à l'Université de Manitoba (B.Sc.E.E.). Il fut consécutivement avec le C.A.R.C., le Manitoba Telephone System, le Ministère de la Défense nationale et le Ministère des Transports. Par ce dernier, M. Marchand avait été délégué du Canada à plusieurs réunions internationales touchant le domaine des télécommunications par faisceaux hertziens et par satellites.

Embargo sur tabac et sucre provenant de la Rhodésie

OTTAWA — Le premier ministre M. Pearson, a annoncé que son gouvernement avait décrété la mise au ban des importations de sucre et de tabac en provenance de la Rhodésie. Cet embargo entre en vigueur immédiatement.

L'an dernier, le Canada avait acheté de la Rhodésie pour $2,500,000 de sucre, ce qui représentait environ la moitié de la valeur des importations totales des produits rhodésiens.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre a rappelé que le Canada n'achète pas de tabac de la Rhodésie ordinairement, mais que l'embargo avait pour but d'empêcher que le Canada ne serve de point de relais pour les exportations rhodésiennes.

M. Pearson a aussi annoncé que son gouvernement retirait toutes les exportations à la Rhodésie.

Le 11 novembre dernier, lorsque le gouvernement rhodésien avait déclaré l'indépendance unilatéralement, le gouvernement du Canada avait rappelé de Salisbury son haut-commissaire et avait rompu ses relations diplomatiques avec ce pays.

De plus le Canada avait retiré son aide financière à ce pays, à qui il enlevait également le tarif préférentiel sur la marchandise rhodésienne.

D'autre part, neuf professeurs canadiens actuellement en Rhodésie, dans le cadre du programme d'aide extérieure, seront rappelés au Canada avant la fin de l'année.

Me Paul Lacoste, membre de la commission Laurendeau-Dunton

OTTAWA — M. Paul Lacoste, co-secrétaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a été nommé, jeudi dernier, membre de la Commission au poste laissé vacant par le départ de M. Marchand.

C'est le premier ministre Pearson qui a fait part de la nouvelle. M. Lacoste est avocat et âgé de 42 ans. Il est chargé de cours à l'Université de Montréal et a écrit plusieurs articles sur les problèmes de l'éducation.

La nomination de M. Lacoste porte à 10 le nombre des membres de la Commission, dont quatre sont Canadiens français.

Dans sa déclaration, M. Pearson n'a pas fait allusion à M. Marchand qui a abandonné son poste en septembre pour se porter candidat libéral aux élections du huit novembre.

M. Lacoste a été nommé co-secrétaire avec M. Neil Morrison en août 1963. Au début de l'année, M. Lacoste est retourné à la pratique du droit et ne travaillait pas à plein temps pour la Commission. C'est son collègue M. Morrison qui est responsable du personnel composé de 100 employés.

M. Lacoste a fait ses études universitaires à Montréal, Chicago et Paris et a des diplômes en droit, philosophie et littérature.

Il est membre du Conseil supérieur de l'éducation du Québec.

En 1970 le Canada pourrait produire 224 bombes A par an

LONDRES — En 1972, l'Inde pourrait disposer, si elle orientait la production de ses réacteurs nucléaires vers le plutonium militaire, d'une quantité de matière fissile suffisante pour la fabrication de 230 bombes atomiques, du type Hiroshima, est-il affirmé dans la nouvelle édition de l'"Equilibre des forces", publié à Londres par l'Institut des études stratégiques.

Selon le rapport, les possibilités potentielles de production de plutonium militaire à la même date par d'autres pays non-engagés actuellement dans la course aux armes nucléaires pourrait leur permettre de fabriquer les quantités suivantes de bombes A:

Allemagne fédérale: 170; Japon: 92; Italie: 120; Suède: 32, et Tchécoslovaquie: 30.

D'après ce rapport, dont les évaluations sont basées sur le chiffre de 5 kilogrammes de plutonium par bombe, les réacteurs atomiques de puissance du Canada pourraient produire suffisamment de plutonium en 1970, pour la fabrication de 224 bombes A par an.

Les journalistes agricoles en congrès à Montréal

Les membres de l'Association canadienne des rédacteurs agricoles de langue française et leurs confrères anglophones de la Canadian Farm Writers Federation seront les hôtes des journalistes agricoles du monde entier lors du congrès qui se tiendra dans la Métropole entre les 18 et 21 juin 1967.

Ce rassemblement se déroulera donc pendant l'Exposition universelle et les journalistes agricoles canadiens veilleront à ce que leurs confrères étrangers emportent le meilleur souvenir de leur séjour ici: des visites guidées au Québec et ailleurs sont prévues.

En Saskatchewan

LE CLUB DES 200

TROISIEME LISTE

34. M. Clotaire Denis, fils, St-Denis	$25.00
35. Religieuses de Jésus-Marie, Gravelbourg	25.00
36. M. l'abbé H. Poirier, Montmartre	25.00
37. M. J.-B. Guénette, Gravelbourg	25.00
38. M. Clodomir Denis, St-Denis	25.00
39. M. Gérard Audette, Saskatoon	25.00
40. M. J.-A. Mathieu, Willow-Bunch	25.00
41. M. Paul-A. Béchard, Sedley	25.00
42. Club Alouette, Saskatoon	25.00

L'Eglise et la liberté religieuse

ROME (CCC) — Il ne reste plus que quatre séances de travail. Les congrégations générales, interrompues au cours de la semaine dernière, reprirent le 30 novembre. Ce jour-là, le Concile devra se prononcer sur les amendements apportés au schéma sur les missions. Le 2 décembre, les Pères voteront le texte définitif sur "le ministère et la vie des prêtres." Ce même jour, leur sera distribué le texte définitif du schéma XIII, dont les votes interviendront le samedi 4 décembre et se continueront peut-être au cours de la séance du lundi 6 novembre, qui sera certainement la dernière congrégation générale.

Vendredi dernier, les Pères ont été gratifiés de deux ouvrages offerts par Paul VI: un exemplaire de la "Divine Comédie" de Dante, à l'occasion du septième centenaire de la naissance du poète, et un volume relatant le voyage du Pape à Bombay.

Des encycliques de Paul VI?

Dans le journal italien "Il Giorno", M. Hettore Masina écrit qu'une haute personnalité du Vatican lui a déclaré que Paul VI préparait une série d'encycliques dont la première serait consacrée au problème de la faim dans le monde. "Le Pape, a ajouté le prélat, n'a pas oublié la misère qu'il a vu de ses yeux en Jordanie et surtout aux Indes."

La liberté religieuse, une nouveauté?

D'après le résultat du vote définitif sur la liberté religieuse, il semble bien que ce schéma soit maintenant acquis, et qu'il pourra être promulgué le 7 décembre prochain.

Cette proclamation par Vatican II, de la liberté religieuse pour tout homme, est certainement l'un des grands gestes du Concile. Mais ce geste ne manque pas de déconcerter un bon nombre de chrétiens qui se demandent si l'Eglise n'est pas en train de se fourvoyer.

En fait, pourquoi ce malaise? C'est que les catholiques, sans être tous théologiens, sentent confusément que l'Eglise ne dit pas exactement ce qu'elle avait l'habitude de dire à ce sujet. Une question nous vient donc spontanément à l'esprit, à laquelle il importe de répondre. Est-ce que l'enseignement du Concile est nouveau par rapport à l'enseignement traditionnel de l'Eglise au sujet de la liberté religieuse? Sans être nouveau, nous pourrions dire qu'il marque le point d'arrivée d'une longue évolution qui s'est faite au cours des derniers siècles, et qui est caractérisée par l'affirmation progressive de la liberté religieuse et son introduction dans les institutions et les codes.

Une foi, une loi, un roi

Sans remonter plus haut que l'aube des temps modernes, la situation juridique de la liberté religieuse se caractérisait alors par l'interpénétration constante du politique et du religieux. On était dans l'indivision. Dans chacun des Etats, il y avait "une foi, une loi, et un roi". Personne ne pensait alors qu'un individu aurait pu avoir une autre religion que celle du prince.

Les bouleversements apportés par la réforme au seizième siècle, ne modifient guère cette façon de penser. Les guerres de religion si violentes entre catholiques et protestants, ne prouvent-elles pas qu'on ne peut tolérer, à l'intérieur d'un même royaume, l'existence de deux religions? Tout au plus y a-t-il eu à cette époque, de la part des gouvernements quelques concessions précaires aux nécessités du moment. Mais personne n'envisage encore sérieusement qu'un Etat puisse ne pas reposer sur une religion commune.

Même la révolution française qui sur tant de points innova, est restée prisonnière de cette façon de penser. On est convaincu que le peuple a besoin d'une religion nationale. On a rejeté le catholicisme, on cherchera alors à inventer une autre religion qui puisse servir de support à la cohésion nationale.

Au dix-neuvième siècle, quelques hommes d'avant-garde, parmi lesquels Lamennais, commencent à penser que l'Eglise devrait être complètement séparée de l'Etat. D'autre part, le progrès des idées libérales entraine l'abolition des discriminations qui résultaient de la différence religieuse: les catholiques obtiennent droit de cité dans les Etats protestants, de même les protestants dans les Etats catholiques.

L'expérience des E.-U.

Mais la première expérience de liberté religieuse intégrale a été vécue pour la première fois, et d'une façon durable aux Etats-Unis. Et on a constaté que cette indépendance de l'Eglise par rapport à l'Etat était viable et qu'elle permettait effectivement l'essor du catholicisme.

Au vingtième siècle, la situation faite à la liberté religieuse varie beaucoup selon les pays, et l'on peut dire qu'elle va d'un régime d'intégration de l'Eglise et de l'Etat jusqu'à une séparation complète des deux ordres. Mais, il semble bien qu'un peu partout, à l'heure actuelle, on s'achemine vers un plus grand respect de la liberté religieuse dont on reconnait le fondement dans la dignité même de la personne humaine.

L'Eglise a suivi cette évolution des esprits, si bien qu'aujourd'hui elle revendique pour tous la pleine liberté religieuse. Doit-on imputer cette évolution à un banal souci d'opportunisme? L'Eglise n'ayant pas eu de succès, en jouant la carte de l'autorité, tenterait maintenant d'être conciliante et de s'adapter au goût du jour. D'autre part, l'Eglise étant minoritaire dans un grand nombre de pays, et devant subir parfois l'oppression de régimes totalitaires, se prend à penser que la liberté religieuse officiellement reconnue et pratiquée par l'Etat serait peut-être le seul moyen pour elle de survivre.

La fidélité à l'Evangile

Sans nier que les circonstances historiques aient joué un rôle parfois déterminant dans cette évolution, la réalité est cependant beaucoup plus complexe. En fait, tout se passe comme si l'Eglise, interpelée par le monde de ce temps, essayait de répondre aux attentes des hommes d'aujourd'hui à la lumière de la vérité révélée.

Or, que dit l'évangile au sujet de la liberté religieuse? Rien de précis. Mais il est clair que le climat général de l'évangile est celui du respect de l'autre, de la plus entière liberté de conscience. Deux grands principes nous sont rappelés par le Christ: l'obligation de ne pas juger, c'est-à-dire, de ne pas condamner son prochain (la femme adultère . . .) et celle de laisser croitre l'ivraie à côté du bon grain, laissant à Dieu la charge de faire le partage qui s'imposera au jour du jugement dernier.

Si on avait toujours été fidèle à ces principes, on aurait épargné guerres de religions, inquisition, discriminations politiques et civiles pour des motifs religieux, etc.

La liberté de l'acte de foi

Mais plus profondément encore, c'est en vertu même de la nature de l'acte de foi, que l'Eglise peut revendiquer pour tous la pleine liberté religieuse. En effet, l'acte de foi est une adhésion d'amour et une adhésion personnelle à Dieu. C'est pourquoi il doit être entièrement libre. Aucun motif, ni aucune personne ne peut empêcher cette adhésion, ni la rendre obligatoire. C'est en somme ce que dit le schéma. Cela semble peu, mais quand on songe au chemin que l'Eglise a parcouru depuis des siècles, pour en arriver à cette déclaration, et quand on songe d'autre part aux conversions de mentalités qu'elle pourra susciter, on ne peut pas ne pas reconnaître que ce décret marque une étape indispensable pour arriver à l'"aggiornamento" tellement souhaité par le Concile.

Les minorités et la Confédération

MONCTON — M. Léon Richard, président de la société nationale des Acadiens, a déclaré que si "le Canada est pour continuer comme pays, tel que constitué maintenant, ce sont les groupes comme les Acadiens qui pourront réellement donner à cette confédération sa pleine signification, non pas de supériorité et d'infériorité, mais par la désignation de partenaires égaux et de citoyens à part entière".

Rappelant que les Acadiens constituent une partie intégrante du Canada français, le Dr Richard a souligné le fait que ce groupe ethnique forme une minorité très bien organisée, une minorité qui n'en est plus rendue à une survivance, mais à un rayonnement. Le président a poursuivi en disant que la population acadienne est sur le point de se réveiller avec une génération qui n'aura plus l'analphabétisme comme partage. "J'aimerais cependant croire que cette génération n'aura pas la médiocrité comme apanage", a-t-il spécifié.

Le Dr Richard a mentionné le fait que, depuis un an, la Société nationale des Acadiens s'est faite le porte-parole de la population française auprès des commissions d'enquête, ajoutant qu'elle a tâché d'y exposer des opinions qu'elle croyait celles de la majorité. "Elle a adopté des lignes de conduite qu'elle croyait droites, elle a pris des positions sur de nombreux sujets, toujours avec le souci de vouloir servir les Acadiens et leurs intérêts", a-t-il ajouté. Il a poursuivi en disant que de nombreuses représentations ont été faites auprès des autorités compétentes afin de faire reconnaitre et respecter les droits des Acadiens mais que bien souvent ces démarches ont été faites dans la discrétion, en soulignant que ce travail "ne peut pas et ne doit pas être publié à grands coups de manchettes, mais les résultats qu'elles obtiennent sont la preuve tangible que ces efforts n'ont pas été vains".



Les dirigeants diocésains de l'Action Catholique Rurale de Gravelbourg, Sask., tenaient le mercredi 24 novembre une réunion de conseil pour évaluer les résultats de leur récent congrès et jeter les bases du travail à envisager au cours de l'année à venir. On s'est partagé le travail et on a établi le processus des assemblées futures. On prit aussi connaissance du nouveau document sur l'apostolat laïc. M. l'abbé Maurice Minne, chancelier, lut le prologue de cet important document. On voit sur la photo ci-dessus, de gauche à droite: MM. Paul Marchant, président du secteur de Gravelbourg, M. René Couture, président diocésain, M. l'abbé Ducharme, aumônier diocésain, M. Octave Carrière, trésorier diocésain, et, assise, Mlle Cécile Henri, O.M.M.I., secrétaire diocésaine.

Jean-Pierre Ferland laisse un souvenir amer et décevant

Vous aurez sans doute l'obligeance de publier ma lettre. L'évènement en cause est trop lourd d'implications pour passer inaperçu.

Voici ce dont il s'agit. Déçu par son auditoire, trop peu nombreux à son goût, Jean-Pierre Ferland, sans un mot d'explication, refuse de chanter, met son chapeau et s'en va. Les gens venus pour la représentation se retirent en se demandant quelle sorte d'animal étrange vient de passer à Regina.

Les organisateurs ne pouvaient lever les pieds aussi facilement. Alors, ils nous font le récit de leurs aventures: leur entreprise en est une de dévouement; ils nous disent combien le voyage est long et pénible alors qu'ils vont de déception en déception. Ils tentent même d'établir une thèse pour nous faire comprendre qu'il ne peut y avoir de vie française en dehors du Québec, que nous devrions y "retourner".

La conversation nous révèle que, si les nouveaux messagers avaient la voile d'un Jacques Cartier, ils avaient oublié le bateau. Ils eurent vite fait de montrer qu'ils n'avaient aucune idée de ce qui les attendait. Un jeune Français, nouvellement établi au Canada, prétend cependant tout savoir et tout connaitre. Comme il savait tout si bien, il n'a rien vu ni rien compris.

La question financière semblait être à la source d'une grande préoccupation. L'aide que nous recevons pour cette tournée est ridicule, dirent-ils. Cependant, nous sommes ici témoins de dépenses folles que ne peut se permettre une organisation sans revenus. Et puis, qu'avaient-ils besoin de tous ces satellites à la manière des étoiles de Hollywood!

Le récit de leurs misères n'a ému personne quand il s'agit pour nous d'une situation, non pas de deux mois, mais de tous les jours. Alors, nous nous demandons quelle est la valeur de ces messagers partis à la conquête du Canada, assoiffés de gloire et d'ovations, et qui arrivent la gueule grosse et repartent en claquant les portes. Ils nous ont donné l'impression d'adolescents boudeurs à qui papa vient de refuser la voiture pour la soirée.

Jean-Pierre Ferland a trahi sa mission vis-à-vis du Québec et vis-à-vis de nous. Vis-à-vis du Québec de qui il défigure l'image, et vis-à-vis de nous chez qui il n'a rien vu ni rien compris. M. Ferland ferait mieux de retourner à sa boîte à chanson et se contenter des applaudissements des enfants de son âge.

Dans un autre contexte, la visite de M. Jean Lesage a créé une impression bien différente. N'en déplaise aux politiciens de toutes les couleurs, le passage du premier ministre de la province de Québec a laissé une marque qui n'est pas près de s'effacer.

Il y a aussi d'autres artistes qui sont venus nous visiter. Je pense en ce moment à Félix Leclerc. Félix est venu, et il est revenu. Ça, c'est un type. Il a sa place ici; il est un de nous par sa personnalité et par ses oeuvres. Mais il est bâti d'un autre bois et se nourrit d'une autre sève.

Benoit PARIS,
Regina, Sask.

Le Canada ne sera prospère que s'il est uni, affirme le général Vanier

OTTAWA — Le gouverneur général a mis les Canadiens en garde, jeudi soir dernier, contre les dangers d'une division qui priverait le Canada d'un avenir qui s'annonce brillant.

Le général Vanier prenait la parole au banquet marquant le 40e anniversaire de la Légion canadienne. Trois chefs politiques, MM. Pearson, Diefenbaker et Tommy Douglas assistaient à la réunion.

Le premier ministre Pearson, le leader conservateur John Diefenbaker, et le chef du NPD T. C. Douglas ont échangé des bribes de conversation alors qu'ils partageaient la table d'hôte au souper anniversaire de l'organisme.

Il n'y avait aucun signe de rancoeur électorale alors que les trois hommes ont conversé et ri ensemble à la réception qui précédait le souper.

Au cours du banquet, ils ont entendu le gouverneur général Vanier, grand patron de la légion, mettre en garde les chefs de l'association de tout le pays contre "la tentation de se retirer par désenchantement" en face des grands problèmes de notre époque.

Le général Vanier est ensuite sorti du texte qu'il avait préparé et a, de nouveau, fait un plaidoyer en faveur de l'unité nationale. "Notre pays, a-t-il dit, jouit d'une force incroyable, aussi bien par son peuple que par ses ressources. Notre pays a un avenir brillant qui ne lui est promis qu'au prix de la fraternité et de l'unité".

"Divisés, a-t-il ajouté, nous troquerions notre prospérité pour la pauvreté. L'avenir du Canada est fonction de son unité. Je compte sur chacun de vous pour me seconder dans cette tâche".

En portant un toast à la Légion, M. Pearson a déclaré qu'elle peut être fière qu'au cours de ses 40 années d'existence, elle s'est bien acquittée de poursuivre ses objectifs. Ces objectifs comprenaient un meilleur traitement des anciens combattants, de leurs dépendant et des familles de ceux qui sont morts.

Il a parlé de ses rivaux politiques comme de ses "camarades parlementaires" et a jeté un coup d'oeil vers M. Diefenbaker.

Auparavant, le ministre des Anciens combattants, M. Teillet, et le ministre de la Défense, M. Hellyer, s'étaient joints aux leaders au cours de la réception.

Le brigadier-général Alex Ross, l'un des premiers présidents de la Légion, a déclaré, au cours du banquet, qu'il croyait s'apercevoir que des gens oubliaient les sacrifices en vies humaines consentis au cours des deux grandes guerres.

Le vieil officier, dans ce qu'il a appelé "son dernier message" à la Légion, lui a recommandé de "ne jamais oublier".

L'honorable Frédéric Dorion juge sévèrement les nouveaux manuels scolaires du Québec

QUEBEC — Le juge en chef de la Cour supérieure de Québec, l'hon. Frédéric Dorion, a fait, le matin du 23 novembre, une violente sortie contre les nouveaux manuels scolaires de la province de Québec.

Dans un discours aux jurés, à l'ouverture du terme des assises criminelles de novembre, le juge Dorion a demandé:

"Avez-vous eu l'occasion de constater les changements survenus récemment dans les programmes de nos écoles qui reçoivent les enfants en bas âge? Vous êtes-vous rendu compte que l'on s'applique, au moyen de nouveaux manuels scolaires, à leur faire oublier tout ce qui a trait à la religion et à l'existence de Dieu?

"Pour faire plaisir sans doute à une poignée d'agnostiques, on a déformé totalement les livres de lecture de la première et de la deuxième année, a poursuivi le président du tribunal. Ainsi, dans le deuxième livre de lecture, qui comprend 102 pages, on en a modifié 33, c'est-à-dire presque le tiers, afin de faire disparaitre toute idée de Dieu et de religion.

Le juge Dorion a affirmé qu'on présente ce manuel sous de fausses représentations. "Il est indiqué à l'intérieur de la couverture que ce manuel est approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de Québec. Or, l'on sait que ce conseil, dont faisaient partie les évêques, n'existe plus depuis plus de trois ans. C'est donc une fausseté qu'on n'a pas le droit d'imprimer dans un livre destiné à l'éducation des enfants."

Le juge Dorion a cité plusieurs exemples de ces changements où l'on a remplacé le nom de Dieu par d'autres mots.

"Est-il possible, dans une province comme la nôtre, a-t-il dit, de mépriser ainsi les sentiments de la population à 85 pour cent catholique et à au-delà de 10 pour cent protestants, et de chercher à neutraliser l'enseignement à nos jeunes enfants? Est-ce ainsi que l'on veut éduquer la prochaine génération et lui enseigner une vie saine et honnête? Est-ce ainsi que l'on fera la lutte à la délinquance juvénile?

Réponse du ministre

Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a résumé dans trois commentaires sa réaction:

"Premièrement, a-t-il dit, j'ai une conception de la séparation entre le pouvoir judiciaire et l'administration politique qui ne correspond pas à l'attitude du juge en chef.

"Deuxièmement, je m'étonne qu'un juge en chef se prononce de la sorte sans d'abord se renseigner.

"Troisièmement, les changements dans les livres de facture font suite à des voeux exprimés par des offices ou commissions de catéchèse, en particulier de Montréal.

"Loin d'être l'oeuvre d'agnostiques ces modifications sont le résultat des interventions de personnes spécialement chargées par les évêques de s'occuper de la question de la catéchèse."

Reprenant sa première expression sur la séparation des pouvoirs et notant que le juge Dorion était "sorti du judiciaire pour aller dans la politique", le ministre de l'Education s'est permis d'ajouter: "Je savais que des gens s'adonnaient à la chasse aux sorcières, mais je ne pensais pas que ça se trouvait chez les juges."

Le ministre de l'Education a fait sa déclaration au cours d'une conférence de presse, juste après que les journalistes lui eussent appris la nouvelle. Exhibant aussitôt "Mon premier livre de lecture", manuel de Forêt-Ouimet visé par les déclarations du juge Dorion, M. Gérin-Lajoie a admis que le manuel n'avait pas été approuvé une seconde fois après avoir été corrigé par ses auteurs.

Il expliqua cette négligence par l'absence de service d'approbation au moment où le livre fut réimprimé.

M. Gérin-Lajoie sortit alors de ses classeurs un document préparé par l'abbé Pierre Cléroux, du service de la pastorale à la C.E.C.M. et daté du 17 mars 1964.

Il en tira ces quelques phrases sur l'ancien texte du manuel de première année: "Texte péril . . . On présente la prière comme l'expression de désirs égocentriques . . . Mélange de féérie et de religieux . . . Mélange de magie et de religion."

"A son mérite, poursuivit M. Gérin-Lajoie, il n'y a aucun doute que les transformations qui ont été apportées au manuel sont conformes non seulement aux recommandations du rapport Parent, mais aussi à celles des offices de catéchèse sur l'enseignement religieux.

"Cela fut fait conformément aux recommandations des organismes mis en place par les évêques eux-mêmes.

"Je pense, a conclu M. Gérin-Lajoie, que le juge ne se rendait pas compte de qui il parlait quand il parlait d'agnostiques. Pour moi, ce sont des prêtres choisis par des évêques."

Réactions des fonctionnaires

La sortie du juge Frédéric Dorion contre deux manuels de lecture en usage dans les classes de 1ère et 2e années a causé un certain étonnement parmi les fonctionnaires du ministère de l'Education et parmi ceux de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

A la Commission des écoles caholiques de Montréal, le directeur de l'Information M. Gaston Dugas, a fait remarquer que c'est "en grande partie" à la suite de remarques du Service de pastorale de la commission que le manuel Forêt-Ouimet a été remanié.

Le service de pastorale, dirigé par l'abbé Jean Saint-Louis, avait préparé en février 1964 un rapport qui disait que ce manuel ne correspondait pas à l'esprit qui anime la nouvelle catéchèse. Ultérieurement, la Commission des écoles catholiques de Montréal avertit la Direction générale des programmes et examens, au ministère de l'Education, que les manuels de lecture Forêt-Ouimet ne seraient plus utilisés à la CECM.

Refonte des manuels

Ayant eu vent de ces critiques, l'un des co-auteurs de ces maunels, Mlle Ouimet, entreprit de les refondre dans l'optique de la nouvelle catéchèse. Une nouvelle version fut mise sur le marché et jugée beaucoup plus satisfaisante par la CECM, qui décida de l'introduire dans ses classes. Plusieurs autres commissions firent de même.

Comme rien n'avait été changé à la méthode et au plan du manuel, bien que plusieurs mots et certains contes avaient été modifiés, le nouveau manuel n'a pas été soumis pour une seconde approbation aux autorités de Québec. L'édition originale avait été approuvée par le défunt Conseil de l'Instruction publique.

Des entretiens téléphoniques avec des fonctionnaires du ministère de l'Education et du Conseil supérieur de l'Education nous ont appris, d'autre part, que de toutes façons les mécanismes d'approbation des manuels sont en pleine réorganisation actuellement; plusieurs nouveaux manuels ou nouvelles versions de manuels circulent dans les écoles sans avoir été approuvés formellement par le ministère et par le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Education.

En confirmant ce fait, le directeur des publications pédagogiques au ministère, M. Pierre Billon, a tenu à préciser que rien n'indique à priori que le ministère n'aurait pas approuvé ces manuels s'il avait pu les examiner.

Parallèle "étonnant" . . .

M. Billon a été étonné par ailleurs du rapport que le juge Dorion a établi entre la suppression de certains dessins et certaines historiettes dans un manuel scolaire et la lutte à la délinquance juvénile.

"Le juge m'apparaît avoir mêlé des questions bien différentes, a dit M. Billon. La délinquance juvénile, que je sache, a des causes sociales et économiques fort complexes. Il est un peu simple de dire que la transformation d'un manuel de lecture de 1ère année puisse amener une dégradation aussi prononcée de la moralité publique".

Alors que M. Gaston Dugas, de la CECM, ne se gênait pas pour dire que le juge Dorion avait parlé à travers son chapeau, le secrétaire de presse du ministre Gérin-Lajoie, M. Jean Paré, indiquait qu'il croyait pour sa part que M. Dorion "était un bon juge qui connaissait bien son métier . . . de juge".

CARTIER, version 1965

Deux sons de cloches vibrant au même diapason. D'une part, le Premier ministre du Québec invitant ses compatriotes à éviter l'impatience tout en faisant preuve de fermeté dans leurs revendications au point de vue constitutionnel. D'autre part, M. Séraphin Marion, d'Ottawa, homme de lettres, historien et animateur de la vie française en terre canadienne, s'opposant aux gestes négatifs dans la même sphère.

Selon ce dernier, l'embarras actuel provient du fait que "nous étions un peuple qui ne devait pas survivre, mais que nous avons survécu". Il rappela la tâche herculéenne de Georges-Etienne Cartier en 1867, donnant raison à l'axiome politique: sans lui, nulle confédération n'eut été possible.

Par ailleurs, si nous songeons au récent voyage de M. Lesage dans l'Ouest et à sa dernière mise en garde à Québec contre le danger d'une rupture définitive, on peut se demander si après 98 ans, on ne retrouve pas dans l'homme d'Etat de la belle province une version 1965 de l'ancien artisan de l'union du Haut et du Bas-Canada.

Dans l'Est comme dans l'Ouest, M. Lesage ne craint pas de montrer les deux côtés de la médaille. A l'honneur des nôtres, son prestige n'en est qu'accru. Par ailleurs, cette double méthode empreinte de franchise, dans un endroit comme dans l'autre, est sans contredit de nature à prévenir un durcissement préjudiciable et à créer une meilleure compréhension. Sa conception en trois points d'une constitution renouvelée ne peut à la longue que rallier le suffrage universel, à moins de préjugés et d'obstination, car elle est basée sur le bon sens et l'équité.

Il faut se rendre à l'évidence et admettre que le Canada français est un "phénomène permanent", mais sur un continent anglo-saxon. En outre, l'unité canadienne n'est possible que grâce à une "diversité permettant l'épanouissement de la langue et de la culture des deux majorités et respectant aussi les autres groupes ethniques". Enfin, cette formule est certes possible, étant donné qu'elle existe déjà en réalité au Québec. Que les Anglo-Canadiens accordent le même traitement aux minorités françaises hors du Québec que celui qu'ils reçoivent dans la belle province, et l'harmonie, même si elle comporte quelques accrocs, n'est pas une utopie. Mais, d'ici là, patience et longueur de temps font plus que force et violence.

Gérard BERNIER.
(Le Droit).

Sommaire de RELATIONS

Décembre 1965

EDITORIAUX: L'Eglise vit. — Vatican II, l'éducation chrétienne et l'école. — Le décret sur les Religieux.

ARTICLES: Les non-chrétiens et les juifs — Luigi d'Apollonia; "L'oraison, problème politique" et l'Eglise du Québec — Richard Arès; Les fonctionnaires — Gérard Hébert; L'avenir de la liberté dans l'éducation — Lucien Lelièvre; Les clochards d'hier au Royal York — Rolland Boyle.

CHRONIQUES: **Au service du français:** Récapitulation — Joseph d'Anjou; **Les congrès:** Le congrès de la Fédération des Commissions scolaires — Marcel Lortie; **Vie de l'Eglise:** Toujours notre Missel . . . provisoire — Luigi d'Apollonia; **Le théâtre:** L'Effet Glapion. — L'Ecole des femmes — G.-H. d'Auteuil; **Au fil du mois:** L'homme "qui dispose". — La "grève" à la Traverse de Lévis; **Avec ou sans commentaires:** La prière dans les écoles d'Etat. — L'aide aux étudiants en Hollande.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $5.00 par année — $0.50 le numéro.

Deux évêques canadiens au Secrétariat pour les non-croyants

ROME (CCC) — Deux évêques canadiens sont au nombre des 23 évêques que S. S. le pape Paul VI vient de nommer membres du Secrétariat pour les non-croyants.

Ces deux évêques sont NN. SS. Emmet Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, et John Bokenfohr, O.M.I., évêque de Kimberley, en Afrique du Sud. Mgr Bokenfohr est un ancien supérieur de la province oblate Sainte-Marie de Saskatoon.

Accord culturel Canada-Marocain

RABAT — Le premier accord de coopération culturelle entre le Canada et le Maroc a été signé à Rabat.

Cet accord stipule notamment que le gouvernement canadien mettra à la disposition du gouvernement marocain des enseignants et des experts dans le domaine culturel. Il fixe ensuite les conditions de la prise en charge par le gouvernement marocain et de ces experts et enseignants.

D'autres accords doivent définir les conditions de la coopération entre les deux pays dans divers autres domaines.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

A la veille d'une élection présidentielle en France, il est intéressant de noter qu'en 1955 le gouvernement français était composé de députés appartenant à 13 différents partis politiques. Les représentants des partis allaient de 4 à 103 dans une Chambre composée de 627 sièges. Le parti gaulliste comptait 69 députés et il y avait 32 gaullistes dissidents. (Il avait fallu un De Gaulle pour mettre de l'ordre dans un parlement aussi chaotique.)

Quatre demoiselles de St-Jean-Baptiste et une de Ste-Agathe, Man., obtenaient des bourses pour leurs succès aux examens de musique de l'Université de Manitoba. Mlle Evelyn Walters, de Ridgeville, ayant obtenu la plus haute moyenne de sa classe, se voyait décerner la bourse provinciale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Les trois autres lauréates étaient Mlles Colette Jutras, de Letellier, Rita Lemoine, de Ste-Agathe, et Lucille Beaudette, de St-Jean-Baptiste.

Le cercle paroissial de l'ACFC, de St-Louis, Sask., offrait une médaille d'or aux gagnants du concours de diction de cette paroisse. Les gagnants avaient été: à l'école Bremner, 5e année, Cécile Doderai, et 6e, Lucille Doderai; à l'école du village, 4e année, Indra Kagis; 5e, Marie-Germaine Laplante; 6e, Jacqueline Cousin; 7e, Simone Ethier; 8e, Robert Cousin; 9e, Raymonde Branger; 10e, Yvette Simonot; 11e, Alice Tessier, et 12e, Elsie Labossière.

Il y a 20 ans (1945)

A Edmonton, les vétérans, victimes de la crise du logement, menaçaient de s'emparer du collège des Jésuites, immeuble inoccupé. Du moins c'est ce que rapportait la presse neutre. On laissait entendre que les Pères Jésuites s'opposaient à l'occupation de leur immeuble vacant par les vétérans de retour de la guerre. Or, la vérité était celle-ci: L'immeuble qui avait servi de collège avait été vendu pendant la guerre au gouvernement américain qui en fit une caserne. Après le conflit, l'édifice était remis à la corporation des biens de guerre du Canada. C'est donc dire que les Jésuites n'avaient rien à voir dans la disposition de cet immeuble après la guerre.

La paroisse de Ste-Rose-du-Lac, Man., célébrait le 50e anniversaire de sa fondation. Pour bien marquer ce jubilé, les Chevaliers de Colomb de Ste-Rose organisaient une fête. Le chroniqueur de ces fêtes mettait en relief l'importance du site de ce village qui est devenu, avec les années, le centre de toute la région. Il notait aussi que la paroisse fut fondée par les Pères Oblats, qui desservaient encore la paroisse avec beaucoup de zèle.

Le Club canadien de Saskatoon lançait sa onzième année d'activités. Aux élections on mettait à la gouverne les personnes suivantes: président, Jacques Belzèle, élu à l'unanimité; vice-président, Eugène Dubord; secrétaire-trésorière, Paulette Legars; conseillers, Edna Loiselle et Lionel Préfontaine.

Les bachelières de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface étaient Mlles Yvette DeCaire, Blanche Gaboury, Yvette Kenny, Edmée Labossière, Yvonne L'Heureux et Lucienne Précourt, les Rév. Srs M.-Charles-Auguste et Marie-Bibiane, S.N.J.M., et St-Patrice, S.J. En plus, Mlle Yvonne Delavignette recevait sa licence en piano (L.R.S.M.) et Mlle Denise Toussaint, son A.T.C.M.

Il y a 30 ans (1935)

Me Adrien Doiron, avocat de Humboldt, Sask., et vice-président de l'A.C.F.C., était nommé membre du Conseil de l'Instruction publique de la Saskatchewan pour représenter l'élément franco-canadien de la province. Il succédait au Dr Desrosiers, décédé. (Par la suite, Me Doiron devint membre de la magistrature de sa province.)

Dans une élection complémentaire, Edward M. Culliton, avocat de Gravelbourg, Sask., âgé de 29 ans, remportait le siège de Gravelbourg comme libéral par 3,320 voix contre 1,501 pour T. K. Malcolm, CCC. Il remplaçait Ben McGregor, libéral, décédé.

Son Exc. Mgr A. A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, présidait à la bénédiction des nouvelles salles du Club sportif du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'archevêque félicita tous ceux, tant clercs que laïques, qui avaient contribué à la construction et à l'établissement de ce nouvel organisme paroissial. Pour ceux qui l'ignorent, disons que le local du nouveau club a demandé le creusage à la main, sous la salle paroissiale, de l'espace nécessaire. Fait digne de mention aussi, c'est que tout le travail avait été fait bénévolement par les paroissiens. Le premier président élu fut M. Hervé Sala. La bénédiction du nouveau local coïncidait avec la célébration de la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1935. (Ajoutons qu'en 1965 le Club sportif du Sacré-Coeur fonctionne toujours; il fonctionnerait mieux si plus de jeunes Canadiens français s'y affiliaient.)

Alors que plusieurs ont attendu le 27 novembre 1965 pour savoir qui, de l'Est ou de l'Ouest, gagnerait la coupe Grey, rappelons qu'en 1935 les fameux "Winnipegs" faisaient mordre la poussière à l'équipe de Hamilton par le compte de 18 à 12.

Il y a 40 ans (1925)

M. Hector Allard, diplômé du Collège de St-Boniface (aujourd'hui ambassadeur du Canada à Copenhague), était déclaré gagnant de la bourse Rhodes pour le Manitoba. Cette bourse permet au gagnant d'étudier pendant trois ans à l'Université Oxford.

En 1871, à son entrée dans la Confédération, la Colombie-Britannique comptait environ 1,000 écoliers; en 1935 elle en comptait 96,000.

Les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, de St-Hyacinthe, P.Q., décidaient d'ouvrir un nouveau monastère à Regina. Déjà un groupe de religieuses s'étaient rendues dans la capitale de la province voisine.

Deux bandits tentèrent de cambrioler la banque Canadienne Nationale de Calder, Alta. Ils jetèrent un liquide astringent à la figure du gérant, M. Raoul Godbout, mais ce dernier ne perdit pas son sang-froid et réussit à saisir un révolver. Les bandits apeurés se sauvèrent, mais peu de temps après la police les coffrait.

La paroisse de Weyburn, Sask., fêtait le 25e anniversaire de prêtrise de son curé, le R. P. F.-X. Cruveiller, S.M. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Regina, avait présidé ces fêtes.

Le concours de popularité tenu à St-Eustache, Man., favorisait Mlle Sarah Lynch contre Mlle Clara Beaudry. Les deux concurrentes versèrent la jolie somme de $1,200 dans le trésor de la paroisse.

Le maire Ralph Webb, de Winnipeg, était réélu par une majorité de 11,000; à St-Boniface, M. R. J. Swain était aussi réélu par une majorité de 407 voix.

Il y a 50 ans (1915)

La Société St-Jean-Baptiste d'Edmonton en était à sa septième année. Les officiers étaient les suivants: président honoraire, l'hon. W. Gariépy; président d'office, Dr Jos. Bélanger; vice-président, Isidore Tremblay; secrétaire, Antonio Prince; trésorier, G.-G. Gaucher; directeurs, R. P. Adam, S.J., Alex. Lefort, Dr J.-E. Amyot et Ernest Marsan.

En 1915, les provinces des Prairies avaient produit 336,258,000 boisseaux de blé, 481,035,000 boisseaux d'avoine, 50,868,000 boisseaux d'orge, 2,478,000 boisseaux de seigle, 14,595,000 boisseaux de maïs, 8,101,000 boisseaux de sarrasin, 3,240,000 de pois et 17,128,000 boisseaux d'autres grains. On estimait à 264,000,000 boisseaux le grain destiné à l'exportation.

L'A.C.J.C. de St-Claude, Man., tenait ses élections annuelles. Les nouveaux officiers étaient: président, M. Arthur St-Pierre; vice-président, M. Charles de Moissac; secrétaire, M. Jean Martin. (Votre chroniqueur aimerait rendre hommage à M. St-Pierre qui fut son professeur jadis. Ce vénérable vieillard demeure encore à St-Georges, Man., et jouit d'une santé relativement bonne.)

Le Pas, Man., allait toujours de l'avant. Ainsi un contrat avait été accordé à M. Jos. Fredette pour l'installation d'un système d'éclairage électrique à l'hôpital St-Antoine.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur; Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef; Brunelle Léveillé, administrateur; Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

M. de Fleury présente Talleyrand sous ses meilleures couleurs

M. le comte Serge de Fleury vient de passer quelques jours au Manitoba. Ses nombreux amis furent heureux de recevoir celui qui fut pendant dix ans Consul de France à Winnipeg. Il profita toutefois de l'occasion pour donner une conférence aux membres de l'Alliance Française le soir du 25 novembre dans le grand salon de la résidence de M. et Mme M. C. Kantor. Il leur parla de "Talleyrand", le maître de la diplomatie française qui, comme devait le dire M. Damien Giordani en remerciant plus tard le conférencier, "avait le don de succéder aux régimes avant même qu'ils soient créés".

M. de Fleury, qui doit publier bientôt un volume sur "Talleyrand et ses dames de coeur", essaya surtout d'expliquer le côté plutôt sympathique du prince de Bénévent, comme diplomate, homme d'esprit, homme de coeur. Voilà pourquoi, dans la première partie de sa conférence, après quelques mots sur l'histoire de la diplomatie française de Charlemagne à Louis XV, il expliqua d'abord les quelques principes moraux qui guidèrent le diplomate et ses quelques qualités d'âme et d'esprit comme ministre des Affaires étrangères.

Cette première partie de la conférence fut agrémentée de notions biographiques du "diable boiteux" qui, destiné à l'état ecclésiastique malgré lui, fut ordonné prêtre en 1779 à 25 ans après ses études à Paris, soit au collège d'Harcourt, au séminaire de St-Sulpice et à la Sorbonne. La protection de son oncle, coadjuteur de l'archevêque de Reims, le combla des revenus d'illustres abbayes, selon la mode du temps; les instances de son père mourant lui valurent l'évêché d'Autun en janvier 1789.

Mais il vécut surtout à Paris, de 1778 à 1789, en rapport avec les hautes personnalités de l'époque. En 1789 il se permet un court séjour à Autun, surtout pour y préparer son élection aux Etats généraux. De fait il fut élu député du clergé d'Autun. Bientôt membre de l'Assemblée constituante, c'est lui qui célèbre la messe le 14 juillet 1790 au champ de Mars, à la fête de la Fédération. Peu après il contribue à faire mettre les biens du clergé à la disposition de la Nation, événement qui marqua le début du schisme constitutionnel, auquel il adhéra, sacrant les nouveaux évêques, et démissionnant lui-même comme évêque d'Autun. Le conférencier indiqua qu'au cours de tels événements, Talleyrand essaya bien de sauver le roi, mais à la fin il lâcha: "Si le roi veut se perdre, je ne me perdrai pas avec lui."

Bientôt on retrouve Talleyrand qui avait été élu membre du directoire du département de la Seine, chargé de 3 missions à Londres pour obtenir au moins la neutralité de l'Angleterre. Il eut assez peu de succès. Même, en février 1794, William Pitt l'obligea à quitter l'Angleterre. Il passa aux Etats-Unis pour deux ans, vivant surtout à Philadelphie. Il s'y lia d'amitié avec Hamilton, que le conférencier présenta de façon très sympathique. Mais, pendant ce séjour aux Etats-Unis, Talleyrand réclame l'aide de son amie Mme de Staël qui va "aider le fondateur des libertés", user de toute son influence pour obtenir que son héros revienne en France, bien en règle. Il y revient de fait en 1796, et dès le mois de septembre il entre à Paris.

On sait le reste de l'histoire: l'influence de Mme de Staël auprès du directeur Barras le fait nommer ministre des relations extérieures en juillet 1797; plus tard il soutient Bonaparte contre le Directoire et de nouveau, en novembre 1799, il est fait ministre des Affaires étrangères; ses rapports avec le Premier consul, puis avec l'Empereur, marqués d'abord d'une sympathie réelle, lui valurent de devenir l'un des plus grands dignitaires de l'Empire à titre de grand chambellan (1804) et de prince de Bénévent (1806); plus tard on le retrouve ministre des Affaires étrangères (1814) sous Louis XVIII et prince de Talleyrand, puis représentant de la France au fameux congrès de Vienne en 1815.

Le conférencier, à partir de ce moment, laisse l'aspect biographique pour s'attarder plutôt à citer des anecdotes de la vie de Talleyrand, ses mots d'esprit qui tour à tour le montrent cruel, fin, observateur de la nature humaine. Et enfin, après la lecture de quelques maximes du grand Talleyrand, M. de Fleury indique comment il se comporta différemment avec deux de ses amies, Mme de Staël qu'il jugeait à la fois délicieuse et insupportable et dont il se servit sans gratitude réelle; et une princesse au beau nom de Montmorency-Laval, qui aimait bien toutes les bêtes de la nature, mais réussit quand même à s'attirer pour vrai le coeur de Talleyrand.

Vraiment, cette conférence agréable, donnée par un érudit qui a approfondi son sujet, a charmé les nombreux auditeurs. D'autant plus que M. de Fleury était non pas un conférencier de passage, mais bel et bien "un ami venant parler tout simplement à ses amis", comme l'avait souligné le R. P. Roméo Bédard au début de la soirée.

Constantinople lève l'anathème de 1054

INSTANBUL (CCC) — Le synode du patriarcat oecuménique que avait à examiner, dans sa session du 6 novembre, les relations de l'Eglise orthodoxe avec l'Eglise catholique romaine. Sur la base d'un rapport soumis par le grand comité sur le dialogue chrétien, il a décidé de lever l'anathème prononcé contre le pape Léon IX, le 24 juillet 1054, par Michel Cerulaire, patriarche de Constantinople.

En prenant cette décision, le Saint Synode a souligné qu'il n'engageait pas les autres patriarcats et Eglises orthodoxes autocéphales, puisque les anathèmes prononcés mutuellement entre Rome et Constantinople, en 1054, ne concernaient que ces deux sièges. Cette mesure représente une première phase du dialogue fraternel entre l'orthodoxie et le catholicisme romain.

Mgr Chrysostome, archevêque d'Athènes et primat de Grèce, a élevé à ce sujet une vigoureuse protestation. Il a affirmé que "le droit d'une telle initiative n'appartenait qu'à l'ensemble de l'orthodoxie". Comme on lui demandait si, justement, le patriarcat oecuménique n'avait pas agi selon des décisions prises par la troisième Conférence panorthodoxe de Rhodes, qui reconnaissait le droit pour chaque église orthodoxe de promouvoir unilatéralement ses relations avec le Vatican, l'archevêque d'Athènes a répondu: "Nous cherchons la paix et l'amour chrétien. Nous ne cherchons pas à nous asservir au Vatican. Je suis convaincu qu'aucune église orthodoxe ne voudra imiter l'action du patriarche oecuménique".

Le Musée royal de l'Ontario vient de publier une brochure qui pourrait aider grandement ceux qui organisent des programmes de spectacles pour le Centenaire. Elle sera aussi utile aux mères de famille qui désirent façonner des costumes pour des saynètes historiques dans les écoles. La brochure intitulée "Le costume des premières femmes de l'Ontario" décrit et illustre les vêtements que les femmes portaient de 1784 à 1870.

Ecole publique ou séparée?

REGINA — La cour d'Appel s'est réservé le jugement, après des assises d'une journée, au sujet de l'appel d'un père de famille catholique, requérant que sa fillette de cinq ans soit admise à l'école publique. Il s'agit de M. Bernard J. Bintner, qui s'était vu auparavant refuser une injonction contre la commission scolaire de l'école publique à la Cour du Banc de la Reine, et il en appela de la décision.

La commission avait, tout d'abord, adopté comme ligne de conduite d'accepter les enfants catholiques dont les parents contribuent aux impôts de l'école publique, mais vu le surcroit d'élèves et la disponibilité de fréquenter des écoles séparées, cela motiva un changement de ligne de conduite. Trois des enfants plus âgés de M. Bintner, qui fréquentent présentement l'école publique, ont la faculté d'y demeurer. Les parents peuvent diriger leur contribution de taxes soit vers l'école publique ou l'école séparée.

M. Bintner, qui est contribuable pour l'école publique, a fait sa requête en se basant sur une clause de la Loi des Droits des citoyens de la Saskatchewan qui stipule que "tous ont le droit à l'instruction à l'école, sans préjugés quant à la race, à la couleur et à la religion de l'enfant".

Le juge en chef E. M. Culliton dit qu'il croit que cette clause ne crée pas un droit, mais qu'elle protège celui qui existe déjà. Il dit qu'il est d'avis qu'avant d'alléguer qu'il s'agit de "discrimination", dans un district où les deux systèmes d'écoles existent, la question de savoir quelle école l'enfant a le droit de fréquenter reste à être résolue.

Il dit que, dans le cas présent, il y va avec réserve sur la décision à prendre relativement aux droits des intéressés, vu que les autres parties qui pourraient être affectées par cette décision, n'étaient pas représentées.

PARIS — Les coupes Emile de Girardin 1965, destinées à récompenser les journaux de langue française ayant le mieux servi cette langue, ont été attribués à Paris. L'une de ces coupes à été décernée au bulletin de l'Office canadien de langue française "Mieux dire", de Québec.

Le Commissaire du Centenaire, M. John Fisher, a visité l'Angleterre afin de porter outremer l'histoire du centième anniversaire du Canada. Le 17 novembre, il a porté la parole à Londres devant le Canada Club, à l'hôtel Savoy. M. Fisher a parlé des projets et des préparatifs du Centenaire. Le "Canada Club", fondé en 1810, est l'un des plus anciens cercles privés.

Coopération canado-germano-britannique

OTTAWA — L'honorable C. M. Drury, ministre de l'Industrie a annoncé le 24 novembre que la République fédérale d'Allemagne collaborera avec le Canada et la Grande-Bretagne au programme de développement du système de reconnaissance aéroporté du type "drone" de conception canadienne.

Le système, mis au point par la société Canadair Limitée de Montréal, fait l'objet d'un projet conjoint canado-britannique depuis deux ans. M. Drury a déclaré que la République fédérale d'Allemagne participera pour un tiers au coût total de ce programme.

Connu d'abord sous le sigle CL-89, cet engin est maintenant officiellement désigné par l'indicatif AN/USD-501. Il a été conçu pour fournir des renseignements tactiques aux postes de combat de première ligne. Propulsé par un moteur à réaction lui assurant des vitesses presque supersoniques, il a la forme d'une fusée d'une longueur d'environ huit pieds.

Il est lancé d'une plate-forme mobile et utilise un accélérateur lui permettant de prendre rapidement l'altitude et la vitesse opérationnelles. L'engin suit un itinéraire fixé d'avance et photographie avec précision le terrain ennemi et le matériel militaire avant de rejoindre sa base. Les gaz sont alors coupés et un parachute amortit la descente.

Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse Cathédrale

La Ligue des Femmes Catholiques, qui en est encore à ses débuts dans la paroisse, s'organise petit à petit grâce à la collaboration de toutes. Ainsi, dernièrement, sept nouveaux comités furent formés. Voici les noms des présidentes de chacun de ces comités: comité d'éducation: Mme Lucien Guénette; de civisme et législation: Mme J. J. Tétrault; de recrutement: Mme Alphonse Savard; de presse et publicité: Mme Marcel Jamault; spirituel: Mme Albert Muller; de films et T.V.: Mme Roger Levasseur; de téléphone: Mme Denis Lussier.

A notre dernière réunion, Mme J. J. Tétrault, présidente du comité de civisme et législation, nous donna un très bon compte rendu d'une conférence à laquelle elle avait assisté à l'hôtel Royal Alexandra. Cette conférence, donnée par le "Manitoba Welfare Council", discutait de la réhabilitation du prisonnier. Ce travail doit commencer au moment même de son arrêt afin qu'il puisse reprendre place comme homme "entier" dans la société et dans sa famille.

Toutes les dames présentes furent vraiment édifiées de l'initiative et des projets d'avenir que cette dame dévouée démontra tout au cours de sa causerie. Nous sommes assurées qu'avec les belles qualités que possède Mme Tétrault, ce comité saura réaliser un fructueux apostolat auprès de ces oubliés de notre société moderne.

Le comité de presse
et publicité.

Un record touristique l'an dernier au pays

OTTAWA — Un statisticien a fait savoir à la conférence fédérale-provinciale sur le tourisme qu'un nombre record de touristes ont dépensé des sommes d'argent record au Canada en 1965.

M. J. L. Ramesbottom, du Bureau fédéral de la statistique, a fait aux délégués une communication basée sur les chiffres des neuf premiers mois de 1965.

Les touristes ont dépensé environ $700,000,000 au Canada durant l'année — en regard de $661,000,000 en 1964. Néanmoins les Canadiens ont dépensé $50,000,000 de plus durant leurs vacances aux Etats-Unis et à l'étranger durant la même période.

Le statisticien a encore précisé que 33,000,000 de personnes — les immigrants sont exclus de ce chiffre — ont traversé la frontière canado-américaine durant l'année pour visiter le Canada, c'est-à-dire 1,000,000 de plus qu'en 1964. Environ 70 pour cent retournait aux E.-U. le même jour.

M. Ramesbottom estime que les Américains auront dépensé des sommes dépassant $500,000,000 à la fin de l'année.

Les touristes venant d'outremer ont augmenté de 125,000 durant la même période et ont dépensé de $75 à 100 millions. De ce nombre, 49,000 venaient de la Grande-Bretagne; 8,850 d'Allemagne fédérale et 7,900 des Pays-Bas.

Il a ajouté que 26,500,000 touristes canadiens ont visité les E.-U. durant les neuf premiers mois de l'année et que 350,000 se sont rendus ailleurs qu'aux Etats-Unis.

Nouveau Comité de l'A.E.C.F.M.


Hon. juge Louis Deniset, président général

M. Maurice Gauthier, 1er vice-président


M. Maxime Desaulniers, 2e vice-président

Me Roméo Champagne, trésorier


M. Raynald Labossière, conseiller


Me Rhéal Teffaine, conseiller


M. l'abbé Noël Delaquis, conseiller moral


M. René Rottiers, secrétaire général

PETITE NOTE

Lors de l'assemblée des Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché, tenue récemment, Mme A. Debanne fut élue présidente. Comme les membres de l'exécutif n'entreront en fonction qu'au début de l'année, le journal publiera plus tard les détails et le rapport annuel.

Sainte-Famille

Bingo de dindes

Les Dames Auxiliaires de la paroisse Ste-Famille organisent un bingo de dindes au profit de leurs oeuvres pour le mardi 7 décembre. Ce bingo commencera à 8 h. p.m. Les parents et amis des villages environnants et de la ville sont invités à y venir en grand nombre. L'entrée sera de $1.00, qui donnera droit à trois cartes de bingo. Les cartes additionnelles seront de 10c chacune. Bienvenue à tous.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

N'oublions pas la messe du premier vendredi du mois, le 3 décembre, en l'église St-Louis Roi de France, à 7 h. 30 p.m. C'est une belle habitude à prendre. Rappelons-nous que toute la famille est invitée.

Espérons que nous nous rendrons en grand nombre aux prières de la clôture du Concile, le 8 décembre prochain. Secondons les efforts de nos prêtres, de nos évêques et du Saint-Père.

Avis à tous les enfants de nos frères chevaliers! Le Père Noël sera au Club St-Michel le dimanche 19 décembre prochain. Venez tous avec vos papas et mamans, surtout les papas que l'on ne voit pas souvent . . .

APRES-TOUT.

La radio française se dit dans une situation d'infériorité

MONTREAL—Les radiodiffuseurs de langue française soutiennent, dans un mémoire qui a été discuté lundi matin devant la Commission Laurendeau, qu'ils se trouvent dans une situation d'infériorité dans leurs relations avec le gouvernement et les annonceurs.

Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, la section des communications du ministère des Transports et les agences de publicité utilisent rarement le français par suite d'une pénurie de personnel bilingue, dit le mémoire.

L'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, qui est affiliée à l'Association canadienne des radiodiffuseurs, représente 36 postes de radio et 8 postes de télévision. Elle se dit d'avis que la moitié des membres à plein temps et des membres à temps partiel du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion devraient être des Canadiens de langue française.

Selon cette association, les fonctions de président et de vice-président du Bureau des gouverneurs devraient alterner entre personnes de langue française et personnes de langue anglaise, de façon à assurer à chaque groupe une représentation égale et à favoriser vraiment le bilinguisme.

La présidence du Bureau des gouverneurs a été constamment occupée depuis les débuts, soit depuis sept ans, par M. Andrew Stewart. Deux autres postes à plein temps sont vacants. Des dix membres à temps partiel, deux sont de langue française.

L'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française réclame la reconnaissance officielle du français dans toutes les provinces et l'extension de la radiodiffusion en langue française d'un océan à l'autre.

Une nouvelle étape de la coopération franco-québécoise

QUEBEC — "Une ouverture et une présence au monde", voilà ce que signifie pour le Québec le programme d'échange avec l'étranger qui a débouché le 24 novembre sur la signature d'une entente culturelle entre la France et le Québec.

C'est du moins ce que le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, a déclaré au moment où, en compagnie de l'ambassadeur François Leduc, il signait cette entente avec la France.

M. Leduc a pour sa part déclaré que cette entente constituait "une nouvelle étape de la coopération franco-québécoise".

La cérémonie s'est déroulée dans la salle de délibération du Conseil législatif en présence des membres du conseil des ministres, des attachés de l'ambassade française au Canada, du recteur de l'Université Laval et de nombreux hauts fonctionnaires provinciaux.

Cette entente culturelle fait suite à une entente semblable signée à Paris le 27 février dernier par le ministre de l'Education du Québec.

La signature de cette première entente avait engendré une querelle fédérale-provinciale sur les droits de négociation du Québec avec les pays étrangers.

La querelle devait prendre fin la semaine dernière lorsque les trois gouvernements intéressés (France, Canada et Québec) adoptèrent une procédure devant permettre à la France de négocier directement avec le Québec.

L'entente culturelle qui fut signée le 24 novembre à Québec avait été négociée avant la fin de la querelle, et c'est pourquoi elle fut conclue avec l'assentiment du gouvernement du Canada.

M. Pierre Laporte le déclara lui-même en disant que "des contacts suivis ont été maintenus entre le ministère québécois des Affaires fédérales-provinciales et le ministère des Affaires extérieures du Canada".

"Nous nous sommes de la sorte assurés que dans sa portée notre entente rencontrait l'assentiment du gouvernement du Canada en ce qui a trait à sa politique étrangère, a poursuivi M. Laporte.

"Le Québec et la France se sont par ailleurs mis d'accord sur le contenu de cette entente.

"Le tout s'est fait, tant du côté français que du côté canadien, dans un esprit de collaboration et de compréhension dont nous connaissons tous maintenant l'heureux aboutissement.

L'entente traite de la langue française d'une part, des échanges culturels et artistiques d'autre part.

Commission mixte

Une commission mixte franco-québécoise, dont les réunions ont lieu tantôt en France et tantôt au Québec, administrera la nouvelle entente en même temps que celle qui existait déjà sur l'Education.

"En matière linguistique, a dit M. Laporte, nous espérons que les deux parties contractantes harmoniseront leurs efforts pour fixer un statut du français universel auquel le Canada français se sentira participer intégralement.

"Nous souhaitons également que les signataires échangeront leur savoir et leur expérience en matière de perfectionnement et de diffusion du français, langue maternelle, et du français, langue seconde, ainsi que du vocabulaire technique et scientifique.

"Dans le domaine des arts, des sciences et des lettres, nous voulons contribuer à l'institution de rapports soutenus et utiles entre les lettres, le théâtre, la peinture, la musique et les recherches de tout ordre, artistiques ou scientifiques, qui se font au Québec, et la littérature, les arts du spectacle, les arts plastiques, la musique et l'essor scientifique français.

"De plus, dans des matières telles que l'action artistique populaire ou les maisons de la culture au profit de concentration de population périphérique, l'heure est particulièrement propice aux inter-communications fécondes."

Le ministre des Affaires culturelles devait par ailleurs faire état des liens traditionnels qui unissent le Québec à la France sur le plan intellectuel.

"Le caractère particulier de notre vocation américaine, a-t-il dit, plaide, pour le Québec, en faveur d'attaches suivies avec le pays dont est issue sa population de langue française.

"J'ai conscience, en signant le document qui consacre cette fraternisation au niveau des activités de l'esprit, d'avoir l'honneur, avec vous tous, de participer à un événement particulièrement significatif dans l'évolution du Québec."

Consentement d'Ottawa

Le gouvernement canadien a officiellement confirmé son consentement à l'entente culturelle France-Québec signée dans la Vieille capitale.

Le ministère des Affaires extérieures a en effet rendu publique la correspondance échangée pour cette entente entre le titulaire du ministère, M. Paul Martin et l'ambassadeur de France au Canada, M. François Leduc.

Dans sa lettre, M. Leduc demande à M. Martin de confirmer "que cette entente de coopération culturelle entre la France et le Québec reçoit l'assentiment du gouvernement du Canada".

On se souvient que la semaine dernière M. Leduc et le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, avaient paraphé une entente concernant des accords franco-québécois dans les domaines éducationnel, culturel, scientifique et artistique. Par cet accord, toutes les provinces intéressées peuvent conclure une entente avec la France.

En février dernier, la France et le Québec avaient signé des ententes portant sur des échanges dans le domaine de l'économie, de la recherche scientifique et de l'enseignement technique.

Clerc-servant de l'année 1965-66
Paroisse-cathédrale


Albert Paquette, fils de M. et Mme A. Paquette, de 463, rue Jeanne d'Arc, a été choisi le clerc-servant de l'année parmi une centaine d'autres. Il s'est mérité cet honneur par son assiduité constante, sa bonne tenue aux réunions et son ardeur au service de l'autel.

Panels pour l'allocation des fonds aux agences du "United Way"

L'organisme "United Way" du Winnipeg Métropolitain vient d'entrer dans la deuxième phase du rôle qu'il remplit, l'année durant, en vue du bien commun. Cette phase est celle de l'allocation des fonds perçus, aux agences-membres de cet organisme.

Pour cela un comité d'allocations a été formé. Il comprend quatre panels qui se réunissent, chaque soir, de la mi-novembre à la mi-décembre, et ils passent en revue, avec les représentants des agences, leurs plans et la distribution équitable des argents pour 1966.

Plus de 75 volontaires, de toutes professions et métiers, font partie de ces quatre panels et partagent une double responsabilité vis-à-vis du public, à savoir: que les contributions faites au United Way soient dépensées sagement et s'assurer que les besoins des diverses agences soient adéquatement remplis.

Les constatations des quatre panels seront ensuite soumises au président, D. M. Stephens, et aux membres du comité des allocations. Ceux-ci verront à coordonner ces différents rapports et feront les recommandations voulues au Conseil d'administration, au début de janvier.

Tournée pastorale du Préposé général des Jésuites

ROME (CCC) — Le Père Pedro Arrupe, nouveau préposé général de la Compagnie de Jésus, se rendra dans le Moyen-Orient et en Afrique entre la fin de décembre et le début de janvier.

Le général, indique-t-on à la curie généralice, prendra contact avec les missionnaires de la Compagnie qui seront groupés dans les différents centres. Le voyage aura lieu suivant le voeu formulé lors de la congrégation générale. Il vise à assurer de plus étroits contacts humains et paternels entre le supérieur général et les missionnaires jésuites, ainsi qu'à étudier sur place la solution de certaines questions importantes touchant l'apostolat dans les divers pays.

La Compagnie de Jésus compte actuellement 200 missionnaires dans le Proche-Orient, 800 en Afrique et 370 à Madagascar.

Un des plus puissants instruments de Dieu pour travailler l'âme, c'est la douleur.

Mgr D'HULST.

Conduisez avec prudence

Semaine de sécurité routière du 1er au 7 décembre



Si vous pouvez le faire une semaine durant, vous pouvez le faire à l'année longue.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Un CRI qui vient de loin

Dans la salle de projection, les images se déroulent sans un moment creux, sans une défaillance de l'intérêt, en un crescendo qui s'intensifie à mesure que le "cri" qui vient de loin trouve à s'épancher. Dernière image: l'espoir illumine l'écran de ses deux mains levées. L'obscurité se fait, puis la lumière revient; le silence s'installe; personne n'ose briser l'enchantement.

Un mois s'étant écoulé depuis l'avant-première de "Un cri qui vient de loin", pièce de Françoise Loranger, réalisée par Louis-Georges Carrier, nous pouvons parler de ce Téléthéâtre que les téléspectateurs de Radio-Canada verront le dimanche 5 décembre, à 9 heures.

Voyons le texte, d'abord. Françoise Loranger excelle à fouiller les recoins les plus reculés de l'âme de ses personnages. Elle avoue d'ailleurs que ce qui l'intéresse le plus, "c'est la couleur des entrailles des gens, ce qui fait qu'ils sont eux et non pas un autre". "L'identité de chacun me fascine, dit-elle encore. Ce qui lui est propre. Et je trouve mystérieux que, malgré cette identité quasi hermétique de chacun, on puisse quand même communiquer".

Ainsi, dans "Un cri qui vient de loin" avait-elle tout d'abord imaginé le personnage central comme un être à la recherche de la solitude du Grand Nord. Elle avait alors écrit une nouvelle où une sorte de cataclysme "de fin du monde" obligeait les survivants à redescendre du Grand Nord pour échapper à la trop grande solitude. Dans la pièce qu'elle a écrite pour la télévision, Françoise Loranger a creusé les motifs qui poussent le héros à vouloir s'isoler. Cette recherche a conduit l'auteur à ne garder que le drame intérieur.

La pièce s'ouvre sur un rêve, un rêve qu'on pourrait qualifier de prémonitoire. "Lui", sa femme en robe de mariée, lui-même enfant engagent une lutte étrange où l'enfant réussit à séparer le couple, puis à assommer le jeune homme qui ne parvient à triompher de lui qu'au prix d'énormes efforts.

Tout le thème tient en ce rêve auquel Louis-Georges Carrier a donné un traitement que le meilleur cinéma ne renierait pas. Il est un grand metteur en scène. C'est un enchantement de travailler avec lui. Voilà l'hommage de Françoise Loranger au réalisateur de "Un cri qui vient de loin".

Ce cri, le héros le retient depuis longtemps. "Pas crier! surtout pas crier. Rien dire! Rien. Pas un mot". Ainsi se parle-t-il, lors d'une confrontation douloureuse avec son père et sa mère. Puis, s'interrogeant: "Tant de haine . . . Le monde entier. Qu'est-ce que j'ai? Si c'est cette ville qui me détériore à ce point-là, il est temps que je parte. Vivement le Grand Nord!". Il ajoutera aussitôt: "Et si c'était seulement une évasion . . . Une évasion qui me permet d'ignorer justement ce qu'il y a de pire en moi". Mais un feu rouge, un blocage, vient l'avertir qu'il y a danger à poursuivre plus loin son enquête. Il continue pourtant: "Tu les hais, tu les vomis . . . c'est ton âme qu'il faudrait cracher!". Il brûlera finalement le feu rouge. Il osera regarder en face ce qui, dans son enfance, a suscité son angoisse: un cri qu'il a étouffé. "Ce cri avorté dans ma gorge, ce qui n'était pas sorti! (Je) n'ai pas dû chercher autre chose pendant toutes ces années. Pas autre chose que l'occasion de faire sortir ce cri de moi une bonne fois pour toutes!"

Albert Millaire campe ici un personnage complexe, déchiré, replié sur lui-même, à la fois haineux et pitoyable. Ce comédien est à la hauteur d'un tel rôle; il lui donne toute la dimension que le texte suggérait. Andrée Lachapelle est belle, vraie, dure comme le veut le personnage (on serait tenté de dire: comme le projette le héros). Quant à Denise Pelletier, il faut la voir, de la jeune mère aimante de 30 ans, devenir cette grosse femme goulue qui n'a plus de regard, qui a tout abdiqué.

Sont également de la distribution: Benoit Girard, Yvon Dufour, le jeune Christian Benoit, Georges Groulx, Olivier Guimond, Yvette Thuot et Jean-Pierre Compain.

Marguerite BEAUDRY-BECHARD.

SEXTANT s'interroge sur sur l'avenir des chefs de partis et sur le problème de l'eau au Canada

Deux problèmes d'importance nationale seront abordés au cours des prochaines semaines à l'émission "Sextant", qui sera diffusée au réseau français de Radio-Canada le jeudi à 9 heures du soir.

Le 9 décembre, il sera question de l'avenir des chefs de partis. Lors de la première réunion du cabinet fédéral après les élections, des journalistes ont demandé à M. Pearson s'il avait été question de son éventuelle succession à la tête du Parti libéral. Il semble que le premier ministre n'ait pas apprécié la question, qui correspondait sans doute au souhait de quelques personnes plutôt qu'à un voeu du Parti libéral.

Les journalistes soulignent souvent la possibilité du changement des chefs de partis. Les élections du 8 novembre n'ont, semble-t-il, satisfait personne et aucun parti ne peut se glorifier d'avoir augmenté son influence au parlement. L'autorité des chefs sur leurs partisans demeure-t-elle aussi forte après de telles élections? C'est ce dont vont nous entretenir deux journalistes, l'un de langue française (Jean-Pierre Fournier, du "Devoir") et l'autre de langue anglaise. Tous deux seront interrogés par Jean-Louis Gagnon, animateur de "Sextant".

Les 16 et 23 décembre, "Sextant" attirera l'attention des téléspectateurs sur le problème de l'eau (baisse du niveau des Grands Lacs et dans le port de Montréal), sa distribution à travers le pays et son utilisation.

Seront interviewés à "Sextant": M. Spooner, ministre du gouvernement de l'Ontario, M. René Lévesque, ministre à Québec, M. John Turner, député fédéral, et M. J.-C. Bourguignon, secrétaire du port de Montréal.

Réalisée à Ottawa par Gilles Thibault, l'émission "Sextant" est télévisée le jeudi à 9 heures.

Au poste CBWFT

JEUDI 2 DECEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Deux millions de femmes
10.00—Canada 99
11.00—Dick Powell

VENDREDI 3 DECEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Radisson
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Source de vie"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Carmen 63"

SAMEDI 4 DECEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—Long métrage: "Sur le chemin des géants"
6.15—Téléjournal
6.30—A communiquer
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "A nous la liberté"
10.00—Votre choix
10.30—Croyez-vous?
10.45—Cinéma: "Stella, femme libre"

DIMANCHE 5 DECEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Le Téléthéâtre
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 6 DECEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Caméra 65
11.00—Cinéma: "Don Gesualdo"

MARDI 7 DECEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Ciné-Club "Le Cuirassé Potemkinne"

MERCREDI 8 DECEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Arrêtez les tambours"
10.15—Cartes sur table
10.45—Histoire des civilisations
11.00—Les Incorruptibles




FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 3 décembre

8 h. 30 — **Source de vie:** Suisse. 1961. Drame d'A. Weidenmann avec Hansjorg Felmy et Cordula Trantow. — Un jeune homme cherche un moyen moderne pour amener l'eau d'un glacier à son village. — Point de départ original. Photographie souvent admirable. Interprétation convenable. — **Adultes et adolescents.**

11 h. 30 — **Carmen 63:** Fr. It. 1963. Drame de C. Gallone avec Giovanna Ralli et Jacques Charrier. — Très épris d'une femme, un policier est entraîné dans le trafic de la drogue. — Transposition mal inspirée du thème de Carmen. Manque de tension dramatique. Interprétation terne. — Climat de jalousie, de passion et de crimes. **Déconseillé.**

Samedi 4 décembre

11 h. 30 — **Stella, femme libre:** Grèce. 1955. Drame psychologique de M. Cacoyannis avec Melina Mercouri et Georges Foundas. — La vedette d'un cabaret va d'amour en amour mais refuse toujours le mariage. — Réalisation vivante. Quelques maladresses. Bonne étude de moeurs. M. Mercouri excellente. — Exaltation de l'amour libre. Rejet délibéré du mariage. **Déconseillé.**

Mardi 7 décembre

11 h. 30 — **Le cuirassé Potemkine:** Russ. 1925. Drame social de S. Eisenstein avec A. Antonov et Grigori Alexandrov. — Une révolution éclate à bord d'un cuirassé et s'étend bientôt à toute la ville d'Odessa. — Un classique du cinéma. Scénario, mise en scène, montage remarquables. — Tendances antireligieuses et révolutionnaires. **Adultes, des réserves.**

Mercredi 8 décembre

8 h. 30 — **Arrêtez les tambours:** Fr. 1961. Drame de guerre de G. Lautner avec Bernard Blier et Lucile Saint-Simon. — Un médecin risque sa vie en soignant Allemands et maquisards sans discrimination. — Manque de consistance dramatique. Blier excellent. — Personnages amoraux. **Adultes, des réserves.**

Seminar sur "La religion et les écoles"

Le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs tiendra un séminar le mardi 7 décembre, à 6 h. p.m., à l'hôtel Marlborough. Le but de ce séminar est d'étudier la législation provinciale relativement à "La religion et les écoles", de même que le plan que l'on se propose d'établir, soit "un système scolaire commun à toutes les dénominations".

Des représentants du laïcat et du clergé de l'archidiocèse de St-Boniface, l'archidiocèse ukrainien catholique, l'archidiocèse de Winnipeg, des synagogues Rosh Pina et Shaarey Zedek, des Eglises unie, luthérienne, presbytérienne, anglicane, unitarienne, mennonite et "First Covenant", y prendront part.

Le principal sujet qui sera discuté en groupe est le suivant "Les écoles publiques, telles qu'elles sont constituées au Manitoba, ne tiennent pas compte de la diversité de notre population". L'étude sera poussée plus loin, et l'on suggérera que "Les écoles communes doivent être améliorées afin que tous les groupes puissent en bénéficier pleinement".

Le président de ce séminar spécial sera M. Frazer Earle, directeur régional du Conseil.

Un Franco-Ontarien est président de l'ACRTF

MONTREAL — Le président des stations CFCL et CFCL-TV, de Timmins, Ontario, M. Conrad Lavigne, a été élu président de l'Association canadienne de radio et de télévision de langue française à l'occasion du 12e congrès annuel de cet organisme à Montréal.

Les autres membres du conseil d'administration ont été réélus également.

Ce sont MM. Maurice Dansereau, CHLN, Trois Rivières, vice-président; Tom Burham, CKRS et CKRS-TV, Jonquière, secrétaire-trésorier; Paul l'Anglais, CFTM-TV, Montréal, Marcel Provost, CKVL, Verdun, Majella Alain, CKCV, Québec, Maurice Boulianne, CJSO, Sorel et CJLM, Joliette, France Fortin, CFGT, Alma, Roland Couture, CKSB, Saint-Boniface, Manitoba, tous directeurs.

M. Henri Audet, de la station CKTM-TV, Trois-Rivières, est le président sortant.

ORTF-Radio-Canada

PARIS — Moins de deux jours après la signature à Ottawa de la convention culturelle franco-canadienne, les représentants de la société Radio-Canada et ceux de l'Office de radio-télévision française se sont réunis à Paris pour examiner chacune des questions intéressant, tant en ce qui concerne la télévision que la radio, les relations entre les organismes. Les représentants des deux sociétés se sont félicités de l'efficacité accrue des rapports existant entre les deux entreprises, soit directement, soit à travers leurs bureaux respectifs de Montréal et Paris. Radio-Canada convoquera la prochaine rencontre.

A la douce mémoire de Mme Obéline Dupont

Le mardi 16 novembre s'éteignait à la résidence de sa fille, Mme A. Vincent, 211, boulevard Dollard, St-Boniface, Mme Obéline Dupont (née Morin), âgée de 89 ans et 8 mois.

Née à Ste-Claire, P.Q., la défunte épousa en premières noces M. Alfred Labbée. Après sept ans de mariage, elle devint veuve à l'âge de 29 ans. De ce mariage naquirent quatre enfants.

En secondes noces, elle épousa M. Joseph Dupont qui lui aussi était père de quatre enfants. De ce mariage naquirent sept enfants.

En 1916, Mme Dupont vint s'établir à Richer, Man.

La défunte fut précédée dans la tombe par son mari, M. Joseph Dupont, en 1950, de ses fils, Paul Labbée, en 1959, et Jules Labbée, en 1964.

Après 47 ans à Richer, la défunte se retira chez sa fille, Mme W. Mathez, et ensuite chez Mme A. Vincent où elle vécut ses dernières années.

Les prières eurent lieu au salon mortuaire Philippe Coutu, le jeudi 18 novembre, à 7 h. 30 du soir. Une foule assez nombreuse se joignit à la famille pour offrir ses derniers hommages à Mme Dupont. M. l'abbé M. Deniset-Bernier présida aux prières d'ouverture. Ensuite, M. l'abbé Labrecque, du Petit Séminaire de St-Boniface, récita un chapelet qui émut la plupart des participants. Quelques membres de la famille récitèrent ensuite plusieurs chapelets pour le repos de l'âme de la défunte.

La dépouille mortelle fut transportée à Richer, Man., le vendredi matin 19 novembre où elle reposa pour une heure avant le service qui fut chanté par le neveu de la défunte, M. l'abbé L. Bonin, de St-Paul, Minnesota, E.-U., assisté de M. l'abbé L.-P. Jean, de Ste-Geneviève, et du R. P. M. Dionne, C.Ss.R., de Ste-Anne-des-Chênes. La chorale de l'école paroissiale, sous la direction des religieuses de Richer, fit les frais du chant. Les porteurs étaient MM. Roger Phaneuf, Louis Mathez, Jim Collins, Gérald Châtelain, Roger Bérard et Jean-Noël Mouffiier, tous petits-fils de la défunte. La quête fut faite par MM. R. Phaneuf et R. Bérard. L'inhumation se fit au cimetière de Richer.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Dominique Labbée, de Vancouver, C.-B., Joseph Dupont, de Québec, Léandre Dupont, de Hearst, Ont., et Antonio Dupont, de St-Boniface; six filles, Mmes A. Phaneuf (Alfréda), A. Mathieu (Claire), W. Mathez (Stella), L. Châtelain (Antoinette), A. Vincent (Jeanne) et J. Delury (Gabrielle), toutes de St-Boniface, à l'exception de Mme A. Mathieu, de Boischâtel, P.Q.; deux frères, Napoléon Morin, de St-Anselme, P.Q., et Léo Morin, de Meriden, Connecticut, E.-U.; une soeur, Mme Claire Dumais, de Cap-de-la-Madeleine, P.Q.; 42 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. l'abbé L. Bonin, de St-Paul, Minn., Mme Yvonne Ward, de Minneapolis, Minn., M. et Mme Léandre Dupont, Mlles Alice et Angéline Lecours, Mme M.-A. Smith et M. Rosaire Lecours, tous de Hearst, Ont.

Remerciements

Les familles Labbée et Dupont désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Le "Club Toastmaster Louis Riel" est fondé

Le "Club Toastmaster Louis Riel" a fait ses débuts il y a déjà plus de deux mois, soit le 16 septembre. C'est pourquoi nous croyons bon de soulever aujourd'hui un coin du voile en le faisant connaître au public.

Le but de ce club est d'aider ses membres à s'exprimer plus facilement dans leurs discours.

Les Clubs "Toastmaster" sont bien connus puisqu'ils sont internationaux, mais le Club Louis Riel à St-Boniface est le seul où ses membres et ses invités peuvent également s'exprimer en français ou en anglais. L'exécutif en est formé et se compose comme suit: président, M. Norman Ducharme; autres officiers, MM. Raymond Thuot, Germain Champagne, Gérard Rousseau, Georges et Simon Duguay et Adrien Gauvin.

Les résultats de ce club sont tangibles puisque l'un de nos membres a déjà acquis une certaine facilité d'expression ce qu'il a bien démontré à l'organisation même qui fut, jusqu'à un certain point responsable de la naissance de notre club. Nous comptons donc développer cette belle initiative et en profitons pour inviter les intéressés à se joindre à nous. Pour obtenir d'autres détails, adressez-vous au président, Norman Ducharme, WH 3-0174, ou à Gérard Rousseau, 233-3292.

G. R.

A 148 ans, la Banque de Montréal est en bonne santé financière

MONTREAL — L'actif de la Banque de Montréal au 31 octobre, en fin d'exercice, touchait presque les $5 milliards, tandis que les prêts, les dépôts et les bénéfices atteignaient aussi de nouveaux sommets, ainsi qu'il appert au 148e état annuel de la banque, paru le 26 novembre.

Le chiffre de l'actif — à $4,997 millions — marquait une hausse de $329 millions sur 1964. Les prêts ont fait une ascension de $439 millions et s'élèvent à $3,168 millions, dépassant ainsi les $3 milliards pour la première année dans l'histoire de la banque.

Les bénéfices nets de la banque de Montréal ont été de $18,730,353, ou $3.08 par action, soit 4.9 pour cent au-dessus de 1964, où le chiffre par action atteignait $2.94. La provision pour impôts sur le revenu a été de $19,410,311.

Les dépôts, au total de $4,605 millions, ont augmenté de $265 millions par rapport à 1964, tandis que l'épargne individuelle atteint $2,167 millions, au lieu de $2,030 millions en 1964, soit une hausse de $137 millions.

Le chiffre total des prêts de $3,168 millions inclut un accroissement de $456 millions dans la catégori-clé des "prêts commerciaux et autres prêts".

Le portefeuille de valeurs s'établissait à $975 millions, en recul de $167 millions sur 1964. L'actif "rapidement réalisable" s'élevait à $1,859 millions, ce qui indique que la liquidité des avoirs s'est bien maintenue.

Le bénéfice net, impôts payés, sur les opérations de l'année de plus de 970 bureaux au Canada et à l'étranger a été de $18,730,353, une augmentation de $875,470 par rapport à 1964.

Les paiements de dividendes pour l'année, aux 24,000 actionnaires de la banque se sont élevés à $13,820,625, ou $2.27½ par action, soit 7½ cents de plus qu'en 1964.

Les dividendes payés, il reste un solde de bénéfices pour l'année de $4,909,728, à ajouter au solde de bénéfices non répartis de $1,557,599, reporté de 1964. De cette somme de $6,467,327, on a viré $5 millions au compte de réserve, qui atteint maintenant $163 millions, ce qui laisse un solde de bénéfices non répartis à reporter de $1,467,327.

La Commission Laurendeau-Dunton a recommencé ses audiences le 29

OTTAWA — La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui a cessé toute activité publique depuis le mois de juin, a entamé une nouvelle série d'audiences le 29 novembre au cours desquelles 200 mémoires lui seront soumis dans six villes.

La Commission se divisera en deux groupes afin de tenir simultanément des audiences à Montréal et à Toronto cette semaine, et à Regina et Edmonton la semaine suivante.

Des audiences se tiendront ensuite à Winnipeg les 9 et 10 décembre, et à Ottawa du 13 au 16 décembre, mettant ainsi fin à la phase publique de cette enquête en profondeur.

L'an prochain, les dix commissaires analyseront les 400 mémoires qui leur ont été soumis, et les rapports des spécialistes des sciences sociales; ils commenceront ensuite à rédiger leur rapport final.

Dans son rapport préliminaire publié le 25 février, les commissaires affirmaient que les tensions entre les Canadiens-français et les anglophones ont atteint un point critique, mais ne faisaient pas de recommandations.

On ne s'attend pas à ce que la dernière tranche du rapport soit publiée avant un an.

On croit savoir que les recommandations de la Commission s'inspireront davantage du vaste programme d'enquêtes confidentielles lancé par les 10 commissaires que des mémoires très orientés par les groupes de pression.

Un groupe de commissaires présidé par M. André Laurendeau, rédacteur en chef du quotidien "Le Devoir" était à Montréal lundi, mardi et mercredi pour interroger 29 organisations sur le sens de leurs mémoires.

De son côté M. Dunton, président de l'Universtié Carleton d'Ottawa, présidera des audiences qui dureront quatre jours à Toronto afin d'y recevoir les mémoires de 45 groupes ou individus.

Le groupe Laurendeau se rendra à Edmonton les six et sept décembre, tandis que le groupe Dunton siégera à Regina le six décembre.

Des organisations telles que le Congrès du travail du Canada et l'Union nationale des cultivateurs présenteront leurs vues à la Commission. Il y aura aussi des groupes indépendantistes de Montréal et la Grande Loge de la Saskatchewan de l'Association de la Loge loyale d'Orange.

Trois troupes de théâtre — un seul but —

Le Manitoba Theatre Centre, le festival de Stratford et le théâtre du Nouveau Monde collaboreront.

Pour la première fois dans l'histoire du théâtre canadien, trois des principales compagnies de théâtre collaboreront conjointement dans la présentation d'un drame. Le Manitoba Theatre Centre, le Festival de Stratford et le Théâtre du Nouveau Monde participeront à deux productions, l'une d'elles une oeuvre originale ou de première source.

A la suite de l'approbation donnée mardi soir par le bureau des directeurs du Manitoba Theatre Centre, cette collaboration a été annoncée aujourd'hui, à Winnipeg, par les directeurs artistiques des trois compagnies, John Hirsh, du Manitoba Theatre Centre, Michael Langham, du Festival de Stratford, et M. Jean Gascon, de Montréal, qui a été incapable de se rendre à Winnipeg pour la réunion.

"Nicholas Romanoff", une oeuvre originale traitant de la vie du dernier tsar de Russie, écrite par William Kinsolving, aura sa première mondiale au Manitoba Theatre Centre le 9 mars prochain avec la même troupe d'acteurs du Festival de Stratford. Cette pièce sera dirigée par Michael Langham, avec décors créés par le créateur anglais, Leslie Hurry. Une orchestration sera composée par Louis Applebaum, compositeur canadien éminent. Cette pièce traite des relations entre le tragique tsar de Russie, sa Némésis et la révolution bolchevique.

Une présentation du Théâtre du Nouveau Monde par M. Gascon sera donnée en anglais au Manitoba Theatre Centre, le printemps prochain. Ce sera la septième pièce de la saison et elle sera présentée de nouveau l'été prochain au théâtre Avon de Stratford. M. Gascon est un des directeurs du Festival.

La production de "Nicholas Romanoff" à Stratford remplacera César et Cléopâtre de Shaw qui devait être le sixième spectacle de la saison au Manitoba Theatre Centre. La pièce du Théâtre du Nouveau Monde sera donnée en remplacement de "Oh Dad, Poor Dad" et sera à l'affiche comme dernier spectacle de la saison. Ces deux dernières remplaceront celles qui devaient être jouées, ceci dans le but d'apporter le meilleur théâtre possible aux abonnés réguliers.

M. Hirsh dit que le Manitoba Theatre Centre a travaillé en collaboration très étroite ces dernières années avec Stratford. Ceci a permis de donner un emploi continu aux acteurs et a aidé d'une façon marquée au développement d'acteurs et de techniciens de haut calibre. Pour la première fois, acteurs et techniciens peuvent se faire de bonnes situations dans leur profession et dans leur pays.

"Avec cette participation conjointe, qui comprend, en plus des trois principales compagnies de théâtre, des organisations de langue anglaise et de langue française du Canada, nous pouvons faire des plans en vue d'un développement plus intense du théâtre au Canada."

Lors de son passage à Winnipeg, M. Langham annonçait que John Hirsh, qui dirigea la pièce mémorable de "La Cerisaie" de Chekhov l'été dernier à Stratford, dirigera "Henri VI" de Shakespeare, pièce qui lancera la série de productions sur la guerre des Roses au Festival Stratford en 1966. M. Gascon, qui a dirigé drame et qui opéra à Stratford, montera "Don Giovanni" de Mozart au théâtre Avon la saison prochaine. D'autres détails de pièces du Festival seront donnés sous peu, dit M. Langham.

St-Eustache

Les dames de la paroisse tiendront un bazar le samedi 4 décembre dans l'auditorium de l'école élémentaire de St-Eustache de 2 h. à 4 h. p.m. Il y aura vente de pâtisseries et de différents articles de couture et tricot. Un thé sera servi aussi par les dames.

St-Malo

Diner du Club de l'ONU

Depuis trois ans de suite, le Club des Nations unies fonctionne à l'Institut Collégial de St-Malo. La première présidente était Carmelle Hébert, la deuxième était Patricia Sapach et la présidente actuelle est Charlene Cadieux.

Le Club des Nations unies se prépare maintenant pour présenter un souper National spécialisé de nourriture italienne et l'éclairage de la salle se fera à l'aide de bougies. Ce souper aura lieu le dimanche 12 décembre au sous-sol de l'église de St-Malo, et le coût sera de $1.25 par personne. Le souper commencera à 7 h. et il sera suivi de discours par des jeunes. Casey Grabroiecki et Sylvia Atanasavic porteront des costumes italiens.

Tous ceux qui veulent prendre part à cette soirée récréative seront les bienvenus.

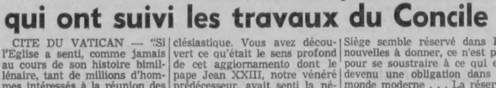
La ville de St-Paul en Alberta s'est distinguée par la participation directe de tous ses habitants aux projets du centenaire et par la multiplicité de ses projets. Cette ville de trois mille âmes a déjà réalisé son principal projet, un centre récréatif de $200,000 et a entrepris plus de 30 autres projets pour la fête du centenaire. L'avocat John Lagasse, président du Comité du centenaire de St-Paul, a expliqué que l'enthousiasme sur le plan local provient du désir des habitants de St-Paul de rendre leur ville plus belle. "Souvent on se dit, comme il serait bon qu'on fasse quelque chose", a-t-il souligné. Et il ajoutait: "Quelle meilleure occasion de réaliser ce quelque chose que la fête du centenaire?".

"Et tu boiras le vin de la vigne immuable Dont la force, dont la douceur, dont la bonté Feront germer ton sang à l'immortalité". Ces vers de Paul Verlaine inspiraient chaque convive le 24 novembre au Consulat de France de Winnipeg, où le Comité National des Vins de France (dont le bureau canadien se trouve à 2060, rue MacKay, Montréal) offrait une dégustation des meilleurs vins de France: vins blancs (Bouchard Chablis, de Bourgogne, et Clos Ste-Odile, d'Alsace), vins rouges (de Bourgogne: Bouchard Beaujolais, Chanson Côte de Beaune Village; de Bordeaux: Cruse & fils, Château Pontet Canet, Danglade St-Emilion, Mahler-Besse Margaux; du Rhône: Chapoutier Du-Pape); Champagne et Vins de Dessert (Sauternes Danglade, Anjou de Neuville Rosé et Blanc, Pol Roger Brut, Mumm's Cordon Rouge, Charles Heidsieck). A noter que les vins rouges étaient accompagnés d'une variété extraordinaire de bons fromages, pour le bon plaisir de tous les gourmets, et que de délicates pâtisseries furent servies avec champagne et rosé.

Parmi les "convives" on remarquait les plus hautes personnalités du monde politique, judiciaire, métropolitain, municipal, des représentants de tous les moyens de communication (presse, radio, télévision), des industriels, des fonctionnaires, des responsables du Canadian Wheat Board, etc. M. Damien Giordani, consul, au nom de M. Labadie, conseiller commercial de France à Toronto, rendit hommage à tous en s'adressant plus particulièrement au lieutenant-gouverneur Richard S. Bowles et à sa dame à qui il fit remettre un joli bouquet de fleurs: "C'est la première visite officielle que vous faites en cette maison de France depuis que vous occupez vos hautes fonctions . . . Visite d'amitié . . . témoignant des liens de sympathie qui longuement ont été tissés entre le Canada et la France . . ." M. Giordani profita de l'occasion pour rappeler ce qui se passe présentement dans le domaine du sentiment, de la culture et de l'économie entre les Français de France et les Canadiens français: "Cette solidarité est tout à fait naturelle, dit-il, et ne doit en aucune façon contrarier les très amicales relations qui existent entre la France et votre état fédéral. N'est-ce pas votre premier ministre qui, lors de sa dernière visite en France, adressant les voeux du peuple canadien au peuple français, appelait la France 'l'une des deux mères-patries du Canada'?" L'hon. Bowles répondit en anglais et en français aux paroles de M. le Consul, à la grande joie de tous ses auditeurs qui venaient de goûter si agréablement les bonnes choses de ce pays de France.

MM. Giordani et Labadie ont organisé une semblable dégustation de vins de France à Regina au cours du mois d'octobre. Là aussi lieutenant-gouverneur, premier ministre, ministres, fonctionnaires, hommes politiques, hommes d'affaires, professionnels étaient présents. Par ce moyen et par tant d'autres au cours de l'année, le Consulat de France rayonne, de Winnipeg, sur tout le territoire du Manitoba et de la Saskatchewan.

Dans la photo ci-dessus, l'on voit, de gauche à droite, en avant, Mme Bowles qui admire ses fleurs, l'hon. Bowles qui écoute M. Giordani au cours de sa courte et éloquente allocution; à l'arrière, M. Raymond Bernier, M. Labadie, Mme René Desquins, secrétaire au consulat, et M. Gilbert D'Eschambault, aide civil du lieutenant-gouverneur. (Photo Napoléon)



S. S. Paul VI remercie les journalistes qui ont suivi les travaux du Concile

CITE DU VATICAN — "Si l'Eglise a senti, comme jamais au cours de son histoire bimillénaire, tant de millions d'hommes intéressés à la réunion des évêques du monde entier, c'est sans nul doute à vous qu'on le doit très largement. Soyez-en vivement félicités et remerciés de tout coeur," a déclaré le pape en s'adressant aux journalistes réunis dans la salle de presse du Concile.

"Votre intérêt pour le Concile lui-même et pour tous les événements, petits et grands, qui en ont marqué le déroulement, a poursuivi le Saint-Père, montre que vous avez été attentifs aux problèmes soulevés et que vous en avez compris la portée pour l'homme d'aujourd'hui, pour l'immense masse de ceux qui sont vos lecteurs et vos auditeurs. En découvrant progressivement les dimensions du fait conciliaire, vous avez du même coup pris une meilleure conscience de ce que les questions abordées par le Concile représentent de grave et de profond pour la pensée religieuse et pour l'homme tout entier. Vous avez saisi quelque chose des relations entre la doctrine de l'Eglise et la vie de l'homme: l'histoire, la civilisation et les destins de l'homme. Vous avez perçu la vitalité de l'Eglise et son effort de fidélité, tant à ses propres sources qu'à ses propres fins, tant à ses propres traditions qu'aux nouveaux besoins de la société, tant civile qu'ecclésiastique. Vous avez découvert ce qu'était le sens profond de cet aggiornamento dont le pape Jean XXIII, notre vénéré prédécesseur, avait senti la nécessité, et que vous avez tant contribué à populariser dans le grand public."

Félicitations

Après avoir déclaré que le Saint-Siège avait fait tout ce qu'il avait pu pour faciliter le travail des journalistes pendant le concile, le pape a félicité ceux qui, le concile étant achevé, s'emploieront dans les conférences épiscopales à aider les informateurs religieux.

Assurant qu'un effort sera fait à Rome pour répondre aux nécessités de la presse, le Saint-Père a dit: "Ce n'est pas à vous qu'il est besoin d'expliquer que le Saint-Siège est un organisme tout à fait spécial, de par son origine, de par sa nature, de par ses fins. C'est dire que ce monde particulier a naturellement aussi ses méthodes particulières, et spécialement en ce qui concerne la manière de diffuser ses informations: le Vatican tient à le faire, à temps certes, mais bien entendu sans jamais céder à cette fièvre et à cette passion qui sont parfois celles des reporters dans l'exercice de leur profession. Ce n'est pas ici, est-il besoin de le répéter, que vous pouvez attendre le sensationnel et le spectaculaire mais tout au contraire l'objectivité et la sérénité. Et vous le savez bien, si parfois le Saint-Siège semble réservé dans les nouvelles à donner, ce n'est pas pour se soustraire à ce qui est devenu une obligation dans le monde moderne . . . La réserve du Saint-Siège a une autre cause: c'est la crainte, malheureusement fondée, d'une mauvaise interprétation. Car, trop souvent encore — nul ne peut le nier — les nouvelles du Vatican sont diffusées d'une manière où le respect dû aux personnes et le souci de la vérité sont loin d'être primordiaux."

Vérité mieux servie

Le pape a affirmé enfin qu'un "échange fraternel, prudent et sincère" pourra s'instaurer dans la mesure où les journalistes seront "droits et probes" dans l'accomplissement de leur tâche. "La vérité sera mieux servie, a-t-il dit, et les hommes la pourront mieux connaître, cette vérité qui, pour les chrétiens, a le nom de l'amour et le visage du Christ rédempteur dont nous sommes l'humble vicaire".

Avant de donner la bénédiction à l'assistance, le pape a voulu exprimer une fois de plus ses remericements à tous les journalistes en ajoutant: "En ces lendemains du concile, votre travail — comme le nôtre — continue, et le nôtre contribuera sans aucun doute à alimenter le vôtre."

Campagne pour abolir les petites écoles rurales à salle unique

Le 23 novembre dernier, à un séminar tenu à Winnipeg, M. Howard J. Loewen, directeur des Relations publiques de la Société des Instituteurs du Manitoba, a exprimé l'opinion qu'au Manitoba, plusieurs enfants brillants, intelligents et éveillés sont voués à recevoir une instruction médiocre, qui leur enlèvera toutes les chances d'avancement plus tard, dans la société, parce qu'ils sont présentement forcés de fréquenter de petites écoles inadéquates, dans la province.

Ce séminar, qui se tient à l'Université de Manitoba et qui est lancé par l'organisation des Instituteurs du Manitoba, groupe des représentants de diverses organisations, soit celle des Fermiers-Unis du Manitoba, du "Farm Bureau", de la Fédération du Travail, de la Fédération Foyers-Ecoles et Parents et Maitres du Manitoba, de l'Association des Commissaires d'Ecoles du Manitoba, du Département d'Education et de la Société des Instituteurs du Manitoba.

Afin de remédier à cette situation, M. Loewen suggère un plan global pour l'érection de vastes écoles élémentaires, comprenant un minimum de huit classes, et ayant un enregistrement de 250 à 300 élèves dans toutes les régions habitées du sud du Manitoba.

M. Loewen dit que ce plan s'est avéré excellent en Alberta, où il y a moins de 60 écoles à salle unique, à comparer à plus de 900 au Manitoba.

Les représentants des organisations, dont M. Léopold-R. Labossière, du Ministère de l'Education, décidèrent d'étudier sérieusement la question et d'établir un comité de coordination qui verrait à saisir le public de la nécessité de ce changement dans le domaine scolaire.

Il faut apprendre à se taire comme il faut aprendre à parler et apprendre à parler n'est pas le plus difficile.

Louis VEUILLOT.

Les réserves indiennes de Kenora seront reliées par le téléphone

KENORA — Une marche de protestation organisée par 450 Indiens du district de Kenora (Ontario du nord-ouest) à travers les rues du chef-lieu du district, Kenora, et auprès du conseil municipal, semble avoir eu un premier effet, lorsque M. G. Lapp, de la division des Affaires indiennes à Fort-William, a annoncé que l'une des revendications exposées par ce groupe d'Indiens avaient été agréée.

Il s'agissait d'obtenir une liaison téléphonique entre les cinq réserves indiennes dispersées dans ce district et Kenora, son chef-lieu.

La division a accepté de dépenser $3,000 pour installer la liaison téléphonique pourvu que les Indiens prennent à charge les abonnements mensuels (qui peuvent varier de $7.50 à $28) et le coût des appels interurbains.

Cette déclaration a été faite après un entretien qui a eu lieu entre les représentants des Indiens et les autorités fédérales, provinciales et municipales concernées.

Il semble que la discussion ait porté aussi sur les autres revendications des Indiens, en particulier sur l'emploi et les conditions d'habitat. Une autre réunion est prévue pour le 17 décembre.

C'est cette marche de 450 Indiens dans les rues de Kenora, le lundi 22 novembre, qui est à l'origine de ces décisions. La colonne de manifestants s'était dirigée vers le conseil municipal, qui tenait alors une sécance, et lui avait présenté un mémorandum contenant les principales doléances des Indiens à l'égard des autorités blanches: discrimination, habitations médiocres, manque d'emplois, etc.

Le mémo mentionnait entre autres que le manque de communications téléphoniques produisait souvent des retards dans l'arrivée de secours d'urgence.

Interrogé à ce sujet, M. G. P. Allen, de Toronto, officier senior de liaisons auprès du Département de la Citoyenneté et de l'Immigration, a déclaré qu'il approuvait cette marche des Indiens sur l'hôtel de ville de Kenora.

"Cela devait arriver — et ce n'est que le premier pas. Je pense qu'elle aura servi à faire prendre conscience au Canada de la nécessité de donner aux minorités une occasion d'accéder à l'égalité!

Nouvelle usine GM ouverte à Windsor

WINDSOR — "Il semble qu'il y ait de bonnes raisons de croire que les ventes de voitures et de camions vont poursuivre leur progression au Canada". C'est ce qu'a déclaré M. E. H. Walker, président de la société General Motors du Canada, à l'occasion de l'ouverture officielle de la nouvelle usine de garnitures de General Motors à Windsor.

M. Walker s'adressait à un auditoire de près de 200 personnalités éminentes de la région, au cours d'un déjeuner à l'auditorium Cleary.

La nouvelle usine GM est située rue Lauzon, dans le canton de Sandwich-East en banlieue de Windsor. On peut y utiliser quelque 28 milles de tissu par jour pour la fabrication des garnitures destinées à revêtir l'intérieur des voitures. Elle offre 625,000 pieds carrés d'espace utile et son personnel atteint déjà 1,000 personnes, hommes et femmes. Ce chiffre passera à 1,200 personnes dans les prochains mois et atteindra 1,750 au terme de l'expansion.

M. Walker a précisé que le personnel de GM au Canada atteint maintenant 22,300 employés, contre 19,300 il y a un an.

En ce qui concerne l'accroissement des ventes de voitures et camions dans le marché domestique, le président de GM du Canada a déclaré qu'il fondait sa prévision sur "le pouvoir d'achat actuel des usagers et la confiance générale qu'inspirent les perspectives économiques". Le nombre de voitures et camions vendus par la compagnie depuis le 1er octobre est de 14 pour cent supérieur à celui de la meilleure période correspondante.

"Depuis que nous avons annoncé notre décision de construire une usine de garnitures, a ajouté M. Walker, l'accord commercial canado-américain sur l'industrie automobile a été approuvé par les deux pays. Cette usine laisse donc présager que Windsor recevra une plus grande part de ce qui promet d'être un développement remarquable de l'industrie automobile nord-américain."

A cette occasion, M. Walker a rappelé que les exportations de véhicules de la société vers les 76 pays qui sont ses clients augmentent constamment. "En 1963, a-t-il précisé, nous avons expédié outre-mer 10,000 voitures et camions. En 1964, nous en avons expédié 21,000, et tout indique que ce total s'accroitra encore en 1965".

"Tout cela augure bien pour notre usine de garniture", a dit le président.

Plus tard, les invités se sont rendus à l'usine pour la cérémonie officielle d'inauguration et la visite des nouvelles installations.

L'usine de garnitures de Windsor, la nouvelle usine de voitures de Ste-Thérèse-Ouest et l'usine de châssis de camions d'Oshawa ont absorbé la plus grande partie des $120,000,000 que GM du Canada consacre au programme d'expansion annoncé l'an dernier.

Plusieurs projets approuvés prévoient la construction de musées, de bibliothèques, de parcs du Centenaire et de centres récréatifs. Certaines localités ont manifesté une vive imagination pour créer "quelque chose de spécial" par exemple: un jardin japonais et salon de thé Lethbridge en Alberta; une fontaine du Centenaire à trois niveaux de 18 pieds à Penticton, en Colombie-Britannique; un immense livre sculpté dans le granit illustrant l'histoire et l'art indiens à Longlac, en Ontario.

Jubilé d'or de M. et Mme A. Baril, célébré à St-Jean-Baptiste, Man.

ST-JEAN-BAPTISTE — Le 6 novembre, M. et Mme Alexandre Baril célébraient leur jubilé d'or de vie conjugale. La fête débuta en l'église de St-Jean-Baptiste, à 4 h. p.m., par une messe d'action de grâces célébrée par M. l'abbé Marcel Toupin, vicaire de la paroisse. Mgr H. Lapointe prononça l'homélie de circonstance. Les jubilaires entrèrent dans l'église au son d'une marche nuptiale, suivis de leurs deux filles, Mmes Philippe Bérard (Germaine) et Georges Demers (Lucille), de leur fils unique, Lucien, accompagné de son épouse, de leurs vingt petits-enfants, ainsi que de leurs frères et soeurs avec leurs époux ou épouses.

Mme Noël Létourneau touchait l'orgue et exécuta plusieurs beaux cantiques. Les jubilaires renouvelèrent leur promesse de fidélité conjugale et reçurent la communion sous les deux espèces. A l'issue de la cérémonie liturgique, ainsi qu'à la salle de Letellier, où tous les invités se rendirent pour le banquet et la soirée, M. Léo Poulin prit plusieurs photos avec son ciné-caméra. La salle était habilement décorée et un magnifique gâteau ornait la table d'honneur. Le succulent repas fut servi par Mme Bernard Sarrazin. Parmi les invités d'honneur, on remarquait Mgr Lapointe et M. l'abbé Toupin.

M. Louis Sabourin agissait comme maître de cérémonies. Il souhaita la bienvenue aux convives et offrit aux jubilaires ses voeux de bonheur. Il invita ensuite Mgr Lapointe à présenter le toast au Pape. Le toast fut ensuite offert aux jubilaires par un neveu, M. Paul Baril, qui exprima ses voeux sincères avec honneur et grande joie. L'adresse, préparée par la Rév. Sr Marie-Bernard, fut lue par le cadet de la famille, M. Lucien Baril, dans laquelle il exprima, au nom des enfants, dans des sentiments de piété filiale, toute leur joie et leur gratitude de pouvoir entourer leurs parents en cette belle fête. Lucette Baril, petite-fille des jubilaires, leur remit une bourse substantielle, cadeau de leurs enfants.

Un programme de chants et de musique fut présenté par Lorraine et Michel Baril, M. Achille Plamondon, Mme Adonias Fillion, Mme Noël Létourneau et M. l'abbé Toupin.

MM. Pierre Baril et Simon Marion félicitèrent les héros du jour. Ce dernier, après avoir offert ses meilleurs voeux, fit remarquer la présence de Mme Honorine Carbonneau, de Victoria, ainsi que de Mme Rémi Desautels, de Rosebud, Alta, toutes deux soeurs de la jubilaire. C'était une joie pour tous de voir la maman entourée de ses frères et soeurs qu'elle n'avait pas rencontrés depuis près de 30 ans. Deux soeurs de M. Baril, les Rév. Srs Marie-Bernard et Marie-Germaine, Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies, étaient absentes pour cause de santé, ainsi que deux beaux-frères, MM. Télesphore Fillion et Rémi Desautels.

Mgr Lapointe adressa ensuite la parole à l'endroit des jubilaires en des mots simples et éloquents. M. et Mme Alexandre Baril, le coeur rempli d'émotion ,exprimèrent leur grande joie et remercièrent leurs enfants et amis.

Au cours de la soirée, parents et amis s'amusèrent dans une variété de danses, sous la direction de M. Léo Poulin et son orchestre composé de quatre de ses fils.

Remerciements

M. et Mme Alexandre Baril et leurs enfants remercient chaleureusement ceux qui ont contribué à la réalisation de cette belle fête.

Saint-Labre

Çà et là

Le bingo du 21 novembre au profit de l'Arbre de Noël, remporta un franc succès. Tous les paroissiens se sont réunis galement et passèrent une agréable soirée, chacun ayant à coeur de faire des heureux pour Noël, puisque les recettes furent de $90. Remerciements à tous et surtout aux visiteurs d'autres paroisses.

M'les Marielle Poiron et Claire Gérardy, étudiantes à St-Adolphe, étaient récemment dans leur famille respective.

Plusieurs ont visité leurs parents et amis, en fin de semaine, dont, M. et Mme Louis Grégoire, Mlle Marguerite Gisiger, M. Lucien St-Pierre, MM. et Mmes Edmond Gauthier, Albert Bruneau, et Jacob Funk.

Incident de chasse

Le moëlleux tapis de neige que revêt la forêt en cette saison est magnifique à voir; il est parfois inquiétant, tel le cas suivant: le 15 novembre, un jeune paroissien, M. Roland Poiron, s'est égaré en chassant le chevreuil.

Après avoir parcouru plusieurs milles, il alluma un feu, certain qu'il était de passer la nuit en forêt; mais les compagnons de chasse de Roland s'étant aperçu de sa disparition, alertèrent les gardes forestiers qui le retrouvèrent vers onze heures, alors que la tempête faisait rage. La forêt avait perdu son attrait.

St-Laurent

Décès de la Rév. Sr Marie-Renée-du-Précieux-Sang

Le dimanche 7 novembre s'éteignait paisiblement au couvent de St-Laurent, à l'âge de 93 ans, la Rév. Sr Marie-Renée-du-Précieux-Sang (née Olivine Vaillancourt).

Née le 28 février 1873 à St-Sauveur de Québec, elle fit son entrée au noviciat de Québec, le 14 janvier 1896, et arrivait à St-Laurent, Man., le 17 décembre 1897. A part des années 1911 et 1912 où elle se dévoua à Winnipeg et à Québec respectivement, elle passa sa vie à St-Laurent qu'elle aimait beaucoup et où elle se dépensa sans compter pour la paroisse.

Depuis quelques années, la maladie ne lui permettait plus un travail actif, mais la prière était son occupation habituelle. On peut dire d'elle qu'elle a passé en faisant le bien.

Le service fut chanté par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, dans l'église paroissiale, et la levée du corps fut faite par le R. P. P. Lebel, O.M.I., aumônier. Les Soeurs Franciscaines firent les frais du chant, sous la direction de M. François Gratton. L'inhumation se fit dans le cimetière des Soeurs Franciscaines.

Les porteurs furent MM. Joseph Prairie, Moïse Ducharme, Cléophas Léost, Wilfrid Chartrand, Joseph Calvez et Adrien Chartrand.

Mariage Coutu-Lavallée

Le samedi 13 novembre, à 4 h. p.m., dans l'église paroissiale, le R. P. L. Brossard bénissait le mariage de Mlle Lorraine Lavallée, fille de M. et Mme Baptiste Lavallée, à M. André Coutu, fils de M. et Mme Henri Coutu. Les nouveaux époux résideront à St-Laurent.

Elisabeth de Belgique est décédée à 89 ans

BRUXELLES — Le palais a annoncé le 23 novembre le décès de la reine-mère Elisabeth de Belgique, grand-mère du roi Baudouin, veuve d'Albert 1er. La reine a succombé à une crise cardiaque quelques semaines après qu'elle se fut heureusement remise d'une première attaque. La souveraine, qui était âgée de 89 ans, est décédée à 21 heures 35 (heure locale — 15 heures 35 à Montréal), au château de Stuijvenberg. La cour de Belgique observera probablement un deuil d'un mois.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le Jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.15—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.23—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
8.00—Vie croissante
8.20—Horaire
8.25—Nouvelles
8.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.25—Témoignage
4.35—Pourquoi pas
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Musique de chambre
11.00—Le coin des mélomanes

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Echos du concile
8.00—Marchand de sable
9.30—Musique des Pays-Bas
10.00—Concert symphonique
11.00—Le monde est mon pays

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Les trente-trois tours du monde

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Théâtre de poche
11.00—Une demi-heure avec

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Echos du Concile
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Piano à quatre mains
10.30—Opérettes

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Les élèves de La Broquerie reçoivent des prix et des diplômes de français

LA BROQUERIE — La distribution des prix et diplômes de français, organisée par le cercle local de la Société St-Jean-Baptiste, avait lieu le dimanche 21 novembre à l'école élémentaire. M. Hubert Bouchard, maître de cérémonies, invita M. Gilles Normandeau, principal, à faire la nomenclature des lauréats de l'école élémentaire, tandis que M. l'abbé F. Juneau, curé, et M. Georges Bolly, préfet, présentaient les prix et diplômes. M. Albert Vielfaure, M.A.L., et M. Alphonse Fournier présentèrent ceux de l'école secondaire.

M. Georges Choiselat, commissaire de l'école consolidée, adressa quelques mots bien choisis et M. Alphonse Fournier, commissaire de la division Seine, après avoir félicité et encouragé les élèves, remercia les organisateurs de cette séance, les parents, les instituteurs et institutrices, les dévoués curés qui ont toujours secondé les efforts entrepris pour la cause, de même que les religieuses qui travaillent dans la paroisse depuis 53 ans et qui y demeureront, tous l'espèrent.

M. Albert Vielfaure se dit honoré de prendre la parole au nom de l'Association d'Education. Il félicita ceux qui font des efforts pour conserver la culture française et dit qu'il ne faut jamais avoir peur d'entreprendre une chose louable même si les prophètes de malheur prédisent la faillite. Le succès est parfois plus facile à atteindre qu'on n'oserait le croire.

M. le curé assura une fois de plus ses ouailles que même s'il est né Québécois, il a épousé la cause manitobaine. Ce qui l'a édifié lors de son arrivée dans l'Ouest en 1950, c'est l'esprit d'initiative et la vigueur de la vie française dans ce milieu. Par contre, comme tout patriote de coeur, ce qui le chagrine le plus c'est de constater chez quelques-uns l'apathie envers la langue maternelle.

Un chant intitulé "Chante à la Joie" fut exécuté par un groupe d'élèves de l'école élémentaire, sous la direction de la Rév. Sr Denise Emond, institutrice, alors que Mlle Michelle Bohémier accompagnait au piano.

Un groupe d'élèves de l'école secondaire sous la direction de M. Louis Dubé, présentèrent le chant "Sur tous les chemins du monde" et "Chant de l'Association", repris en choeur par l'assistance. Mlle Lucille Bohémier était au piano.

Un prix pour composition sur l'embellissement rural, présenté par la Chambre de Commerce, fut remporté par Mlle Louise Nicolas et un prix pour le concours sur les vocations, offert par les Chevaliers de Colomb, fut remporté par Mlle Lucille Laurencelle.

Félicitations aux élèves qui ont remporté des prix et diplômes. Remerciements à tous ceux qui ont participé à l'organisation de la distribution de même qu'à tous ceux qui étaient présents.

Convalescente

Voeux de prompt rétablissement à Mme Eugène Verrier, convalescente à la maison après un séjour à l'hôpital.

Dunrea

Activités

Malgré la neige qui tombe à flocons serrés, les jeunes n'en sont pas moins enthousiasmé pour unir leurs talents et contribuer aux oeuvres sociales.

Ainsi, le samedi soir 20 novembre, conduit par leurs parents non moins dévoués, ils se rendaient au sanatorium de Ninette où avait lieu une séance à laquelle contribuaient des groupes d'écoliers des différents centres avoisinants, ainsi que des patients du sanatorium et plusieurs autres personnes venant de Brandon, Belmont, Baldur, Glenora et Hilton.

Cette soirée, organisée sous les auspices de l'Association Canadienne des Voyageurs du Club de Brandon, fut radiodiffusée.

La salle d'audience était comble et les jeunes, sous la direction de la toujours dévouée directrice de l'école locale, la Rév. Sr St-René, M.O., rendirent avec brio deux chansons qui furent fort applaudies et ils méritèrent de se rendre à une audition générale à Brandon pour le samedi 27 novembre. Les jeunes Bernard Boulet et Patrick Carney charmèrent l'auditoire avec de beaux morceaux de piano rendus à la perfection. Il y eut en tout 23 numéros au programme et les assistants en eurent pour leur argent.

Ensuite, le mercredi soir 24 novembre, à la salle paroissiale, avait lieu une autre soirée sociale au profit de la Société de l'Aide à l'Enfance. La salle pourtant d'une bonne dimension était remplie à craquer, et là encore les jeunes contribuèrent généreusement des chants joyeux soutenus par les sons harmonieux de M. Denis Rondeau et sa guitare.

Il y eut chants, musique, danses, et il ne faut pas oublier la comédie offerte avec tant de naturel par le dévoué Ronald Boulet, ivrogne invétéré, qui fit bien rire l'assistance.

M. J. A. Greaves, un des principaux membres de l'Association de l'Aide à l'Enfance pour le district de Brandon et très dévoué à la cause, entretint l'assistance sur les activités de cette oeuvre de bienfaisance. A la fin de la veillée qui était sous les auspices des dames de la Ligue des Femmes Catholiques de cette localité, Mme Martial Lussier, en mots choisis, remercia tous et chacun pour leur généreuse coopération.

Malades

Prompt retour à la santé à MM. Oliva Boulet et Pierre Aubin, qui furent hospitalisés dernièrement à St-Boniface et Winnipeg.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Herman Aquin à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital de Killarney ces jours derniers.

Aucune bataille contre l'athéisme

ROME (CCC) — Le Secrétariat pour les non-croyants n'entend promouvoir ou préparer aucune bataille contre l'athéisme, a déclaré, au cours d'une conférence, le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, président de cet organisme.

'Ce que ce secrétariat désire, a poursuivi le cardinal, c'est diminuer la haine dans le monde, étudier l'athéisme dans ses différentes formes, en comprendre les manifestations, et faire en sorte que dans les universités et instituts ecclésiastiques la réalité de ce phénomène de notre époque devienne une matière d'étude. Les conditions dans lesquelles se réalise le progrès scientifique, comme la présence des partis communistes, répandent désormais l'athéisme sur une échelle mondiale, si bien que des continents entiers, comme l'Asie et l'Afrique, qui n'étaient pas affectés auparavant, commencent à présent à le connaître. Le Secrétariat pour les non-croyants prendra soin aussi des catholiques et des fidèles des autres confessions religieuses vivant dans des pays à régime communiste, afin qu'ils puissent jouir de la juste et nécessaire liberté".

Des Canadiens sont au Vietnam depuis 40 ans

STE - ANNE - DE-BEAUPRE (CCC) — Il y a quarante ans cette année que les Rédemptoristes canadiens - français (province de Sainte - Anne-de-Beaupré) sont au Vietnam.

C'est à la fin de novembre 1925 que le premier contingent de missionnaires composé des PP. Hubert Cousineau, Eugène Larouche et du frère Thomas Saint-Pierre faisait son entrée à Hué. De ce nombre un seul est encore vivant, le Père Eugène Larouche (originaire d'Hébertville, Lac Saint-Jean) et il est encore missionnaire là-bas, témoignage concret de la présence des Rédemptoristes canadiens-français depuis 40 ans.

En 1964, le Vietnam était érigé en Province autonome. Il compte actuellement 129 Pères et 76 Frères convers. Parmi ce nombre on compte 19 Pères canadiens-français qui ont choisi de rester dans la nouvelle Province. Notons que depuis le début de cette fondation, 59 Pères et 7 Frères coadjuteurs canadiens-français sont allés là-bas. Parmis les Pères, 25 ont été ordonnés au Vietnam. Il convient de souligner l'originalité de cette formule qui a consisté à envoyer, à partir de 1939, des jeunes séminaristes qui ont terminé leurs études théologiques tout en se préparant dans le pays même aux futures tâches qui les attendaient.

Actuellement leur travail se répartit comme suit: ministère paroissial (très limité), missions populaires, retraites au clergé, bibliothèques et centres d'accueil, action catholique et aussi, ce qui n'est pas le moindre, aide aux réfugiés, aux pauvres et aux sans-abri. Présentement six Pères canadiens-français se dévouent auprès des Montagnards, peuplade primitive qui habite surtout la région des hauts plateaux du Sud Vietnam. Leur travail consiste principalement à relever le niveau de cette population sous-développée en leur enseignant des méthodes de culture qui leur permettront de survivre.

A un moment où la presse, la radio et la télévision parlent des combats sanglants qui se déroulent dans ce pays, en proie à la misère et à l'instabilité politique, il convient de souligner le travail remarquable de nos compatriotes depuis 40 ans et qui a abouti, selon le chanoine Groulx, à la réalisation "d'une des oeuvres les plus marquantes dans l'Eglise missionnaire".

En plus des Rédemptoristes, mentionnons également la présence des Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu (depuis 1952) et de trois Jésuites canadiens-français.

Les religieuses, à St-Norbert, renouvellent leurs voeux

ST-NORBERT — Dans l'église paroissiale de St-Norbert, au cours de la grand-messe liturgique du dernier dimanche après la Pentecôte, les Soeurs Grises ont eu le bonheur de renouveler leurs voeux, puisque ce dimanche coïncidait avec la fête de la Présentation de Marie.

Au numéro des annonces sur le bulletin paroissial, on lisait ceci: "Aujourd'hui, votre pasteur reçoit, au nom de l'Eglise, le renouvellement des voeux de nos religieuses. Nous voulons profiter de cette occasion pour les remercier pour tout ce qu'elles font dans notre communauté pour rendre la grâce de la charité du Seigneur, à l'exemple de Mère d'Youville, plus active et plus efficace. Nous les félicitons chaleureusement et les assurons de toutes nos prières et de nos meilleurs voeux".

Le pasteur de cette paroisse, M. l'abbé Léo Couture, dans son homélie, fit ressortir, avec conviction, les points suivants: le renouvellement des voeux des religieuses s'intègre bien dans le cadre de l'évangile d'aujourd'hui, alors qu'on a à contempler dans la foi la fin du monde, ou plutôt la fin d'un monde, car le monde que nous connaissons vit présentement sa première phase, celle où le péché est agissant, en préparant celle où le Seigneur viendra sur les nuées avec beaucoup de puissance et de gloire. Les religieuses, voyant en pleine connaissance la fin du monde, se sont engagées dans la fin d'un monde pour être davantage capables de se donner à "celui qui nous a rendus capables de partager l'héritage des saints dans la lumière . . . et nous a fait passer dans le Royaume de son Fils bien-aimé".

Voulant inviter tous les fidèles et plus particulièrement les soeurs à faire une première prière d'appartenance totale à Dieu qui permet d'être fortifiés par la puissance de sa gloire", M. le curé fit entendre à l'assemblée une chanson sur disque de Gilbert Bécaud, intitulée "Je t'appartiens", et dont les paroles finales étaient en liaison étroite avec cette vérité première de notre foi que notre raison d'être en est une de contemplation perpétuelle de Dieu dans sa majesté et son mystère. Voici ces paroles: "Souvent je pense que dans ton immense palais de silence, tu dois être bien, je t'appartiens".

* * *

Succès de jeunes acteurs

Le dimanche 28 novembre, une vingtaine d'élèves de l'Institut Collégial de St-Norbert se rendaient à La Broquerie afin de participer à la soirée de variété organisée sous les auspices de la Relève. Le groupe dirigé par M. Guy Lemoine remporta un prix de $20.00 pour l'interprétation de la pièce intitulée "Alphonse Mijote".

Les acteurs, Gérard Labelle, Léo Fontaine, Michèle Arnal, Ronald Lagacé, Yves Joyal et Guy Marion, méritent de sincères félicitations. Les gens de St-Norbert auront l'occasion de voir cette pièce, en plus de deux autres à la soirée théâtrale, qui aura lieu le vendredi 3 décembre à l'Institut Collégial.

St-Laurent

Mariage MacPherson-Kerbrat

En l'église de Chilliwack, C.-B., le samedi 30 octobre, avait lieu le mariage de Mlle Hélène Kerbrat, fille de M. et Mme Hervé Kerbrat, de St-Laurent, à M. Robert MacPherson, fils de M. Stewart MacPherson, d'Agassiz, C.-B. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. A. Morris, O.M.I., de Mission City, C.-B. Les servants de messe étaient Joseph Pettis, de Seabird, et Jack Wells, de Mission City.

Pendant la cérémonie religieuse, Mme Groth, de Chilliwack, exécuta quelques beaux cantiques; Mme Franck, de Chilliwack, touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était élégante dans sa robe blanche en poult-de-soie, son court voile retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses jaunes.

La dame d'honneur, Mme Alfred Del Rizzo, soeur de la mariée, de Sioux Lookout, Ont., portait une robe en brocart vert pâle; des roses de même nuance ornaient son voile; des roses blanches composaient son bouquet.

La mère de la mariée portait une robe de brocart jaune doré, chapeau et gant blancs et accessoires dorés. Son bouquet de corsage était de fleurs jaunes.

Le garçon d'honneur était M. Roald Borhaven, de Hammond, C.-B., ami du marié. MM. Jean Kerbrat et W. Otts agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, un repas fut servi à l'hôtel Empress où tous les invités se réunirent. Un joli gâteau à trois étages, confectionné par Mme Maurice Fuyttins, d'Agassiz, ornait la table d'honneur, ainsi que deux beaux bouquets de fleurs naturelles.

Le maître de cérémonies était M. Alfred Payne, beau-frère du marié. M. Jean-Louis Derrien proposa le toast aux mariés avec les compliments d'usage. Le R. P. A. Morris voulut exprimer ses voeux aux nouveaux époux et remercier la mariée pour les services rendus à la mission durant ses huit années d'enseignement.

La soirée se termina à la résidence de M. MacPherson par des chants et des danses. M. Wolfgang Otto s'accompagnait à l'accordéon et sut charmer l'auditoire par ses belles chansons à répondre.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un ensemble de lainage brun, une étole de vison et des accessoires noirs. Les nouveaux époux résideront à Agassiz, C.-B.

Etaient présents au mariage MacPherson-Kerbrat, ainsi qu'à la réception: les parents de la mariée, ses soeurs et frère et leurs conjoints, Mme R. Sasnow, de Winnipeg, M. et Mme Alfred Del Rizzio, de Sioux Lookout, Ont., M. et Mme Wolfgang Otto, de Lethbridge, Alta, M. et Mme Jean Kerbrat, de St-Brieux, Sask.; des neveux et cousins, M. et Mme Marcel Creusot, de Winnipeg, MM. et Mmes Jean-Louis et Hervé Derrien, de Vancouver, C.-B.; des soeurs et beaux-frères du marié, MM. et Mmes Alfred Payne, d'Agassiz, Donald Morris, de Vancouver, et Stan Radomyski, de Kelowna, C.-B., ainsi que MM. et Mmes David Charles Seabird, d'Agassiz, Jack Kirkman, de Harrison, et Roald Borhaven, de Hammond, C.-B.

Mariage Coutu-Lavallée

Le samedi 6 novembre avait lieu le mariage de Mlle Lorraine Lavallée, fille de M. et Mme Baptiste Lavallée, à M. André Coutu, fils de M. et Mme Henri Coutu. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., bénissait le mariage. Après la cérémonie religieuse, un repas fut servi chez les parents de la mariée et une soirée dansante termina la journée à la salle Laurentia.

Malades

On souhaite un prompt rétablissement aux personnes suivantes, hospitalisées dernièrement: Mme Laurier Gareau, qui est à l'hôpital Victoria de Winnipeg; Mme Anne Gareau, patiente à l'hôpital de Brandon; Mme Adrian Mongin, qui a passé quelques jours à l'hôpital de Stonewall, maintenant convalescente à la maison; Mme Albert Boudreau, transportée d'urgence à l'hôpital durant la fin de semaine.

Bazar

Tous les paroissiens sont invités au grand bazar qui aura lieu à la salle paroissiale les 3, 4 et 5 décembre, au profit de l'église. Invitation cordiale aux paroisses environnantes.

— No 457 —

HORIZONTALEMENT

1—Railler quelqu'un.
2—Pousser d'un seul coup les deux billes avec la queue, au billard. — Personnes sottes, niaises.
3—Inflammation de la muqueuse des gencives (plur). — Petite colline.
4—Tout ce qui compose un lit. — Terminaison.
5—Grande plaine américaine. — Fête le 26 mai.
6—Voyelles. — Pronom. — Poisson.
7—Sans inégalités. — Entonne.
8—Genres. — Marque l'état.
9—Appris. — Masse de neige durcie.
10—Nom ancien du Pô. — Dans le pain.
11—Château de la vallée de la Loire. — Vagabond.
12—Imitation des poésies attribuées à Ossian.

VERTICALEMENT

1—Dont le métier est d'écorcher des animaux.
2—Aucun. — Genre de mammifères.
3—Personne chargée du teillage. — Signifie égalité.
4—D'un rouge éclatant. — Petits cubes.
5—Tailla la tête d'un arbre. — Ville d'Allemagne.
6—Déterminent le poids. — Conçu et exprimé.
7—Route rurale. — Mouvement circulaire. — Coup sur le tambour.
8—Indique répétition. — Diable.
9—Lient avec un noeud. — Rivière de l'Asie.
10—Parle. — Non décentes.
11—Laine restée dans le peigne. — Enrhume.
12—Alcaloïde de la fève de Calabar. — Exister.

SOLUTION DU PROBLEME No 456

■ **Horizontalement:** 1. Sesquialtère; 2. Apeurer — Us; 3. Natif — Tien; 4. Su — Té — Indice; 5. Clou — Stevin; 6. Ressentiment; 7. Remêler; 8. Tiens — Mine; 9. Iris — Metteur; 10. San — Tine — Se; 11. Tiers — Lien; 12. Essieu — Filet.

■ **Verticalement:** 1. Sanscritiste; 2. Epaule — Irais; 3. Set — Ostéines; 4. Quitus — Ns — Ri; 5. Urfé — Tsé; 6. Ie — Nr — Mi; 7. Artistement; 8. Intimité; 9. Tièdement — Li; 10. Nivelée — Il; 11. Ru — Ciné — Usée; 12. Es — Entrèrent.

M. R.-A. Decosse, de Somerset, est décédé à l'âge de 72 ans

SOMERSET — Le 28 novembre est décédé à l'hôpital général St-Boniface, après deux semaines de maladie, M. Roméo-Anthime Decosse, de Somerset, âgé de 72 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Myrtle Belleville; six fils, Edgar, de la Californie, Gérald, de Kimberley, C.-B., Maurice, de Glenboro, Donald, Emile et René, de Somerset; quatre filles, Mme Denis Payette (Marie), de Winnipeg, Mme A. Cinq-Mars (Viola), de St-Norbert, Mme Bill Candline (Cécile), de Calgary, Alta, et Mme Gilles Nault (Diane), de Ste-Anne-des-Chênes; 30 petits-enfants; quatre frères, Antonio, de Nanaimo, C.-B., Wilfrid, de Somerset, Aristide, de Caracas, Venezuela, et Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, Sask.; deux soeurs, Mme Irène Bessette, de Vancouver, et Mme Antoinette Belleville, de St-Boniface.

M. Decosse est né à Somerset où il vécut toute sa vie, sauf quelques années à la guerre 1914-18. Revenu d'outre-mer, il devint secrétaire-trésorier de la municipalité de Lorne, poste qu'il occupa pendant 43 ans, prenant sa retraite en 1962.

M. Decosse a été un grand sportif et un homme très dévoué à son village et à sa municipalité. Il fut toujours un membre très actif de la Chambre de Commerce de Somerset et de la Légion canadienne et ancien Grand Chevalier et cofondateur du Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb.

Les six fils portèrent leur père en terre, précédés des porteurs honoraires suivants: MM. Josaphat Doyon, Gordon Lowrez, Ambrose Messner, Alexandre Lafrenière et Gustave Martel.

L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse où plusieurs des siens y reposent, entre autres ses deux frères, Orphidas et Albert, décédés en 1960.

Remerciements

La famille Decosse désire, par la voix du journal, exprimer ses plus sincères remerciements au Dr Georges Mabon et à toutes les personnes qui lui ont envoyé des fleurs et bouquets spirituels, ainsi qu'à tous ceux qui ont assisté aux funérailles. Un grand merci aux Filles d'Isabelle de Somerset pour le repas préparé pour les membres de la famille, porteurs honoraires et personnes venues de l'extérieur. Ce geste a été fort apprécié et témoigne grandement de leur dévouement et de leur charité.

Résultat final du vote dans les centres français du Comté de Lisgar lors du scrutin du 8 novembre

Endroit	Alsop (N.P.D.)	Elias (Ind.)	Loeppky (C.S.)	Muir (P.-C.)	Westwood (Lib.)
Mariapolis	14	8	14	105	52
St-Léon	3	0	18	18	51
Somerset	10	5	32	150	181
St-Lupicin	2	1	4	28	31
Cardinal	4	1	11	26	39
Notre-Dame-de-Lourdes	10	7	49	140	222
Bruxelles	5	9	6	68	124
St-Claude	10	6	38	116	183
Haywood	5	6	18	82	71
Autres bureaux	543	194	2,514	8,180	3,888
Total	**606**	**237**	**2,704**	**8,913**	**4,842**

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	86.4	86.4	86.4	86.4	86.6
C.W. No 3	83.4	83.4	83.4	83.4	83.6
Fourrage No 1	82.4	82.4	82.4	82.4	82.6
Fourrage No 2	79.4	79.4	79.4	79.4	79.6
Fourrage No 3	76.4	76.4	76.4	76.4	76.6
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	140	140	140	140.6	141.2
C.W. No 3—6 rangs	130	138	138	138.6	139.2
Fourrage No 1	128	128	128	128.6	129.2
Fourrage No 2	126.4	126.4	126.4	127.2	127.6
Fourrage No 3	123.4	123.4	123.4	124.2	124.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	121⅜	121⅜	121.4	121⅞	122
C.W. No 3	116⅜	116⅜	116.4	116⅞	117
C.W. 2 rej.	116⅜	116⅜	116.4	116⅞	117
C.W. No 4	108	107.6	107⅞	108⅛	108⅛
Ergot	101	100.6	100⅞	101⅛	101⅛
Sur voie net	121.6	121.4	121⅝	122	122⅛

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	264⅜	270⅛	275.4	278	277
Janvier	252	255.4	261.2	263	264
Mars	242⅝	244.6	248	250.6	253.4
Mai	239	240⅞	245	247	250.2
AVOINE —					
Décembre	86	86	86	86	86.2
Mai	86.4	86.4	86⅜	86.4	86.6
Juillet	85.6	85.6	85.6	85.6	85.6
ORGE —					
Décembre	131.4	131.4	131⅜	132.2	132.6
Mai	132	132	132	132⅝	133.2
Juillet	130⅞	130⅞	130⅞	131⅜	131.6
LIN —					
Décembre	285.4	285.6	286⅜	288.4	288⅜
Mai	291⅞	292⅛	293⅜	295.2	295⅜
Juillet	291.2	291.6	292.6	294⅞	294⅞
SEIGLE —					
Décembre	122	121.6	121⅞	122⅛	122⅛
Mai	129.4	129⅛	128.6	129⅝	129.2
Juillet	130	129⅜	129.2	129.4	129.6

(Pour la semaine du 22 au 26 novembre 1965)

Première assemblée 1965-66 des Parents et Maîtres de Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le jeudi soir 25 novembre avait lieu la première assemblée 1965-66 de l'Association des Parents et Maîtres. Elle débuta par la prière et un mot de bienvenue par M. le président Gérard Lemoine, puis il y eut lecture des minutes par Mme la secrétaire Doris Lemoine.

Le rapport financier donné par Mme Irène Dumesnil, trésorière, fut suivi de la présentation du personnel enseignant:

M. Lucien St-Vincent, principal de l'Institut Collégial, enseigne la physique en 11e et 12e années, les sciences en 9e et 10e, les mathématiques en 9e et 11e, l'hygiène en 9e et l'éducation physique aux garçons des 9e, 10e et 11e.

La Rév. Sr Renée-des-Anges est professeur de chimie, de mathématiques et d'anglais en 12e année, et elle s'occupe de l'éducation physique des filles des 9e, 10e et 11e.

La Rév. Sr Paul-de-l'Eucharistie enseigne le français, l'anglais et la littérature en 11e année, la composition et la littérature en 10e, la composition anglaise en 9e, et elle est, de plus, bibliothécaire de l'Institut.

La Rév. Sr Marguerite-Yvonne est professeur de français, de littérature et de géographie en 10e année, de dactylo en 10e et 11e, de mathématiques en 10e, de littérature anglaise en 9e, et de plus, elle enseigne le chant aux garçons et filles des 9e, 10e et 11e.

M. Aimé Delaquis est professeur de la 9e année; il enseigne le français, l'histoire et la géographie, puis le français et l'histoire en 12e, l'histoire et la géophie en 9e. Il est en charge, aussi, de l'orientation de ses élèves.

La Rév. Sr Supérieure est principale de l'école élémentaire et elle enseigne en 8e année; la Rév. Sr Berthe-Augustine, en 7e; la Rév. Sr Gérard-Ernest, en 6e; Mlle Jacqueline Ritchot, en 5e; Mme Maurice Lemoine, en 4e; Mlle Agnès Gousseau, en 3e; Mme Henri St-Onge, en 2e; Mme Yvette Saurette, en 1ère.

A tour de rôle, M. St-Vincent et Soeur Supérieure firent quelques remarques sur les changements au programme scolaire.

M. Georges Laberge, du comité des programmes de la Fédération, était l'invité d'honneur. M. l'abbé A. Couture, curé, le présenta à l'assemblée. Dans sa causerie, M. Labrege développa, dans ses grandes lignes, le thème de l'année des Associations des Parents et Maîtres: "Le rôle des chrétiens dans la vie politique".

Mme Lily Baudry remercia le conférencier et l'on se quitta après le café.

Funérailles

Le jeudi 25 novembre eurent lieu, à St-Georges, les funérailles de M. Narcisse Brémaud, décédé à l'hôpital général St-Boniface le dimanche 21 novembre. MM. et Mmes Marcel, Louis et Auguste Brémaud, de Ste-Agathe, et Alexandre Brémaud, d'Atikokan, Ont., Mme Angélique Olivier et sa fille, Alice, Mme Harold Reid, de Regina, et la plupart des neveux du défunt des environs se sont rendus à St-Georges pour le service funèbre de leur frère et oncle. La santé chancelante de M. et Mme Léon Decaire (Joséphine) les empêcha d'y assister.

Remerciements

Tous les parents du défunt présents aux funérailles apprécièrent beaucoup le réconfortant repas servi à l'issue du service. Grand merci à M. et Mme Albert Lacroix et à toutes les dames de l'organisation de St-Georges qui ont rivalisé d'amabilité. Mme Marie Brémaud, âgée de 84 ans, a été profondément touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues et en est vivement reconnaissante à tous.

Lorette

Félicitations à Mlle Canada

La population de Lorette est heureuse d'offrir ses plus chaleureuses félicitations à Mlle Diane Landry du grand honneur d'avoir été choisie Mademoiselle Canada.

Mlle Landry compte de nombreux parents et amis dans cette paroisse, y ayant vécu pendant plus de dix-sept ans. La population entière applaudit aujourd'hui à ses succès, avec joie et sincère enthousiasme.

Tous sont fiers de cette "fille de chez-nous" et souhaitent à Mlle Canada un règne prospère et enrichissant.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Alphonsine Corbel, patiente à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, et au jeune Neil Vandepoele, hospitalisé à Ste-Rose-du-Lac depuis le samedi 27 novembre.

Va-et-vient

M. et Mme Yves Guillas, de Grandview, rendaient visite à M. et Mme C. Debeucklaere, en fin de semaine du 20 novembre, s'étant rendus à Ste-Rose-du-Lac pour les funérailles de leur oncle, M. Jean Ferec.

M. et Mme Elsime Soucy, de St-Adolphe, ont passé quelques jours chez leurs parents, durant la semaine du 16 novembre.

M. et Mme E. Denis et leurs fils, René, Adélard et Réal, se sont rendus à Thompson, le jeudi 25 novembre, pour assister au mariage de leur fils et frère, Robert, à Mlle Grace Thompson, de Neepawa. Les nouveaux mariés demeureront à Thompson.

Soirée

Une soirée folklorique, organisée par les élèves de l'école secondaire, eut lieu dans la salle paroissiale le dimanche 14 novembre, à 8 h. Cinquante personnes étaient présentes. M. J. Vandenbosch et M. et Mme G. Vandenbosch agissaient comme surveillants. Un goûter termina la soirée.

Condoléances

Sincères condoléances à la Rév. Sr M.-de-Lourdes, du couvent du St-Rosaire, à l'occasion du décès de sa soeur, Mme A. Fournier, le 17 novembre.

Bingo

Il y aura bingo au rez-de-chaussée de l'église le dimanche 5 décembre.

St-Malo

Cours pour adultes

Depuis neuf semaines, M. Danny Hobson, comptable au Bureau de l'Impôt sur le Revenu, donnait un cours de comptabilité à St-Malo. Vingt-sept personnes en ont profité. Ce cours qui fait partie du "Small Business Management Training Program" est dirigé par le Département d'Education et destiné aux gérants de petites entreprises ainsi qu'aux personnes intéressées. Vu le succès de ces classes, il est probable que sous peu, on pourra en continuer la série.

St-Georges

Partie de cartes

Le dimanche 21 novembre avait lieu la partie de cartes organisée par la L.F.C. au profit de la paroisse.

Mme Richard April, présidente du comité d'organisation, décerna les prix comme suit: prix d'entrée, Mme Ephrem Vincent; gagnants aux cartes, Mme Raymond Desautels, Mlle Maureen Chèvrefils, MM. Jean Dupont et Henri Desautels; à la roue de fortune, M. Paul-Emile Bisson, Mme Sévère Vincent, Mme Henri Desautels, MM. Russell Bowman, Alphonse et René Vincent. Plusieurs remportèrent aussi de beaux prix au bingo. A la loterie, Mlle Colette Ste-Croix, de Powerview, gagna la belle "Horloge anniversaire 400 jours"; M. Paul Boulet, le service de vaisselle, et la petite Solange Desautels eut la jolie poupée.

Merci au Père Plamondon et à ses Troubadours qui ont présenté un beau programme de musique, chants et danse indienne; l'assistance les a vivement applaudis.

Sincère merci aussi à tous les responsables de cette soirée qui fut vraiment un beau succès. On a recueilli pour la paroisse la somme de $382.28. Un réconfortant goûter mit fin à cette soirée et M. l'abbé Gédéon Trudeau, curé, remercia tous les organisateurs et tous ceux qui sont venus les encourager.

Ste-Geneviève

Tombola-bazar

Le dimanche 21 novembre eut lieu, dans la salle paroissiale, une tombola-bazar. Malgré les mauvais chemins, plusieurs braves s'y rendirent. Voici les noms des gagnants au tirage: 1er prix, $15, gagné par Mme Deforel, rue Langevin, St-Boniface; 2e, couvre-pieds, par M. Conrad Bouvier, de Ste-Geneviève; 3e, $5, par Georges Desrosiers, de Ste-Anne. Il y eut aussi tirage d'un tapis gagné par Mme Marie-Anne Legal et d'une couverture gagnée par M. Ernest Desrosiers. Il y eut en plus, plusieurs parties de Bingo et autres activités.

Merci à tous les organisateurs et à ceux qui sont venus encourager la paroisse par leur présence et leurs contributions.

Bingo

Il fait plaisir d'annoncer à tous les amateurs de bingo que la série de bingo recommencera dimanche prochain 5 décembre.

Le gros lot sera de $135 en 58 numéros. Venez gagner de l'argent pour Noël tout en rencontrant des amis et en aidant aux entreprises paroissiales.

Bienvenue à tous.

Chronique sportive

Les Blue Bombers ont perdu la Coupe Grey mais ils se sont bien défendus

par Jacques LEMOYNE

En regardant la joute de samedi dernier on se demandait si les Blue Bombers voulaient la coupe Grey. En plus de concéder six points, ce qui ne fut pas une erreur de jugement cependant, et en ne mettant pas à profit cinq échappées des Tigres, les Blue Bombers laissaient échapper ainsi toutes leurs chances de remporter, une fois de plus, le trophée qui aurait été le couronnement d'une année extraordinaire. Qu'on songe au peu de chances qu'on accordait aux joueurs de Bud Grant au début de la saison et on comprendra pourquoi le club de la métropole des Prairies a si bien mérité les ovations que ses partisans n'ont pas hésité à lui accorder lors de son retour de la ville Reine. Winnipeg a bien joué, mais une défensive féroce et des vents qui soufflaient à une allure frisant la tornade, les ont privés d'une victoire possible. Les Bombers ont été les meilleurs du point de vue des statistiques, mais ce sont les Tigers qui ont gagné la coupe.

Le vent a joué un rôle prépondérant dans cette joute. Il n'y a pas à dire, les caprices de la nature commencent à occuper une place importante dans la présentation de cette joute. Une année, c'est le brouillard, l'autre c'est le vent, et quel vent. Il a même fallu changer les règlements du jeu ce qui, dans les circonstances, ne nous a pas semblé une bonne décision. Si on admettait que le vent soufflait également pour les deux équipes, il ne fallait pas changer les règlements. Quoiqu'il en soit, c'est toujours ce vent qui a forcé les joueurs de Bud Grant à concéder six points importants à l'adversaire. "Mieux valait céder six points que d'en accorder 21, a déclaré Grant après la joute; et devant la furie du vent on accepte facilement son explication. Mais on s'explique plus difficilement le fait que les Tigers, ayant échappé le ballon à cinq reprises, les Bombers n'aient pu capitaliser sur de telles erreurs. Si étrange que cela puisse paraître, il y a une explication: la férocité de la ligne défensive du club Hamilton. Voilà des gaillards qu'il ne ferait pas bon rencontrer dans une lutte sans armes! Il y a là de quoi bouffer tout un régiment de Viet Cong et de toutes les autres sortes de cognes que vous voudrez.

Ailleurs s.v.p.!

Mais ce qui nous a le plus impressionné, à part cette défensive extraordinaire, c'est la persévérance des organisateurs de cette importante joute à vouloir nous la présenter en provenance de Vancouver ou de Toronto. Il est temps qu'on se décide à changer de local, pour l'avantage du football canadien. Nous avons écrit la même chose l'an dernier et nous allons le répéter cette année encore. Winnipeg, Ottawa, Calgary et les autres villes du football canadien ont fait autant pour le football que Vancouver et Toronto et il est temps que les dirigeants du football canadien le reconnaissent. Il n'y a rien de bien excitant à voir le vent pousser le ballon dans le lac Ontario, et encore rien de moins excitant que de savoir qu'un club ne peut tenter une passe parce qu'on ne sait pas si le ballon ne s'envolera pas vers la frontière des Etats-Unis, ou vers la baie James.

Nous ne cherchons pas à excuser les Bombers; ils ont été bel et bien battus par un club en excellente condition physique et désireux de venger les défaites du passé, dont quelques-unes avaient un petit aspect chanceux qui rendait la défaite encore plus amère. Mais nous n'aimons pas qu'on se sente presque obligé de décerner un trophée aux éléments de la nature pour la part active que le vent ou le brouillard jouent dans cette partie, la plus importante de l'année. Le football professionnel a besoin de s'occuper un peu plus des amateurs et un peu moins des revenus d'une seule joute. Qu'on le veuille ou non il n'y a pas que les gens de Toronto et de Vancouver qui paient pour faire vivre les magnats du football canadien. Il serait temps qu'on s'en souvienne. En attendant, saluons les solides Tigres de Hamilton, les grands champions du football canadien. Ils ont vaincu une équipe courageuse.

Gordie Howe

Il ne s'agit pas d'un nouvel agent secret mais bien du temps qu'il aura fallu à Gordie Howe pour passer du rôle de héros à celui de mauvais garnement. Lorsqu'il a marqué son 600e but à Montréal, le public du Forum lui a accordé une ovation incroyable. Il a fallu retarder le jeu, balayer la glace tandis que le public ne cessait d'acclamer Howe. Quand il est revenu sur la patinoire quelques minutes plus tard ce furent encore des cris de félicitations. Même les joueurs du Canadien n'hésitèrent pas à féliciter Gordie après son but, et l'imperturbable Lorne Worsley parvint à sourire en remettant le disque à Howe. En moins de trois minutes de jeu officiel, cette même foule se tournait contre Howe. Ce dernier, on l'aura souvent remarqué, joue beaucoup trop du bâton et se montre très rude sur ses derniers jours. Il a donc bousculé Jean-Claude Tremblay le long de la rampe, l'attrapant à la figure avec son bâton. Tremblay s'est écrasé sur la glace, blessé au visage une fois de plus. Le public était furieux et avec raison.

Ce malheureux incident, que Howe a regretté vivement après, est venu ternir un des beaux moments de la carrière de cet athlète prodigieux. Il est bien entendu que Howe ne devait rien aux amateurs de Montréal et aux joueurs du Canadien, mais quand on occupe une position de choix comme la sienne, il est convenable de se conduire comme un grand champion. Admettons donc que Howe, qui est un athlète remarquable, ne l'a pas fait exprès et soulignons encore une fois l'habileté de cet athlète et son aisance au jeu. Il n'y a pas un joueur actuellement qui semble pouvoir menacer son record, et comme Gordie en a encore pour quelques saisons dans la Nationale, on peut dire qu'il faudra au moins une couple de générations de joueurs avant que quelqu'un ne parvienne à égaler son record. Howe aura sa place dans le Temple de la Renommée du hockey et il tente probablement de prouver que Léo Durocher avait raison quand il disait: "Nice guys finish last."

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Police montée

Le lundi 22 novembre, le collège reçut la visite de la Police montée de St-Pierre. Le caporal Rokosh nous présenta trois films très intéressants; les deux premiers étaient sur les accidents d'auto et le troisième sur l'entraînement des Polices montées. Un des films sur les accidents était en couleur et le caporal avertit ceux qui n'avaient pas beaucoup de sang-froid de sortir de la salle . . . Pas un ne sortit. Je crois que le film eut un heureux effet sur ceux qui ont le "pied pesant" par nature.

Le soir même, il y eut de vives discussions à ce sujet. Merci alors au caporal Rokosh d'avoir eu l'amabilité de venir nous rendre cette visite et de nous intéresser au plus haut point.

(Gilbert D'Auteuil)

Film

Il est indubitable que les films en couleur acquièrent plus facilement la faveur de notre auditoire étudiant. Cependant, lorsqu'un film en noir et blanc a une réelle valeur, il réussit quand même à se mériter des éloges et à alimenter des discussions intéressantes.

"Le trou" se classe dans cette catégorie. Et pourtant, l'action tourne autour de si peu: le creusage d'un trou. Mais ce trou incarne tout l'espoir de quatre hommes condamnés pour plusieurs années à la prison. L'ingéniosité qu'ils déploient, les obstacles à franchir, les complications qui surviennent, dont la moindre n'est certes pas la venue d'un cinquième dans la cellule, le "suspense" qui plane tout au long des trois bobines, tout cela crée chez le spectateur une tension qui est loin d'être désagréable.

Le tour de force de l'auteur de ce film a surtout été de ne pas résoudre la question primordiale qui harcèle tous ceux qui ont vécu littéralement les heures angoissantes des détenus. Le nouveau venu dont la conduite semble trop exemplaire pour un repris de justice a-t-il trahi, oui ou non, ses compagnons de captivité? Les arguments qu'on pourrait alléguer pour ou contre ont été tellement dosés qu'aucun des deux plateaux de la balance ne réussit à l'emporter. Et si l'on veut être franc avec soi-même, il faut ne pas se prononcer. Ne serait-ce pas un chef-d'oeuvre dans son genre?

Bulletins

Deux mois et demi d'écoulés, c'est bien le temps de faire le point. On se réunit donc pour voir où chacun en est dans ses efforts pour atteindre le but qu'on s'est fixé. La force de gravité n'a-t-elle pas tendance à faire retomber les élans qu'on voulait si haut? La question est peut-être superflue, mais la prise de conscience renforcira les bonnes volontés.

Voici quels sont ceux qui se sont mérités les honneurs du mois de novembre:

12e A: Gérald Valois, 70%; Gilles Massicotte, 69%.

12e B: Stanley Fontaine, 70.3%; Gilbert D'Auteuil, 66.3%.

11e: Paul Ayotte, 80%; Paul Delannoy, 77.2%.

10e A: Robert Ayotte, 81.1%; Alfred Phaneuf, 74.6%.

10e B: Marcel Archambault, 78%; Robert Lussier, 74.5%.

9e: Paul Saurette, 86.8%; Paul Barnabé, 85.2%.

Si nous jetions un coup d'oeil sur les notes de conduite et d'application de chacune des classes, nous constaterions que plus de la moitié des élèves ont conservé ce mois-ci leur excellence. Et c'est la 12e B qui s'est le plus distinguée dans ce domaine.

Prix de français

On a fait coïncider avec la lecture des notes la remise des diplômes de français de l'Association pour les examens de juin dernier, ainsi que les prix spéciaux décernés au premier de chacune des classes.

On a remis aux élèves présents un disque français et des volumes. Ceux qui nous ont quittés les recevront par la poste: 12e, Ronald Proulx, 85%; 11e A, René Chaput, 87%; 11e B, Denis Lavoie, 83%; 10e, Donald Toupin, 87%; 9e A, Gilles Carrière, 80%; 9e B, Gérald Guénette, 75%.

Avec ces prix, 91 parchemins ont été distribués. Nous retransmettons, par la voie de ce journal, nos plus sincères félicitations à tous nos élèves anciens et actuels qui ont réussi à décrocher cette attestation d'étude de leur langue maternelle. Puisse-t-elle demeurer le symbole de la fierté qui nous anime!

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Ste-Rose-du-Lac

Décès de M. Jean Ferec

Le mercredi 17 novembre, M. Jean Ferec est décédé, après une longue maladie, à l'âge de 60 ans.

Né en Belgique, M. Ferec arriva dans le district de Ste-Rose du Lac en 1906. Il fit ses études à l'école du village, puis s'installa à Lonely Lake et revint à Ste-Rose du Lac en 1947.

Il épousa Mlle Myrtle Jenks en 1930. De ce mariage sont nés deux enfants, René et Rose (Mme Léo Kiesman) demeurant tous les deux à Ste-Rose du Lac. Il était le frère de Mme Jean-Louis Guillas et de M. Antoine Ferec.

Condoléances aux familles éprouvées.

Décès de M. Israël Pelletier

Le vendredi 19 novembre, M. Israël Pelletier est décédé à l'hôpital de Ste-Rose du Lac, à l'âge de 93 ans.

Né et éduqué dans la province de Québec, il vint dans l'Ouest à l'âge de 19 ans et s'installa sur une ferme dans le district de Ste-Rose du Lac en 1904. Son épouse le précéda dans la tombe en 1933.

Le R. P. J. Alarie, O.M.I., chanta la messe de Requiem le lundi 22 novembre et l'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient six petits-fils du défunt: Charles, Daniel et Hervé Lussier, Benoît, Paul et Denis Pelletier.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Israël, de Ste-Amélie, Lucien, de la Californie, et Maurice, de Ste-Rose du Lac; quatre filles, Mme Louis-Aimé Lussier (Yvonne), Mme Wilfrid Proulx (Marie-Louise), Mme Charles McCarthy (Sylvia), de Ste-Rose du Lac, et Mme S. Normand (Alice), de Pine Falls. Il laisse aussi 32 petits-enfants et 81 arrière-petits-enfants.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

La Salle

Décès de Mme F. Lafond

Le samedi 27 novembre, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée, à l'âge de 65 ans, Mme Florida Lafond, de La Salle. Les prières furent récitées le lundi 29 novembre, à 7 h. 30 p.m., à la chapelle funéraire Philippe Coutu. Le service fut chanté mardi à l'église de La Salle et l'inhumation eut lieu au cimetière local.

Née à Lorette le 11 février 1900, Mme Lafond (née Manaigre) vécut au Manitoba toute sa vie. Elle fut membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne pendant 25 ans. Son mari, Alphonse, la précéda dans la tombe en 1949.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Jean-Paul, de La Salle; trois filles, Mmes Roméo Marion (Thérèse) et Yvon Calvey (Marielle), toutes deux de St-Boniface, et Mme Fern Desrochers (Marguerite), de Fort Garry; quatre petits-enfants; deux frères, MM. Adélard et Gustave Manaigre, de Lorette; trois soeurs, Mmes Albert Desrosiers (Laura), de Ste-Anne-des-Chênes, Charles Lafond (Julia), de La Salle, et Fortunat Girardin (Marguerite), de Transcona.

Mme Auguste Bélanger, 73 ans, est décédée à N.-D.-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le vendredi 19 novembre, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédée à l'hôpital local, Mme Auguste Bélanger (née Hermeline Lesage).

La défunte laisse dans le deuil son époux; quatre frères, Noé, de Vancouver, C.-B., Frank et Joseph, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Paul, de St-Boniface; deux soeurs, Marie, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme Georges Lavack (Marie-Louise), de Ste-Anne-des-Chênes.

Mme Bélanger fut une malade exemplaire. Il y a seize ans, alors qu'elle et son époux se préparaient à partir pour l'Est, elle eut une première attaque de paralysie qui fit remettre à tout jamais le voyage projeté. Pendant toutes ces années de souffrance, Mme Bélanger, si bien connue sous le nom de Mimi, fut un modèle de patience et de résignation. Jamais on ne l'a entendue se plaindre ou s'attrister sur son état, soumise qu'elle était à la volonté de Dieu.

Les funérailles de Mme Bélanger eurent lieu en l'église paroissiale le lundi 22 novembre. M. l'abbé Pierre Gagné, curé, officiait. Au choeur assistaient: MM. les abbés Simon Nivon, aumônier de l'hôpital, et Gérard De Ruyck, curé de Bruxelles. M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, dirigeait le chant.

Les porteurs étaient MM. Joseph Théroux, Maurice, Germain et Adrien Lesage, Lewis Lavack et Henry Gray, tous neveux de la défunte.

Remerciements

M. Auguste Bélanger et la famille Lesage désirent remercier tous les parents et amis qui ont manifesté de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Autre décès

A l'hôpital de Vancouver, le 1er octobre, est décédée Dolorès-Marie Marcoux, âgée de 9 ans, fille de M. et Mme Hervé Marcoux. Outre ses parents, elle laisse dans le deuil deux frères, Albert et Paul; son grand-père, M. Noé Lesage, autrefois de Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que de nombreux oncles et tantes. Les prières furent récitées en l'église Holy Name où la messe fut également célébrée le jour suivant. L'inhumation eut lieu à Ocean View Burial Park.

Lorette

Mariage Grossman-Emond

Le samedi 20 novembre, en l'église Notre-Dame de Lorette, M. l'abbé H. Perron bénissait le mariage de Mlle Raymonde Emond, fille de M. et Mme Marcien Emond, à M. William Grossman, fils de M. et Mme Joseph Grossman. Ils étaient tous deux accompagnés de leur père respectif. La dame d'honneur était Mlle Mary-Ann Grossman.

Après la cérémonie religieuse, parents et amis se rendirent au Cercle Ouvrier de St-Boniface pour un délicieux souper. M. Maurice Emond, frère de la mariée, agissant comme maître de cérémonies, proposa le toast à la mariée. Des voeux furent adressés aux nouveaux époux par MM. J. Grossman et M. Emond; le marié offrit ses remerciements.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à Lorette.

Etaient venus de Montréal pour le mariage de leur fille et soeur, Raymonde, M. et Mme Marcien Emond, Mme Robert McDonald ainsi que M. et Mme Maurice Emond. Ils en ont profité pour visiter M. Alphonse Grégoire, père de Mme Emond, les familles Jean-Baptiste Grégoire, Gaston Bohémier ainsi que d'autres parents et amis.

Jubilés d'argent

Le 20 novembre, M. et Mme Louis Gélineau célébraient leur 25e anniversaire de mariage à la salle paroissiale de Lorette. Leur fils, Philippe, lut une belle adresse exprimant les voeux de la famille et des amis. La foule nombreuse leur offrit une jolie bourse et plusieurs cadeaux.

Le 27 novembre, M. et Mme Donat Lavallée célébraient leur jubilé d'argent. Il y eut messe d'action de grâces à 7 heures 30 p.m. Quoique la température fût inclémente, il y avait une belle assistance et tous ont bien joui de leur soirée. Mlle Denise Lavallée lut au nom de tous une adresse à ses parents. De nombreux cadeaux leur furent offerts, ainsi qu'une bourse. Félicitations à ces deux couples.

Augmentation du taux assurance-automobiles

De fortes augmentations dans le nombre et le coût des réclamations d'assurance-automobiles vont amener une hausse notable dans les taux de ces mêmes assurances au Manitoba, en 1966.

Un relevé de la Fédération de toutes les Assurances au Canada indique que la plupart des compagnies augmenteront leurs taux dans une moyenne de 10.6 pour cent, à partir du 1er janvier.

L'augmentation la plus aiguë s'effectuera dans la région du Winnipeg Métropolitain où les taux vont monter de 12 pour cent. A Brandon, l'augmentation sera d'environ 8 pour cent, de même qu'à Churchill, Thompson et autres régions du nord du Manitoba. Dans le reste de la province, l'augmentation sera d'environ 6 pour cent. Ces augmentations seront en vigueur lorsque les polices devront être renouvelées l'an prochain.

Le taux moyen de hausse dans les taux par tout le pays est de 5.6 pour cent, déclare la Fédération des Assurances.

Je ne connais pas de condition plus défavorable pour la pureté de l'âme, que la saleté physique.

Mme BEECHER-STOWE.

Hommage des professeurs, élèves et parents du Collège Mathieu au R. P. Benoît Paris

(Suite de la première page)

quer au secrétaire les changements d'adresse, les nouvelles de mariages et de naissances parmi nos anciens.

Depuis quelques années, le collège était désireux de faire connaître la culture française au plus grand nombre possible de concitoyens de la province. Grâce à une entente entre le Collège d'Education de la Saskatchewan et le Collège Mathieu, des cours de français pour adultes se donnent maintenant au collège. Le R. P. Alain Piché, O.M.I., préfet des études, explique brièvement le procédé employé pour ces cours et formule le souhait que d'autres cours semblables pourront se donner dans un avenir assez rapproché.

Il a souvent été dit que derrière tout grand homme il y a une femme qui l'encourage. Cette pensée s'applique certainement à l'Amicale du collège, car depuis quelques années, les dames de l'Amicale ont formé l'Amicale féminine. Leur but est de seconder les activités de l'Amicale et d'aider à leur façon au développement du collège. Mme O. Carrière, secrétaire de l'Amicale féminine, avait le plaisir de lire le compte rendu de leurs activités. La confection des tentures pour le théâtre a certainement été une oeuvre magnifique accomplie par l'Amicale féminine, l'an dernier. Cette année, l'Amicale féminine a organisé une vente de billets afin de recueillir des fonds pour aider au développement et à la propagande du français. Sincères mercis à ces dames si généreuses et si dévouées.

Le cinquantenaire

Comme tous les membres de l'Amicale le savent, nous fêterons en 1967 le cinquantenaire du collège. Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., en est le responsable. C'est à ce titre qu'il exposa à la réunion ce qui se fait pour préparer ces fêtes, et la meilleure façon c'est de remettre en valeur les buts que s'étaient proposés les fondateurs du collège: développer la culture française parmi les citoyens de langue française de la Saskatchewan et diffuser cette culture parmi les concitoyens de la province. Il faut donc dire qu'au point de vue académique de belles améliorations s'accomplissent actuellement: session de cours d'été, cours de français pour adultes, cours de théologie pour adultes. Des pourparlers se continuent avec le Département d'Education de la Saskatchewan, ainsi qu'avec les autorités de l'université.

C'est avec optimisme et confiance qu'il faut envisager l'avenir du français en Saskatchewan, et le collège a un très grand rôle à jouer.

En guise de détente, l'Amicale féminine avait organisé un petit goûter aux fromages arrosés de quelques vins de choix, le tout en honneur du Père Paris qui a tant fait pour le collège et pour la cause française dans la province. Durant une demi-heure tous les membres de l'Amicale ont dégusté ces mets, tout en discutant et échangeant des commentaires au sujet des différentes activités du collège et de l'Amicale.

Le R. P. André Renaud, O.M.I., professeur à l'Université de Saskatoon, était le conférencier invité de la journée. Durant plus d'une heure, il a vivement intéressé l'auditoire par le choix du sujet de sa conférence: "Le Collège Mathieu et le fait français en Saskatchewan". Il a d'abord tracé un tableau historique du fait français en Amérique, pour ensuite parler du rôle des Canadiens français dans l'Ouest. La culture française, comme la lumière, ne perd rien de son éclat en se propageant. Il faut approfondir notre culture et la rendre accessible à tous ceux qui veulent en jouir. Le collège a donc le devoir de transmettre cette culture à ses élèves pour qu'eux, à leur tour, puissent la faire rayonner à travers la province, et ceci dans tous les domaines: politique, économique, social.

Le Père Renaud se mit ensuite à la disposition de l'auditoire pour répondre à ses questions.

A 5 h. p.m., le Père Paris a offert le saint sacrifice de la messe. C'était son action de grâces pour les vingt-cinq années de vie sacerdotale consacrées au service de Dieu, de son Eglise et de la Société. Un souper fut ensuite servi pour les invités d'honneur au réfectoire de la communauté du collège, tandis que les élèves et leurs parents mangeaient au réfectoire des élèves.

Soirée des Philosophes

Les deux classes de philosophie dédièrent leur soirée de cette année au Père Paris, qui célébrait son jubilé d'argent sacerdotal. C'est la chorale du collège, sous la direction du Père Binette qui ouvrit la soirée avec trois chants très entraînants. "La Tragique aventure du docteur Faust" de Christopher Marlowe était la pièce présentée par les philosophes. Le rôle principal était joué par Louis Stringer, qui a démontré beaucoup d'habileté et de doigté en interprétant Faust.

Après la pièce, le Père Recteur, avant d'inviter le Père Paris à nous adresser la parole, traça un bref tableau de sa vie si remplie, surtout durant les années 1946 à 1963 alors qu'il était professeur au collège.

Le Père Paris a voulu remercier très sincèrement, non seulement ceux qui ont aidé à faire cette journée vraiment la sienne, mais aussi tous les Pères, Frères, parents, amis qui, durant ses 25 années de prêtrise, ont collaboré à rendre sa vie riche de joies et d'expériences. Le Père Paris n'a pas voulu nous quitter sans laisser un message: il faut regarder de l'avant, il faut rayonner. N'est-ce pas là ce qu'a fait le Père Paris?

Ainsi prenait fin la journée des parents et de l'Amicale.

(Denis Tourigny)

Congrès annuel diocésain des Dames de Ste-Anne à Val Marie

VAL-MARIE — Le 4 novembre eut lieu à Val-Marie, Sask., le septième congrès diocésain des Dames de Ste-Anne. Le thème du Congrès était "Le rôle des Parents dans l'Education Religieuse de leurs enfants".

Tenu dans la salle paroissiale, au sous-sol de l'église récemment construite, sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, représenté par Mgr Gérard Couture, V.G., curé de Ponteix, ce congrès a réuni 55 dames des neufs paroisses affiliées, huit aumôniers paroissiaux et six invités.

Tout fut bien à l'ordre quant aux procédures, aux délibérations et aux discours. Le congrès débuta à 11 heures a.m., pour se terminer par un banquet servi par les dames de la CWL de Val-Marie, immédiatement après la messe célébrée par M. l'abbé Oscar Lemay, curé de Val-Marie, aux intentions des congressistes et de leurs familles.

Outre Mgr Couture, curé de Ponteix, on remarquait: MM. les abbés Joseph Bernier, aumônier diocésain des DSA et curé de Ferland, Arthur Moquin, V.F., curé de Laflèche, Dominique Dugas, curé de la Cathédrale de Gravelbourg, Fernand Ducharme, curé des paroisses de Coderre et Courval, Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, Oscar Lemay, curé de Val-Marie, et Lucien Poulin, curé de Lisieux. Visiteurs: M. l'abbé A. Boudreau, directeur diocésain de la CWL, Mme Wolfater, présidente docésaine de la CWL ainsi que la secrétaire diocésaine de cette ligue, M. l'abbé Roger Ducharme, professeur au Collège Mathieu et aumônier général de l'ACFC, le R. P. Albert Fournier professeur au Collège de Gravelbourg et conférencier invité, (un extrait de l'exposé du thème du congrès paraîtra plus tard dans ce journal), et le R. P. Sebastain Drake, propagandiste des Retraites fermées à la maison de Lumsden (St. Michael's).

Le congrès débuta par la prière récitée par l'aumônier diocésain, M. l'abbé Joseph Bernier, puis le chant de l'O Canada".

Mme Hermine Syrenne, présidente locale, et M. l'abbé O. Lemay souhaitèrent la plus cordiale bienvenue aux congressistes et visiteurs. Mme J. A. Fournier, présidente diocésaine, après avoir offert ses voeux à l'assemblée et remercié les dames de Val-Marie ainsi que leur curé, exprima le désir que le congrès se déroule dans un esprit de charité, sagesse et démocratie. A la demande de la présidente diocésaine, Mgr Couture bénit l'assemblée. Mme Emile Tourigny, présidente du Comité spirituel diocésain, présenta un bouquet spirituel au nom des DSA en adressant des voeux de 30e anniversaire de prêtrise à M. l'abbé O. Lemay, curé de Val-Marie.

A l'heure de 1965

M. l'abbé J. Bernier, aumônier diocésain des DSA, après quelques mots de bienvenue et remerciements, donna brièvement quelques explications concernant la Résolution sur le futur projet des DSA. (Cette résolution fut étudiée dans le courant de l'après-midi.) L'Exécutif n'a cependant pas jugé opportun de faire voter la résolution qui aurait pu transformer la Fédération des DSA en Ligue des Femmes Catholiques (section française).

Il est bon de dire ici que les membres de l'exécutif ont joué franc-jeu avec ce congrès. Ils n'ont certainement pas l'intention de prendre des petits moyens pour en arriver à leurs fins. S'ils ne gagnent pas leur cause par la démocratie, ils ne semblent pas avoir recours à des subterfuges . . . ce leur serait bien trop facile . . . mais pas très vaillant! Ils ont choisi, comme nous pouvons en juger, le moyen le plus difficile mais le plus intelligent . . . celui de convaincre les personnes concernées en temps et lieu. Ils ne sont ni des peureux, ni des orgueilleux, ils travaillent pour une cause et ils sont sérieux.

Actuellement, Mgr Decosse et le Vicaire général, Mgr Couture, sont tous deux à Rome. L'exécutif a bien l'intention de ne rien décider, ni de passer cette résolution dans un "vase clos", et j'ajoute ce commentaire: "Nous avons un exécutif qui a fait ses preuves . . . les membres ont conscience de travailler pour une cause . . . Ils ne tiennent pas à répéter cette lamentable attitude d'associations qui "parachutent" des directives de je ne sais où, des directives parfois si "irréalisables" qu'elles ne voient "jour" que sur des feuilles de papier et encore . . .

Les questions posées sur le nouveau projet furent discutées intelligemment. M. l'aumônier diocésain de la CWL, l'abbé A. Boudreau, curé de Shaunavon, fit la mise au point sur certaines questions. Il invita les DSA à se joindre à la Ligue, moyen par excellence pour garder les services paroissiaux tels qu'indiqués par la Ligue avec le privilège de tenir les réunions et congrès en notre langue française. Il reste donc comme conclusion que chaque DSA se fasse un devoir de réfléchir et d'étudier sérieusement les problèmes qu'envisagent leurs associations dans le diocèse de Gravelbourg. La rénovation du mouvement DSA comme ACP n'atteint pas la "masse", la majorité des dames. Le programme n'attire pas les jeunes mamans, dirigeantes de demain. L'exécutif a considéré sa part de responsabilité en travaillant sérieusement à donner aux jeunes dames le mouvement d'Apostolat qu'elles veulent choisir en 1965.

Rapports diocésains

Mme Alfred Chabot, secrétaire diocésaine, donna le rapport des dernières réunions diocésaines et fit la lecture de la correspondance.

Mme Alfred Clermont, trésorière diocésaine, donna un résumé du rapport financier.

Ces rapports imprimés en détails furent distribués aux congressistes durant l'inscription.

Mme Paul Moquin, vice-présidente diocésaine, et Mme Albert Picray présidente paroissiale de Ponteix, remplirent la charge de secrétaires correspondantes pendant le congrès.

Comité des résolutions

M. l'abbé A. Chabot, curé de Willow-Bunch, Mme Alice Bonneau, présidente paroissiale de Willow-Bunch, ainsi que Mme Emile Tourigny, présidente du comité spirituel diocésain (Ponteix), ont remis les résolutions suivantes:

Attendu que le thème du congrès est "Le rôle des Parents dans l'éducation religieuse de leurs enfants",

. . . Que chaque conseil paroissial fasse une étude approfondie du thème au cours des réunions mensuelles.

Que les DSA participent et prennent part à toutes les conférences catéchistiques qui auront lieu dans leur paroisse ou localité.

Attendu que les cours de Préparation au Mariage donnés dans certaines paroisses à la suite d'un voeu du dernier congrès tenu à Ferland,

. . . Que tous les efforts soient faits par les dames de Ste-Anne pour encourager nos jeunes à suivre ces cours,

. . . Que les DSA se fassent également les apôtres des cours par correspondance de préparation au mariage du Centre Catholique de l'Université d'Ottawa,

. . . Que les cours par correspondance "Foyers Heureux" soient encouragés et propagés par les DSA.

Rapports annuels paroissiaux

Ces rapports lus par les présidentes locales suscitèrent d'heureux commentaires. Cette expérience, première de ce genre depuis la fondation de la Fédération, a révélé que les activités paroissiales, prises dans les cadres des Services Paroissiaux, sont plus intenses qu'on aurait cru se le figurer. Voici les noms des présidentes paroissiales qui ont donné ces rapports: Mme Alice Bonneau, Willow-Bunch; Mme Albert Picray, Ponteix; Mme Paul Moquin, Gravelbourg, Mme Gilles Boisvert, Ferland, présentée par Mme René Fauchon, Mme Tétreault, remplaçant Mme Jules Minne, de Laflèche, Mme Paul Moquin, Gravelbourg, présentée par Mme Lucien L'Heureux (présidente de Loisirs au Diocésain), Mme Grayczyck, de Courval, Mme Maurice Beaudette, de Coderre, et Mme Hermine Syrenne, de Val-Marie, présentée par Mme Emile Paradis.

Les trois présidentes gagnantes pour fiches les plus complètes sont: Mmes Gilles Boisvert, Ferland, Alice Bonneau, Willow-Bunch, H. Syrenne, Val-Marie. Ces prix sont des dons reçus gracieusement de M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, et de l'ACFC de la Saskatchewan.

Certificats de mérite

Deux certificats de mérite artistiquement dessinés par les mains habiles des Soeurs du Monastère du Précieux-Sang de Gravelbourg, furent remis à Mme R. Pinsonneault, de Gravelbourg, ainsi qu'à Mme G. Parent, maintenant résidante à Québec, en reconnaissance de la part des DSA pour les cours de préparation au mariage donnés par ces dames et leurs époux aux jeunes des paroisses de Ferland et Gravelbourg durant l'année 64-65. (Suite d'un voeu du dernier congrès.) M. l'abbé Joseph Bernier, A.D. des DSA, ainsi que Mme Alice Bonneau récemment décorée de la médaille Bene Merenti, firent les honneurs de la distribution.

M. l'abbé Bernier, après lecture des certificats, félicita chaleureusement ces dames, exprimant le désir que ce beau geste d'apostolat se renouvellera dans plusieurs autres paroisses.

Mme Joseph-Edmond Chabot, épouse du président du poste CFRG, se fit l'interprète de celui-ci ainsi que de M. Dumont Lepage, gérant du poste, et remit un souvenir à Mme Lucien Beaudoin, de Ferland, ardente propagandiste du poste CFRG.

Messe et banquet

La messe du congrès fut dialoguée, messe dite par M. l'abbé Bernier. Quelques chants furent exécutés par les chorales de Val-Marie et Gravelbourg, assistées des religieuses du couvent de Val-Marie. M. l'abbé O. Lemay donna l'homélie.

Pour clôturer cette journée bien remplie, un succulent repas fut servi par les dames de la CWL de Val-Marie. Mme H. Syrenne, présidente locale, présidait ce banquet qui réunissait quelque 75 personnes.

Mme Wolfater, présidente diocésaine de la CWL, offrit les voeux des dames anglaises.

Un programme varié fut offert à M. l'abbé Lemay par les élèves de l'école supérieure, dirigées par les religieuses de l'Assomption.

Mgr Gérard Couture, V.G., donna les conclusions du Congrès, et M. l'abbé Adrien Chabot donna les appréciations avec une "finesse" digne d'un aumônier des DSA! M. l'abbé Bernier remercia l'assemblée de sa belle collaboration durant la journée.

Après le banquet, des diapositives en couleur furent projetées sur l'écran par le R. P. Sebastian Drake, propagandiste des Retraites fermées de la Maison St. Michael's de Lumsden, Sask.

Un autre congrès est terminé. Si votre correspondante a varié les différentes procédures de ce congrès dans son reportage, c'est que ce congrès n'était pas "tout à fait" comme les autres, donc ce rapport s'en ressent! A l'an prochain, mesdames! Sera-ce "Congrès des DSA"? ou Congrès de la LFC? A vous de choisir!

Le Comité Diocésain des DSA 1965.

Saint-Front

Nouvelle patinoire

Une équipe de cinq hommes, comprenant Louis Syrenne, Lucien Richard, Jos. Plamondon, Jos. Baril et Albert Nivon, a acheté la patinoire de Spalding. Le 15 novembre, quinze hommes répondirent à l'appel en se rendant à Spalding pour y démolir la patinoire, et le soir, tout était chargé sur des camions et des remorques. M. Alfred Bourque, avec son tracteur Massey-Ferguson qui a une attache hydrolique, s'est chargé d'arracher les poteaux. Un autre groupe s'est formé dans cette localité pour construire la nouvelle patinoire qui remplace l'ancienne.

Çà et là

M. et Mme P. Tessier, conduits par M. et Mme Ken Sunderland, de Scrip, sont allés à Saskatoon, le 15 novembre, afin que M. Tessier puisse subir un examen médical à l'hôpital de l'Université.

MM. Horace et Claude Syrenne et Thomas Daniels sont partis, le 15 novembre, à la chasse à l'élan au nord de la province.

Mme Clotilde Quessy, ainsi que M. et Mme Benoit Beaudry, ont fait, le 16 novembre, un voyage d'affaires à Mumboldt.

M. Lucien Bussière a conduit, le 16 novembre, cinq dames à Lanigan.

Tous sont peinés d'apprendre que Mme Henri Moyen a passé deux semaines à l'hôpital de Spalding.

M. et Mme Arthur-C. Lamoureux et leurs deux filles ont, récemment, visité Mme Alphonse Bonthoux et ses deux filles, à Carrot River.

MM. Léo, Auguste, Jean et Alphonse Syrenne et André Plamondon sont partis, le 21 novembre, en direction du nord de la province afin d'y rencontrer leurs deux cousins, de Fannystelle, Man. Ensemble ils passeront la semaine à poursuivre l'élan avec l'espoir qu'ils auront la même chance que MM. Horace et Claude Syrenne et Thomas Daniels, qui ont ramené à la maison chacun un élan, la semaine précédente.

Prompt rétablissement à Mme Martial Dufault, patiente à l'hôpital de Spalding depuis le 18 novembre, souffrant d'une congestion pulmonaire.

M. et Mme P.-H. Proulx sont allés à Moose Jaw, le 18 novembre, afin de prendre part à un souper familial à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Hormidas Proulx, mère de Mme P.-H. Proulx. Tous sont heureux d'apprendre que, depuis son opération au cours de l'été dernier, M. H. Proulx va très bien.

M. Jean-Marie Tardivel, employé à Thompson, Man., est venu, le 21 novembre, chercher son épouse et son fils, Stéphane, qui étaient depuis trois semaines chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Laurent Plamondon.

M. et Mme André Strat et leur fils, Alain, ainsi que M. et Mme Joseph Basset, ont visité, le 21 novembre, Mme Pauline Karts, M. et Mme Verle Tarasoff et leur fille, Darren, de Quill Lake.

Saint-Isidore de Bellevue

Retraite paroissiale

Toute la paroisse se fit un devoir de suivre assidûment les offices de la retraite du 14 au 20 novembre, prêchée par le R. P. L. Puech, O.S.M., lequel avec un brin d'humour sut faire comprendre et accepter les leçons et les conseils donnés à cette occasion.

Cours Mariage-Bonheur

Plusieurs couples suivent le cours "Mariage-Bonheur" donné par M. l'abbé R. Gaudet, de Duck Lake. Chacun le trouve intéressant et instructif.

Interventions chirurgicales

Mme Victor Dubois et sa fille Jeannine ont toutes deux subi une sérieuse opération au coeur. Jeannine est maintenant de retour en classe et on espère que sa mère sera de retour pour Noël. Un neveu de Mme Dubois, François Gareau, a subi la même opération au début de l'année et se porte très bien maintenant.

Voeux de prompt rétablissement à Mme Dubois et sa fille, ainsi qu'aux autres malades: Mme Ronald Gaudet, opérée à Sasktaoon, Mmes Réal Gareau, Saül Théoret et Félix Pelletier, et à MM. Arthur Gareau et Georges Topping, à Wakaw.

Grand Commissaire

M. Denis Roy, de Domremy, à été élu grand commissaire de ce district en remplacement de M. Henri Begrand. Bon succès, M. Roy, dans ces nouvelles fonctions.

FERLAND, SASK. — Le cours de théologie pour adultes va toujours bon train à Ferland. Le vendredi 12 novembre, M. l'abbé Pouliot, professeur au Collège de Gravelbourg, donna un cours d'Ecriture sainte. Il exposa le récit de la Genèse, l'expliqua et démontra comment il fallait concevoir le récit de la Création du Monde. Plus de vingt-trois élèves assistèrent et se montrèrent des plus intéressés, s'il faut en juger par le grand nombre de questions auxquelles M. l'abbé Pouliot eut à répondre. Lui aussi, pendant plus de deux heures et demie, eut à faire face à un auditoire qui voulait savoir à tout risque . . .



Sur cette photo, on peut voir M. l'abbé Pouliot, expliquant à nos étudiants adultes de Ferland "Comment l'homme ne descend pas du singe" . . . Très intéressés par cette histoire de la famille humaine, et très attentifs (de gaucho à droite): Mme Rosaire Chabot, M. Alfred Chabot, Mme Alfred Chabot et Mme Médelger Chabot . . .



Durant la pause-café, M. l'abbé Pouliot, lui aussi, dut répondre à bon nombre de questions et donner des explications supplémentaires. C'est un intermède, mais non pour le professeur! Tout de même, le temps du café est un temps propice pour toutes sortes d'échanges d'opinions.



M. l'abbé Pouliot s'entretient avec Mme Antonio Chabot, institutrice à l'école de Billimun, et présidente du cours d'adultes de Ferland. Près de celle-ci Mme Viateur Chabot.

L'A.C.F.C. accorde des prix de français aux élèves méritants de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 24 octobre en l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie, eut lieu la distribution des prix de français aux élèves de l'Académie et de l'école St-Paul. Après le mot de bienvenue, les élèves de l'école St-Paul interprétèrent plusieurs beaux chants français et un choeur parlé, "Célébration de la Parole".

Les étudiantes de l'Académie avaient aussi fait du beau travail et présentèrent deux comédies: "Caroline a l'oreille fine", par quelques élèves des 9e et 10e années, et "Tante Aurore" par celles des 11e et 12e années. Ce fut très intéressant, et des artistes en herbe . . . il y en a chez nous. Le choeur français chanta "Faidoli" et "Envoie tes Messagers".

M. Georges Blain, président du Cercle local, distribua les prix de français donnés par l'A.-C.F.C. et par le Cercle local à tous les élèves méritants. Il faut mentionner ici ceux qui se méritèrent des prix provinciaux de rang: Lilian Donahue, Estelle Blain, Terrence Neefs, Joanne Blain, Bruno Hudon, Lucie Cousin, Paul Gaudet, Denis Poulin; des prix provinciaux de matière: Denis Pelletier, du Collège Notre-Dame, Terrence Neefs, Joanne Blain, Jacqueline Bolduc, Félix Casavant, Maria Mikula, Jocelyne Ethier, tous de Prince-Albert.

Il remercia la Commission scolaire pour sa coopération, félicita chaleureusement tous les élèves, remercia les instituteurs pour leur constant dévouement, et remercia les parents pour leur encouragement. M. l'abbé Papen adressa la parole et souligna les années d'enseignement sans rénumération par plusieurs religieuses et demanda une bonne main pour Soeur Thérèse du Sacré-Coeur. On passa le chapeau et ces recettes serviront à l'achat de disques et livres français pour les classes françaises. Félicitations aux élèves pour leur beau succès. Merci à tous les responsables pour un si bel après-midi passé dans une ambiance exclusivement française.

Le vénérable Makhlouf

CITE DU VATICAN — La dernière étape en vue de la béatification du vénérable Charbel Makhlouf, moine profès maronite libanais, a été franchie par la lecture, devant le pape, du décret approuvant les miracles proposés pour la cause de béatification.

Ce décret autorise la béatification qui a été fixée au 5 décembre prochain.

Les thompsonnistes réélisent leur chef

EDMONTON — La journée du vendredi 26 novembre au congrès du Crédit social, à Edmonton, a été marquée d'un chaleureux appel à l'adresse des créditistes québécois, qui se sont dissociés du parti après les élections de 1963.

Les délégués ont déclaré, dans une résolution, que tous les créditistes et tous les autres groupes appuyant les principes du Crédit social devraient se joindre au parti national.

M. Robert Thompson, qui venait tout juste d'être reconfirmé dans ses fonctions de chef du parti, a fait écho à cette résolution son allocution, ajoutant cependant que la réunification du parti " ou son éventuel réalignement" ne devait pas s'effectuer au mépris des principes du Crédit social.

"J'ouvre à mes amis du Canada français une main tendue et un coeur chaud", a-t-il dit.

"Nous devons nous préoccuper personnellement des Canadiens qui parlent une autre langue que la nôtre. Les droits des minorités au Canada, dont la plus importante est l'individu lui-même, doivent être protégés."

M. Thompson a affirmé que la diversité ethnique du Canada peut constituer sa plus grande force tout particulièrement dans sa lutte pour éviter d'être submergé par les Etats-Unis.

Le Ralliement des créditistes a présentement neuf représentants au parlement, et le Crédit social, cinq.

Les délégués ont par ailleurs réélu M. Martin Kelln, un fermier de 43 ans, à la présidence du parti, pour les quatre prochaines années. M. Kelln occupait déjà la présidence depuis 1961.

Immédiatement après sa réélection, M. Kelln a déclaré qu'il tenterait de réimplanter le Crédit social dans les deux provinces où le parti est actuellement inexistant, l'Ile-du-Prince-Edouard et le Québec.

La réélection de M. Thompson comme leader du parti est survenue dès le premier tour de scrutin. Il a défait deux adversaires, tous deux députés, MM. Bert Leboe et H. A. Olson.

On n'a pas révélé le nombre de votes obtenus par chaque candidat, mais, pour être élu au premier scrutin, M. Thompson avait besoin de l'appui d'au moins la moitié des délégués, soit 142 sur 283.

Laflèche

Çà et là

M. et Mme Jules Minne allèrent à Glenavon et Montmartre visiter leurs filles, Gabrielle et Madeleine.

Mme Jos. Chorel est allée passer quelque temps avec sa fille, Mme Therrien, à Lisieux.

M. et Mme Gaston Blanchard et leurs enfants sont venus passer une semaine avec leur mère, belle-mère et grand-mère.

Mlle Martha Watteyne, d'Edmonton, visitait ses parents, M. et Mme L. Watteyne.

Mlles Jacqueline Périgny, Carolyn DeWulf et Carol Czernick ont passé une fin de semaine dans leurs familles.

M. et Mme Guilmette et leur famille sont déménagés à Saskatoon.

MM. Clément et Joseph Périgny sont revenus d'un voyage à Winnipeg, Sault Ste-Marie et Montréal.

M. et Mme Samuel Périgny sont allés visiter leur père et beau-père, M. Adélard Nobert, hospitalisé chez les Soeurs Grises de Regina.

Bienvenue à M. René Greffard, de Fir Mountain, qui a acheté une maison à Laflèche.

M. Claude Desmarais est retourné à son emploi, à Assiniboia.

La paroisse vient d'apprendre le décès de M. Amédée Lagassé. Condoléances à la famille éprouvée.

Mariage Perras-Minne

Le 6 novembre eut lieu le mariage de Mlle Madeleine Minne, fille de M. et Mme Jules Minne, de Laflèche, à M. Luc Perron, fils de M. et Mme Damien Perras, de Montmartre. M. l'abbé Maurice Minne, frère de la mariée, bénit le mariage au cours d'une messe concélébrée par MM. les abbés A. Moquin, curé, M. Minne, J.-B. Poullot et Alfred Bouchard. M. l'abbé D. Dugas expliqua la messe et la cérémonie du mariage.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe en poult-de-soie blanc agrémentée de fine dentelle de soie sur le devant et avec longues manches se terminant en pointes de lis. Une longue traine, de même tissu que la robe, était attachée aux épaules. Un diadème de perles retenait le voile. Elle portait un joli bouquet de roses rouges, confectionné par la tante du marié, ainsi qu'un magnifique collier de perles, cadeau du marié.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Laurentina Perras et Céline Perron, soeur du marié, portaient de jolies robes bleu turquoise, voilettes de même nuance et bouquets rose pâle.

Les garçons d'honneur étaient MM. Bernard Perron, frère du marié, et Emile Perras, de Montmartre; les huissiers, MM. Jean Liboiron, de Regina, et Dick Corkery, de Laflèche.

Mme Claire Whitby touchait l'orgue; M. l'abbé R. Ducharme et M. Marcel Moor chantèrent de jolis cantiques.

Une réception pour 125 convives eut lieu à la salle de la Légion. M. Jérôme Packet était maître de cérémonies et proposa le toast à la mariée. Un joli gâteau, confectionné par la mère du marié, ornait le centre de la table. La salle était décorée de rubans roses et blancs et clochettes. Une belle soirée suivit le repas. La musique était exécutée par l'orchestre Sylvestre, d'Odessa.

Pour le voyage de noces à Medicine Hat, Alta, la mariée portait un ensemble brun et beige et accessoires de mêmes nuances. A leur retour, les nouveaux époux demeureront à Montmartre.

Plusieurs parents et amis sont venus de Montmartre, Colonsay, Regina, Glenavon, Radville, Debden et Gravelbourg à l'occasion de ce mariage.

Le scoutisme est un mouvement qui répond bien à l'idéal des jeunes de Ferland. La troupe d'Iberville s'est réunie pour une journée d'activités, le samedi 20 novembre dernier. Plusieurs scouts ont dû étudier davantage la technique du mouvement, prendre part à certaines activités en plein air . . . et enfin ajuster leurs violons pour les jours à suivre. La politesse, la bonne action, la courtoisie, le devoir avant tout furent souvent invoqués au cours de la journée. Le tout a commencé à 10 heures. Il y eut la messe et tout le programme de la journée qui se termina à quatre heures. Les Scouts ont essayé leurs muscles et ont passé la plus grande partie de leur journée en plein air, sous un froid de "O" . . . Braves Scouts!



Sur cette photo, nous pouvons voir M. l'abbé Joseph Bernier, curé, venant, au local, à la rescousse de petits infortunés qui semblent un peu découragés devant les connaissances à acquérir avant la mise en pratique. De gauche à droite, Roland Gervais, Emile Chabot, Jean Chabot et Gérald Fournier.



Un groupe de Scouts se rappellent avec le sourire aux lèvres certains passages de jungle où ils firent, il y a quelques années, connaissance avec Sheer Kan, le mauvais tigre. Ce tigre, il était l'enjeu de la journée. De gauche à droite: Léo Chabot, Laurent Nogue, Hector Massé, Marcel Tardif et Normand Nogue. Comme vous le constatez, Ferland a une jeunesse heureuse!



Le dimanche 28 novembre se tenait, au sous-sol de l'église paroissiale de Ferland, une réunion spéciale de la compagnie guide de Ferland. Cheftaine Yolande Couture reçut la promesse d'une des aspirantes, Judy Bechal. A cette occasion, M. l'abbé J. Bernier remit à une ancienne assistante cheftaine, Camille Chabot, un trophée pour souligner le dévouement apporté au mouvement par cette jeune fille. Mlle Chabot fut assistante cheftaine deux ans et est guide depuis quatre ans. Elle étudie maintenant à l'Université de Regina pour décrocher son baccalauréat ès arts, ainsi que son diplôme d'enseignement. Nous lui souhaitons un franc succès. Au cours de ce même après-midi, les guides ont tenu une réunion d'équipe d'instruction. Sur la photo nous pouvons voir M. l'abbé Bernier remettant à cheftaine Chabot un trophée bien spécial.

De Gaulle entrebâille la porte du Marché commun à l'Angleterre

PARIS — La France a indiqué qu'elle verrait d'un bon oeil et appuierait une nouvelle demande de la Grande-Bretagne pour être admise au Marché commun européen.

C'est le général de Gaulle lui-même qui l'a laissé entendre en intervenant au conseil des ministres pour constater que la situation avait considérablement évolué depuis sa fameuse conférence de presse du 14 janvier 1963, où il avait constaté l'impossibilité pour les Anglais de faire partie du Marché commun "tel qu'il a été conçu et tel qu'il fonctionne".

Le président de la République, après avoir écouté la communication de M. Maurice Couve de Murville sur les conversations que M. Heath, le chef conservateur britannique, avait eues deux jours avant à Paris au sujet des problèmes européens d'ordre politique, militaire et économique, a fait la déclaration suivante dont chaque terme semble avoir été soigneusement pesé:

"Un certain nombre d'indices indiquent que les conditions qui avaient naguère fait obstacle au rapprochement de la Grande-Bretagne avec l'Europe continentale sont en train de s'atténuer. Ce problème semble mûrir lentement dans un sens positif. Cette évolution, au cas où elle se préciserait, serait considérée par la France avec sympathie".

Storthoaks

Çà et là

MM. et Mmes Marcel et Henri Blézy se sont rendus à St-Victor afin d'assister aux funérailles de M. William O'Reilly.

Mme Wilfrid Chicoine, accompagnée de son jeune fils, Daniel, est partie visiter ses parents, M. et Mme Aubin, à Winnipeg.

M. le Dr et Mme Lucien Millette et leur bébé, de Brandon, Man., ont passé la fin de semaine chez Mme M.-R. Millette, mère du docteur.

Bazar

Le bazar qui eut lieu le dimanche 28 novembre, au profit de la paroisse, fut un vrai succès. L'assistance, parmi laquelle on remarquait des personnes des paroisses environnantes, fut nombreuse.

Les comptoirs de couture, pâtisseries, pêche, jeux de toutes sortes, roue de fortune, etc. furent très achalandés. Il y eut aussi plusieurs tirages et un bingo de dindes.

Les gagnants aux tirages furent Mlle Anita Chicoine (une poupée) et M. Laurent Henrion (un bouquet de roses). Six crèches de Noël furent mises au tirage et la chance favorisa: M. Laurent Henrion, Mlle Lucille Chicoine, Mme Omer Carrière, Mme K. Richard, de Fertile, Mme Wilfrid Blérot et Mme Albert Lapierre. M. Réal Millette se mérita un $5.00 pour avoir deviné le nombre de fèves contenues dans un pot. Le billet gagnant du $50.00 alla à M. Fernand Blérot; celui du $25.00, à M. Ray Leonard, de Carnduff, et celui du $10.00, à M. Omer Chicoine.

Puis, ce fut le moment du couronnement de la "Reine du Bazar". L'heureuse élue fut Mlle Ginette Blérot. Sincères félicitations! Elle était entourée des trois autres candidates (princesses) qui étaient Mlles Amélie Chicoine, Lorraine Chicoine et Linda Bélisle.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Charles Wolenski à l'occasion de la naissance d'un fils et à M. et Mme Gérald Lafrenière pour celle d'une fille.

Gagnants

M. Richard Chicoine fut l'heureux gagnant d'une automobile au tirage des Chevaliers de Colomb, de même que son père, M. Alfred Chicoine, qui se mérita lui aussi une automobile pour avoir vendu le billet gagnant. Félicitations à tous deux.

Malades

Prompt rétablissement au jeune Denis Rogg, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Redvers, et à Normand Chicoine, en convalescence à la maison.

Mme Gérard Meunier et Mlles Lynette Lapierre et Amélie Chicoine sont de retour dans leur foyer après un séjour de quelques jours à l'hôpital.

Le juge G. Hébert publie l'histoire authentique de Gravelbourg, Sask.

GRAVELBOURG — Son Honneur le juge Georges Hébert, de Gravelbourg, vient de publier un volume de 164 pages sur "Les débuts de Gravelbourg: son fondateur, ses pionniers, les institutions", qui est sorti des presses de "La Liberté et le Patriote" la semaine dernière et qu'on peut se procurer chez l'auteur luimême. Ce volume a été édité à raison de 1,000 exemplaires.

Né à St-Constant de Laprairie, Qué., l'auteur commença ses études secondaires à l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal, et les compléta dans un collège de Guelph affilié à l'Université de Toronto "pour se perfectionner dans la langue anglaise", puis il se dirigea immédiatement vers l'Ouest canadien pour y demeurer. Après avoir étudié le droit et obtenu sa licence du barreau de la Saskatchewan, il devint membre de la société Gravel, Gravel & Hébert à Gravelbourg. En 1920 il épousa Laurianne Gravel, qui avait rejoint à Gravelbourg ses sept frères, dont l'abbé Louis-Pierre et Me Emile venus dans l'Ouest pour fonder Gravelbourg au printemps de 1906.

En 1927 il obtint un doctorat en Droit "honoris causa" de l'Université d'Ottawa. Juge provincial pendant 18 ans à Meadow Lake, il fut nommé Conseiller du Roi par le gouvernement de la Saskatchewan en 1951 et, en août 1952, juge de la cour de district avec résidence à Gravelbourg. M. et Mme Hébert et leur fils Louis demeurent toujours à Gravelbourg.

Le juge Hébert, lié par sa femme à la famille Gravel, et aussi par sa participation à l'étude légale Gravel, Gravel & Hébert, n'a jamais cessé de s'intéresser à l'histoire de la fondation de Gravelbourg. Il a donc colligé des documents authentiques sur les débuts de cette histoire merveilleuse. Ce sont ces documents qu'il offre maintenant au public, dans le but de "rétablir l'histoire véridique des débuts de notre localité, que certains ont faussée". Il assure ses futurs lecteurs qu'il offre une "documentation de première main pour ceux qui s'intéressent à l'histoire et pour les descendants de ceux qui ont vécu dans les plaines de l'Ouest canadien". D'ailleurs le livre entier est placé sous le signe de la vérité, selon ce mot de Léon XIII cité dès la première page: "Ne rien dire de faux, ne rien omettre de vrai."

Parmi ceux qui ont encouragé le juge Hébert dans son travail, on remarque les noms de M. Donatien Frémont, longtemps rédacteur du "Patriote de l'Ouest", puis de "La Liberté et le Patriote", et de M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec.

Félicitations à l'auteur.

Radville

Décès de Mme Y. Martin

Le 10 novembre, Mme Yvonne Martin rendit son âme à Dieu, à l'âge de 61 ans, après une longue maladie. Le service fut chanté en l'église de la Ste-Famille par M. l'abbé N. Marcotte, assisté de MM. les abbés S. Riplinger, de Ceylon, et C. Lambertus, de Minton, comme diacre et sous-diacre. M. Albert Pirio touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Roland, Gilbert, Maurice, Edouard et Roland Martin et Laurier Bourassa, neveux de la défunte.

Mme Martin est née à St-Léon, Man., et épousa M. Raymond Martin en 1929 à Souris Valley. De cette union naquirent treize enfants. M. et Mme Martin demeurèrent sur une ferme à Souris Valley pendant plusieurs années et vinrent ensuite résider à Radville.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère, Mme Armanda Labossière; sept filles et trois fils. Trois enfants la précédèrent dans la tombe. Tous ses enfants, à part Roméo, de Cap Kennedy, Floride, venu visiter sa mère quelques jours avant sa mort, étaient présents aux funérailles, ainsi que des gens de Regina, Colgate, Saskatoon, Weyburn et Cédoux.

Remerciements

La famille Martin remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par leur assistance aux prières et aux funérailles ou par offrandes de messes.

Ponteix

Décès de Mme L. Rousseau

Mme Lisiane Rousseau (née Roberge), épouse bien-aimée de M. Elzéar Rousseau, de Natal, C.-B., et native de Ponteix, est décédée le samedi 13 novembre à l'hôpital de Vancouver, à l'âge de 50 ans, après plusieurs mois de maladie endurée chrétiennement.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil un fils, Raymond; quatre soeurs, la Rév. Sr Agnès-Dominique, O.P., de Grand Rapids, Michigan, Mme Yvonne Brisebois, de Meyronne, Mmes Albertine et Eva Manègre, de North Battleford; quatre frères, Georges, de Tacoma, Washington, Alphonse et Léo, de Ponteix, et Adrien, de Natal, C.-B.

Le service fut chanté à 10 h. 30 a.m., le mercredi 17 novembre, dans l'église St-Michel de Natal, C.-B., par M. l'abbé L. M. Trainor, curé, assisté de MM. les abbés J. B. Barnes, de Fernie, C.-B., et J. Krusky, de Coleman, Alta, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Joseph Lalonde, Steve Katrichack, Jean Chala, Fernand Liboiron, Armand Lalonde et Robert Roberge. Les servants étaient Paul et David Roberge, Armand Liboiron et Louis Lalonde.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Natal, C.-B. M. George Fedorek, directeur de la maison funéraire, était en charge des arrangements.

Les parents de Ponteix, Meyronne et North Battleford et Soeur Agnès-Dominique assistaient aux funérailles.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaires

Le 2 décembre, Jean Jeannotte, Coderre; le 3 décembre, Octave Carrière, Gravelbourg, et Marcel Brisebois, Ferland; le 5 décembre, Georges Charpentier, Debden; le 6 décembre, Emile Campagne, Willow-Bunch; le 8 décembre, Dumont-Pierre Lepage, Gravelbourg; le 10 décembre, Mme Jeannette Michel, Coderre, Eliane Duperreault, Saskatoon, et Emile Paradis, Meadow Lake; le 11 décembre, Albert Beaulac, Saskatoon.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Orphis Champigny allèrent visiter leur fils, Léo, au collège de Gravelbourg, récemment.

M. et Mme J. Pelé eurent la visite de leurs parents, MM. et Mmes Constant Pelé et Auguste Badeau, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., dernièrement.

Mme A. Chabot accompagna son fils, Rosaire, et son épouse, de Ferland, jusqu'à Kenora, Ont., où elle visita ses fille et gendre, M. et Mme Gérald Proulx, et leur famille. Elle visita également M. et Mme A. Larose, de Winnipeg, et ses autres filles, Mmes Emile Tourigny, de Wolseley, et P. Gauvin, de Regina.

M. et Mme Robert Philippon ont assisté au congrès des agents "Case Implements" qui eut lieu à Regina le 12 novembre. M. Philippon est gérant de cette compagnie pour Willow-Bunch.

M. Jean Duperreault, étudiant au collège de Gravelbourg, vint visiter ses parents, M. et Mme Gaston Duperreault, le samedi 13 novembre. Il était accompagné de deux collégiens, Philippe Mondor et Aimé Campagne, qui visitèrent aussi des parents.

Mme Albert Martin, accompagnée de ses filles, se rendit à Shaunavon pour y visiter ses fille et gendre, M. le Dr et Mme Louis Piché, et leur famille, récemment.

M. et Mme Michel Bonneau allèrent à Moose Jaw, le 13 novembre, pour affaires. M. et Mme Léo Fitzpatrick et leurs enfants, Gérald et Cathy, s'y rendirent pour la même raison, le 12 novembre. De là, ces derniers allèrent à Regina, y visiter leur fils et frère, Albert, étudiant à l'université. Ils visitèrent également M. et Mme G. Verhelst et leur famille.

L'Association des Loisirs tint une assemblée, le mardi 16 novembre, au cours de laquelle de nouveaux officiers furent élus: président, Vergil Pulfer; vice-président, Eddie Beattie; secrétaire, Jean Lalonde; directeurs, Albert Mainil, C. Ross, Léopold Therrien et Mme Annie Mondor; comité consultatif, Mmes Claude Bourgeois, Robert Philippon, Florence Lalonde, M. J. Wiens, M. Ronaldson, Henri O'Reilly et Omer Mondor.

M. et Mme Wallace Fitzpatrick eurent la visite de leur fils, Bernard, peintre à Flin Flon, Man. Il était accompagné de trois amis.

M. et Mme Claude Mondor, de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme Laurien Mondor, dernièrement.

M. et Mme Paul-Emile Piché, accompagnés de Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, se rendirent à Gravelbourg, le vendredi 26 novembre, y visiter leurs parents, MM. et Mmes Paul Piché et Antonio Grégoire. Mme Bruneau et sa fille visitèrent aussi leur fille et soeur, religieuse au monastère du Précieux-Sang.

MM. Laurent Lespérance et Paul Champigny, employés à Regina, vinrent visiter leurs parents, en fin de semaine.

M. Robert Mondor, de Marieval, visita ses parents, M. et Mme Marcel Mondor, le 16 novembre. Il retourna le lendemain. M. Marcel Beausoleil, qui passa une couple de semaines à Marieval, revint à Willow-Bunch avec Robert.

Le R. F. Philip-John, E.C., du Collège St-Joseph de Yorkton, vint visiter des amis à Willow-Bunch, dernièrement.

Mlle Chorelle, de Ponteix, vint visiter des amies à Willow-Bunch, la semaine dernière.

M. l'abbé A. Chabot, M. et Mme Emile Campagne et M. Eugène Pelletier se rendirent à Gravelbourg, le dimanche 14 novembre, assister au congrès de l'Action Catholique rurale.

Un cours de couture fut donné, à la salle Fontaine, à quelque 10 personnes. Mme Merlyn Eger en était la directrice.

Le 11 novembre, jour de l'Armistice, une messe fut dite, à 9 h. a.m., pour les soldats défunts. Elle fut suivie d'une cérémonie au cénotaphe, dirigée par le révérend Clark, de Coronach. Un souper fut servi à la salle de la Légion et une soirée sociale termina la journée. Un jeune boeuf, mis en loterie, fut gagné par Marcel Dionne.

M. et Mme Rosario Martin se rendirent à Moose Jaw, dernièrement. Leur fils, Armand, les accompagnait.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.55—O Canada, Ouv. Horaire
9.00—Programme russe
9.45—Tables tournantes
10.00—Orchestres de Québec, Winnipeg ou Vancouver
11.00—Radio Journal, Le monde parle au Canada
11.30—Match Intercités
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers Demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Radio Journal, Concert du dimanche
3.30—Sur quatre roues
4.30—Loge à l'opéra
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio Journal
5.10—Oisivetés
5.45—Le chapelet

Les 26 déc., 9 jan., 13 et 27 fév.
6.00—Soirée du hockey
8.30—Le cabaret du soir qui penche

Les 5 et 19 déc., 2, 16 et 30 janv., 6 et 20 fév., 13 et 27 mars, 3 avril
6.00—Images du Canada
6.30—Soirée du hockey
9.00—Le cabaret du soir qui penche

Les 12 déc., 23 janv., 6 et 20 mars
6.00—Images du Canada
6.30—Bel Canto
7.30—Soirée du hockey

9.30—Radio Journal
9.40—Tour des capitales
10.00—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv. Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Radio Pyjama
7.45—Nouvelles locales
7.55—Chronique sport.
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.05—Bonjour Compatriotes
10.00—Radio Journal, Nouvelles locales
10.03—Bonjour Compatriotes
10.15—Le coin des petits
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio Journal, Jeunesse dorée
11.16—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio Journal
12.15—La famille Plouffe
12.30—Nouvelles agricoles
12.35—Communiqués
12.40—Chronique sport.
12.45—Promenade
1.00—Nouvelles locales
1.10—Promenade
1.30—Les chansons de la maison
1.45—Le quart d'heure des malades
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.30—Eclairez-moi s.v.p.
4.00—Radio Journal, Bienvenue Sask.
5.00—Radio Journal, Commentaires
5.20—Communiqués
5.25—Chronique sport.
5.31—Sous le signe du lion
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sport.
6.15—Musique en dînant
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
8.00—Le monde au présent
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

3.00—A ciel ouvert
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musiciens d'aujourd'hui
10.30—Concours National de Radio-Canada

MARDI

3.00—Un chansonnier et sa muse
5.45—Vie Croissante
8.30—Place publique
9.30—Musique des Pays-Bas
9.45—Au bois du rossignolet
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

3.00—Toute la gamme
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
8.30—Mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

3.00—De par le monde
5.45—A votre santé
8.30—Capital et travail
9.30—Théâtre de poche
10.00—Orchestre symphonique

VENDREDI

3.00—Pourquoi pas?
5.45—Temps Nouveaux, Mission Nouvelle
8.30—Orchestre de Chambre
9.30—La passerelle
9.45—Un compositeur vous parle
10.00—Piano pour quatre mains
10.30—Opérette

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède
6.45—Témoignages
7.00—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Radio Journal
8.05—Bonjour Compatriotes
9.00—Radio Journal, Nouvelles locales
9.10—Chronique sport.
9.15—Communiqués
9.30—Tante Lucille
10.00—Pipandor
10.30—Rendez-vous musical
11.00—Radio Journal, A la rencontre des illustres
11.30—L'homme et le sol
11.55—Chronique sport.
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio Journal
12.15—Chronique sport.
12.30—Les Forains du XXe
1.00—Musique des nations
2.00—L'opéra du Métropolitain (4 décembre)
4.56—Chronique parisienne
5.00—Radio Journal
5.10—Chronique sport.
5.15—La parole est d'or
5.45—Un homme appelé Jean
6.00—Résumé de la semaine
6.15—Le chapelet
6.30—Bienvenue Sask.
7.30—Le temps des refrains
8.00—Salut les copains
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

St-Hubert

Réunion des Dames d'Autel

La réunion des Dames d'Autel eut lieu le 17 novembre avec neuf dames présentes.

Une autre vente de pâtisseries aura lieu le 2 décembre au magasin Solo de Whitewood.

Des dons de $10.00 furent envoyés à l'hospice Jeanne d'Arc et à l'orphelinat de Prince-Albert pour Noël.

Les dames aideront l'institutrice de l'école de St-Hubert dans la préparation d'une fête de Noël pour les enfants, le 19 décembre.

Le goûter fut servi par Mmes R. Paquin et B. McCormick. Le prix fut gagné par Mme R. Istace. La prochaine réunion aura lieu le 15 décembre.

Çà et là

Un grand nombre de Chevaliers de Colomb assistèrent à la messe en l'église de St-Hubert et au service funèbre dans la salle paroissiale, le 19 novembre, à la mémoire des frères Paul Boutin et Maurice Istace.

Le 22 novembre, un groupe de voisins se sont rendus chez M. et Mme A. Dunand pour une soirée-surprise à l'occasion de leur départ dans une nouvelle demeure à Whitewood. En plus des voeux de bonne santé et de bonheur, une lampe à tige leur fut présentée. M. et Mme Dunand, agréablement surpris, remercièrent leurs amis avec émotion, les invitant à leur rendre visite. Un goûter fut ensuite servi.

M. et Mme A. Dunand et M. V. Nicolay, frère de cette dernière, ont déménagé la semaine dernière.

M. et Mme C. Bachtold et Mme W. Reichel ont rendu visite à M. et Mme D. McCormick, de Regina, le 21 novembre.

MM. E. Blanchard et C. Lingram, de la firme "Blanchard et Lingram Polled Hereford", de Nebraska, et A. Lingham, de Wyoming, ont fait une courte visite à M. et Mme A. Poncelet, la semaine dernière.

C'est à ce "Ranch" que MM. J. Pilack, de Kipling, et A. Poncelet ont fait l'acquisition de bestiaux pur-sang, ces deux dernières années.

Debden

Va-et-vient

M. et Mme Athanase Lajeunesse sont allés visiter M. et Mme Louis Huot à Penn.

M. et Mme Laurier Lehouillier sont de retour d'un voyage à Toronto où ils ont assisté au congrès des agents de machines Cockshutt. Ils ont aussi vité Ottawa, les chutes Niagara et Montréal.

M. et Mme Edgar Lajeunesse et deux de leurs enfants, Léo et Nil, sont allés passer une fin de semaine à Battleford chez M. Joseph Dumais, père de Mme Lajeunesse.

Spiritwood

Bingo

Le dimanche 21 novembre, dans la salle Notre-Dame, eurent lieu une partie de cartes et un bingo organisés par les Chevaliers de Colomb pour aider financièrement l'école séparée.

Les gagnants aux cartes furent: 1er prix, Mme Alphonse Sarrazin et M. Bert Turgeon; prix de consolation, Mlle Grace Fisher et M. Kuhn.

Un délicieux goûter fut servi par les Chevaliers de Colomb.

Concours oratoire

Le jeudi 25 novembre, dans la salle Notre-Dame, eut lieu un concours oratoire sous les auspices de la Caisse Populaire de Spiritwood. L'école publique était représentée par Mlle Marilyn Herbel, MM. Ken Booth et L. Hill. MM. Henri Lavoie et B. Sundevic représentaient l'école séparée.

Les juges, Mme J. Laing, M. le Dr Wilkie et le révérend A. Thomas, proclamèrent M. Henri Lavoie le gagnant. M. D. Toews lui présenta une belle plaque donnée par la Caisse Populaire. M. Lavoie se rendra à Prince-Albert où il rencontrera d'autres concurrents.

Gravelbourg

Anniversaire de mariage

Le mardi 16 novembre, M. et Mme Emile Beaudoin célébraient leur 50e anniversaire de mariage. Dans l'après-midi, à leur résidence, près de 175 invités vinrent les féliciter. Ils reçurent plusieurs cadeaux, tels qu'un service à thé en argent. La table était décorée d'un gâteau.

Des messages de félicitations furent reçus de Sa Sainteté Paul VI, de M. L. B. Pearson, premier ministre du Canada, de M. R. L. Hanbridge, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, de M. Ross Thatcher, premier ministre de cette province, de M. J. D. McDonald, agent de la Compagnie Pioneer Grain Co. Ltd., et de l'hon. Lionel Coderre, ministre du Travail.

Vers 6 h. p.m., une messe fut dite à la cathédrale par M. l'abbé Lucien Roy. Un souper pour la parenté suivit au "Lantern Room of Town and Country". Il y eut soirée à la résidence des héros du jour.

M. et Mme Beaudoin (née Rosalda Lefebvre) se sont mariés le 16 novembre 1915 à Gravelbourg. De cette union naquirent cinq enfants, Roland, de Gravelbourg, Mme Joe Templier (Yolande), de Chilliwack, C.-B., Mme Bill Fisher (Thérèse), de Prince George, C.-B., André, de Gravelbourg, et Mme Albert Goulet (Armande), de Dollard. Ils ont aussi 18 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

M. et Mme Emile Beaudoin furent très actifs dans différentes sociétés de Gravelbourg.

Sont venus de l'extérieur pour la circonstance: trois filles des jubilaires, ainsi que Mmes Lydia Beauchesne, de Vancouver, C.-B., Marie Karrys et Anita Walsh, de Toronto, soeurs de la jubilaire, et M. et Mme Joseph Beaudoin, d'Albertville, frère et belle-soeur du jubilaire.

Félicitations et longue vie à ce couple distingué.

Décès de M. R. Mayrand

Après une longue maladie et de pénibles infirmités, M. Rodolphe Mayrand rendait sa belle âme à Dieu, le matin du 22 novembre, au Foyer d'Youville où il était retiré depuis janvier 1961.

La messe de Requiem fut chantée le 24 novembre en la cathédrale de l'Assomption par l'abbé D. Dugas, curé, assisté de son vicaire, M. l'abbé L. Roy. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. O. Pellerin, L. Chouinard, C. Paulhus, A. McGillis, H. Bolen et C. Gauthier.

Le défunt était le dernier survivant de sa famille et laisse dans le deuil sa belle-soeur, Mme Emile Mayrand, de Saskatoon, et ses neveux et nièces établis aux Etats-Unis, à Saskatoon, Prud'homme et Wolseley. L'un d'eux, M. Roland Mayrand, de Prud'homme, assistait aux funérailles, accompagné de son épouse.

Né à Bécancour, P.Q., le 16 décembre 1879, M. Mayrand demeurait à Gravelbourg depuis 1928. Tous ceux qui l'ont connu s'accordent à louer sa grande charité et son humilité qui ne se sont jamais démenties au cours de ses nombreuses années au service de l'hôpital St-Joseph où il avait choisi de vivre pour se dévouer aux humbles tâches manuelles qui ne manquent pas dans de telles institutions.

Quand le Foyer d'Youville ouvrit ses portes en 1961, M. Mayrand fut le premier pensionnaire; il avait mérité sa retraite, et son grand esprit de foi lui fit profiter de ces jours de grâce pour préparer son âme au grand voyage de l'éternité.

Coderre

Anniversaire de naissance

Quelques parents et enfants de M. Siméon Ducharme se sont réunis au presbytère de Coderre (où M. Ducharme demeure avec son fils, M. l'abbé Fernand Ducharme) pour fêter son 80e anniversaire de naissance.

Etaient présents: M. l'abbé Roger Ducharme, du collège de Gravelbourg, la Rév. Sr St-Siméon, supérieure du couvent de Mankota, M. Rolland Ducharme, M. et Mme Conrad Ducharme et leur famille et M. et Mme Roger Legault, de St-Victor, M. et Mme Robert Loiselle et leur famille, de Regina, et M. et Mme Gérard Haudegand, de Saskatoon.

Programme et bingo

Le 19 novembre, les familles se réunissaient à la salle communautaire pour un court programme et des parties de bingo au profit des lépreux. Après le chant "O Canada", il y eut des morceaux de trompette par Roland Huel, Léonard Arguin et Alain Gaucher, accompagnés au piano par Mme Rina Huel, récitations de proverbes par Gilles Landry, de Courval, et une comédie "Tilly's Arrival" par Mmes Armand Gaucher, Bruce Drake et Sally Desnoyers et M. Gerry Desnoyers.

Une jolie somme fut réalisée.

Dames de Ste-Anne

La dernière réunion des Dames de Ste-Anne fut tenue chez Mme Emile Gaucher, le 23 novembre. Les dames semblent prouver plus d'intérêt et viennent plus nombreuses aux réunions.

Le marché sera inondé de produits du Centenaire

TORONTO — Un représentant ontarien pour la Commission du Centenaire du Canada, M. Gil McDermott, s'attend à ce que le marché canadien soit inondé de "produits du centenaire" d'ici 1967.

"Nous nous attendons à voir des rouges à lèvres du centenaire, des rideaux et papier-tenture du centenaire, des épices, emballages-cadeaux et, sans doute, un cocktail du centenaire", a-t-il déclaré à Toronto.

Wolseley

Partie de cartes

Le dimanche 20 novembre, les Dames de Ste-Anne organisèrent une partie de cartes à la salle paroissiale. Plusieurs mains de cartes furent jouées. Les premiers prix furent gagnés par Mmes Romance Pitre et Louis Dureault, et ceux de consolation, par M. Herman Bieber et Mlle Hazel Grober.

Les prix de bingo allèrent à Mmes Armand Dureault, A. Bonneville (2), Louis Dureault, A. Langlois, S. Petrychyn et Albey Dureault, MM. Marcel et Emile Souchotte et Léon Coueslan (2), et Mlle Jo-Ann Petrychyn. Le billet de $5.00 alla à Mme Stanley Wrobel.

Thé à l'hospice

Les Dames de Ste-Anne organisèrent aussi un thé, pour le mardi 16 novembre, à l'hospice afin de fêter ceux et celles qui célébraient leur anniversaire de naissance pendant le mois de novembre. Grâce au dévouement des dames, ce fut un réel succès.

Çà et là

MM. et Mmes Adrien Bonneville et Léon Coueslan, accompagnés de M. et Mme John Schmidt, de Kendal, allèrent passer une fin de semaine chez M. et Mme Lloyd Anderson, à North Battleford.

M. et Mme Gaston Tourigny, de Sarnia, Ont., vinrent visiter leurs nombreux parents à Wolseley, Sintaluta et Regina pendant une dizaine de jours.

M. Bernard Coueslan a accepté un emploi à la "Saskatchewan Power Corporation" à Regina.

M. et Mme Léo Dureault sont les heureux parents de filles jumelles baptisées sous les noms de Joanne et Jeannette. Félicitations.

Félicitations aussi à Mlle Jo-Ann Wrobel, qui vient de recevoir son diplôme de garde-malade de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. MM. et Mmes Stanley Wrobel et Emile Tourigny étaient parmi les invités à cette cérémonie.

M. et Mme Henri Coueslan et leur famille ont déménagé au village après avoir acheté la maison de M. et Mme Emile Souchotte.

M. et Mme Emile Tourigny et leurs filles, Dolorès et Giselle, accompagnés de Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, et de M. et Mme Rosaire Chabot, de Ferland, passèrent quelques jours à visiter des parents à Kenora, Ont., et Winnipeg.

M. et Mme Raymond Dureau, du Dakota-Nord, E.-U., vinrent visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Dureau.

Etaient en visite, dernièrement, chez Mme Léonie Béliveau: M. et Mme E. Labrèche et leur famille, de Montmartre, M. et Mme Gérard Vallée et leur famille, de Naicam, C.-B., M. et Mme Grant Beckett et leur famille, de Moosomin.

Le jeune Patrick Faye fut patient pendant plusieurs semaines à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, à la suite d'un accident de chasse.

M. et Mme Laurent Noëls sont déménagés au village pour les mois d'hiver.

M. et Mme Adrien Bonneville déménagèrent la semaine dernière dans leur nouvelle demeure qu'ils achetèrent de M. Keith Watson.

Mlle Dolorès Tourigny, au service du premier ministre Thatcher, vint en vacances chez ses parents.

Mlle Rose-Marie Wrobel, de Weyburn, passa la fin de semaine chez ses parents.

JEUNESSE AUJOURD'HUI

Opinions et activités des Jeunes

Examen de fin d'année 1965 —

Merveilles de la nature printanière vues par . . . un oisillon

Sur les vastes prés, par delà la colline verte, près de la lisière sombre de la forêt, sur une longue branche d'un arbre touffu, vient de naître un mignon petit oiselet. Le soleil est encore couché, mais les parents, les amis se réunissent autour de lui et en sont tout fiers! Cependant, l'oisillon ne semble guère intéressé au gazouillement qui l'entoure. Ses petits yeux clairs sont ouverts sur un pays inconnu, étrange, mystérieux . . . Il y a un instant seulement, l'oisillon était renfermé dans un monde noir, monotone, un monde où les doux rêves ne se réalisaient jamais. Puis . . . deux secondes, et . . . l'entrée dans un pays de charme! Soudain, un coup de baguette magique l'avait délivré d'un ensorcellement . . . Ecoutons les remarques de ce petit oiseau . . .

Mes frères entonnent un hymne et mon coeur se laisse aller à l'enchantement d'un monde métamorphosé. Enfin, peut-être la réalisation de mes rêves? Là-bas, de hautes montagnes bornent l'horizon. Le voile diaphane et bleuâtre qui enveloppe la campagne se dégage avec un frisson d'air qui passe. Dans le lointain, je vois le bout du nez d'un monsieur tout lumineux, d'un monsieur royal qui sort d'un bain de brume. Celui-ci me souhaite la bienvenue, et du bout de ses bras lance des dards brillants à travers les branches et le feuillage des arbres. Le ciel prend des teintes d'un rose vif . . . Tout s'enflamme . . . un moment de couleurs chatoyantes . . . et . . . la clarté se répand. Quelle merveille! Quel bonheur que de contempler la lumière, la couleur!

De cette clarté resplendissante, émergent tant de choses dont je n'avais pas imaginé l'existence. Le soleil éblouissant monte à son zénith dans ce firmament d'un bleu étonnamment clair. Sous ce roi flamboyant, la verte houle des jeunes herbes semble aller toucher l'horizon, un ruisseau bruissant serpente dans le vallon et un royaume de fleurs variées parfument la brise. De grands saules minces semblent bondir, danser de joie, délirant de sève et de lumière. Quelques-uns se tournent pour me saluer . . . d'autres se penchent afin de se mirer dans l'eau cristalline de la rivière. Mes frères planent à travers l'immense arène bleue et jouissent pleinement de la liberté et des doux rayons de feu. Ils m'apprennent que je les rejoindrai dans quelques jours. Quelle joie ce sera pour moi de voler partout et loin, d'admirer chaque détail, chaque découverte, chaque royaume de fées. Tout est couleur, vivacité et allégresse! Cette première vue demeurera, dans mon coeur, un souvenir immortel.

Mais quoi? Un voile sombre descend sur ces beautés magnifiques? Encore les ténèbres? Plus de couleurs? La lumière disparue? Oh mais alors! . . . oh! . . . Voyons là-bas du côté de la colline. Le ciel a revêtu un manteau de velours noir, orné de diamants, de bijoux, de pierreries! Des milliers de petites figures scintillantes m'enveloppent de leurs rayons délicats. Du haut de la voûte des cieux, une belle dame blanche, souriante, reflète une clarté blonde sur moi et donne un teint argenté à tout ce qui repose au-dessous d'elle. La brise berce mon petit nid, le ruisseau murmure une légende, et la nuit me chante une berceuse. Toutes ces merveilles phénoménales, toute cette grandeur, élèvent mon coeur à une admiration inexprimable!

Ma mère me chuchote, en m'endormant: "Ce que tu as vu et rencontré aujourd'hui, mon fils, c'est Mère Nature". O Nature! C'est donc toi qui m'as délivré des ténèbres. Du haut de cet arbre, je reconnais toutes tes somptuosités et ta magnificence! Aussi, je sens qu'un Etre suprême, glorieux, règne sur toutes ces splendeurs, sur toutes ces beautés grandioses. Alléluia!

Claire Pilotte, 12e année,
Institut Collégial St-Pierre.

Trois idées maîtresses d'une Confédération renouvelée

QUEBEC — Réitérant qu'à son avis le Canada n'est pas prêt à écrire une Constitution nouvelle, le chef du parti libéral québécois a supplié les membres de son parti de ne pas permettre à l'impatience d'être "la cause d'une rupture définitive" entre le Canada français et le Canada anglais.

Dans un discours d'ouverture du congrès annuel de la Fédération libérale du Québec, M. Lesage a invité ses auditeurs à "demeurer fermes dans leurs revendications".

"Mais de grâce, a-t-il insisté, que notre impatience ne soit pas la cause d'une rupture définitive".

D'un autre côté, les Canadiens français devraient se "méfier d'une certaine complaisance" du Canada anglais "qui serait la cause de retards indus à la solution de nos problèmes constitutionnels".

M. Lesage a déclaré que la Confédération renouvelée devra tenir compte d'au moins trois idées maîtresses, à savoir:

1. L'attribution au Québec d'un statut particulier à l'intérieur de la Confédération: "statut d'une majorité dans une majorité". M. Lesage a expliqué à ce sujet: "Je pense ici au pittoresque expressif des mots anglais "built-in"; nous sommes "built-in" dans un continent anglo-saxon; nous y sommes un phénomène permanent".

2. La Confédération renouvelée devra garantir à nos minorités françaises à travers le Canada le respect de droits égaux à ceux qui sont accordés à la minorité anglaise du Québec.

3. L'unité canadienne doit être fondée sur une diversité permettant l'épanouissement de la langue et de la culture des deux majorités et respectant la culture des nombreux groupes ethniques qui habitent le Canada.

M. Lesage a de nouveau fait état de sa tournée de trois semaines dans l'Ouest canadien et en Ontario effectuée au début de l'automne et qu'il a décrite comme ayant été "une expérience des plus enrichissantes".

"J'ai vécu pendant près de trois semaines et d'une façon intense les problèmes, les difficultés et les espoirs de la Confédération canadienne", a-t-il dit.

Question à éviter

Le Premier ministre québécois a évoqué le fameux: "What does Quebec want?"

A ce sujet, il s'est demandé si le Québec était suffisamment préparé à dire à la majorité d'expression anglaise ce que la majorité d'expression française désirait.

Et, s'il l'était, si la mentalité des Canadiens de langue anglaise serait suffisamment préparée à accepter les revendications.

"Parmi les choses que le Québec veut, a-t-il repris, il y a justement celle-ci: qu'on ne lui pose plus cette question empreinte de condescendance que je veux qualifier de l'adjectif anglais "patronizing".

Bataillon de paix

VIENNE — Un bataillon autrichien de volontaires pour participer à d'éventuelles opérations d'aide à l'étranger, va être mis sur pied par le ministère de la défense autrichienne.

Jusqu'à présent l'Autriche n'avait envoyé que des contingents sanitaires lors des opérations de l'ONU à l'étranger, au Congo et à Chypre notamment.

Le ministre de la défense, M. George Prader, a déclaré que le gouvernement et l'Assemblée nationale estimaient que l'envoi d'une telle unité militaire à l'étranger était compatible avec la nuetralité autrichienne. Il a cité à ce propos l'exemple de la Suède et de la Finlande, qui ont déjà mis de tels contingents à la disposition de l'ONU.

Conseiller, c'est donner aux hommes des motifs d'agir qu'ils ignorent.

VAUVENARGUES.

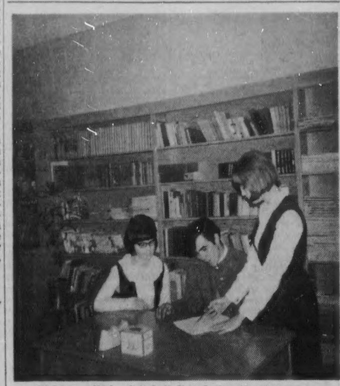
Un mot du président

Quantité de locaux nous ont demandé de leur envoyer des disques, tel que nous l'offrions dans notre dernière page. Nous avons dû retarder l'envoi de ces disques pour la simple raison expliquée ci-dessous. Il en est de même des cartes de membre. C'est que nous avons perdu tout dernièrement notre secrétaire. Dans tout le brouhaha des changements bien des choses ont été retardées. Nous nous excusons. Nous sommes heureux cependant d'avoir un nouveau secrétaire qui saura mettre la main à la pâte et rétablir l'ordre. En effet, Edouard Mousseau, qui a déjà travaillé avec nous pendant deux ans, comme secrétaire, a bien voulu accepter de nous donner encore cette année un bon coup de main. Toute correspondance devra donc désormais lui parvenir à 382, rue Desautels, St-Boniface 6. Et si d'ici quelques semaines vous n'aviez pas reçu de réponse à vos demandes, veuillez, s'il vous plait, avoir la bonté de nous écrire.

Nous avons de plus reçu un certain nombre de suggestions en ce qui concerne notre concours de blasons. Les juges sont à l'oeuvre. Nous vous ferons connaitre leur décision dans notre prochaine page. Nous vous remercions tous de votre intérêt pour ce concours.

Nous regrettons le départ de M. Gabriel Dufault, qui, après de nombreuses années consacrées au service de la Relève, a dû dernièrement nous quitter. Il est maintenant gérant de la Caisse Populaire d'une paroisse canadienne-française à Calgary. Inutile ici d'insister. Nous connaissons Gabriel. Nous savons les nombreux services qu'il a su nous rendre depuis les débuts de notre mouvement. Nous ne pouvons maintenant que le remercier et lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles occupations. Le comité central s'est fait l'interprète de tous les jeunes pour lui offrir un souvenir au nom de la Relève.

Georges PRESCOTT.



Voici le comité local de la Relève de Lorette. Nous voyons sur la photo ci-dessus, de gauche à droite: Lyse Dumaine, vice-présidente; Henri Jeanson, président; Lucille Grégoire, secrétaire.

La danse de la Relève

Les membres divisionnaires de la Releve Manitobaine ont organisé une soirée récréative qui a eu lieu le 6 novembre au gymnase Notre-Dame de St-Boniface. M. Christian Leroy, maître de cérémonies, ajouta tout particulièrement une note de joie à la soirée. Les "Arcadiens" ont été sensationnels! Beaucoup de gens apprécièrent l'exposition de peintures par Roger Lafrenière, étudiant à l'Université de Manitoba. Bravo à "Noirot" . . . notre gagnant pour la course de chevaux. Félicitations aussi à Gérard Paquin et Patricia Clément, les gagnants du concours de danse.

D'après l'enthousiasme des jeunes, j'ai conclu que la plupart ont eu beaucoup de plaisir. Nous avons eu d'ailleurs plusieurs demandes pour l'organisation d'une autre soirée. Qu'en pensez-vous?

J'aimerais féliciter tout spécialement Pauline Collette et Raymond Cormier, qui ont bien voulu se dévouer. Grâce à eux et au reste du comité, "notre" danse de la Relève a été un succès!

Marjolaine St-Pierre.

Le samedi soir 6 novembre, au gymnase Notre-Dame, eut lieu la danse de la Relève. Un grand nombre de jeunes Manitobains y participaient.

Le décor comportait des pancartes artistiques, des affiches persuasives et une exposition de peintures. Marjolaine St-Pierre a bien rempli sa responsabilité comme décoratrice en chef. Un groupe musical du Collège de St-Boniface, les Arcadiens, ont réussi à faire danser les adolescents. Leurs chansons françaises ont sûrement stimulé l'action de notre français en nous. Tous se réjouissaient et s'amusaient. On ressentait une atmosphère de gaieté et d'amitié. C'est grâce à Raymond Cormier et à Pauline Collette, du Comité de la Relève, que la soirée fut un véritable succès.

Paulette Chaput.

Un réel succès! Voilà ce qu'a été la danse de la Relève. Cette danse qui a eu lieu le samedi 6 novembre au gymnase Notre-Dame a attiré des jeunes enthousiastes de partout. Ceux-ci ont su maintenir le rythme de la musique moderne que nous procuraient les Arcadiens, groupe énergique du Collège de St-Boniface. Il y en avait pour tous les goûts, à partir du "bunny hop" jusqu'à la vive danse: le "jerk".

Ce qui distinguait cette danse de toute autre, c'était l'atmosphère française. Des pancartes de France étaient affichées sur les murs; des petites tables avaient été recouvertes de nappes à carreaux rouges et blancs, sur chacune d'elles reposait une bouteille de vin (vide). Tout ceci contribuait à un décor tout à fait original.

Afin d'avoir de la variété, il y eut des courses de chevaux où les garçons représentaient les chevaux. Les spectateurs pariaient sur le "cheval" de leur choix. Aussi un prix fut accordé au couple qui dansait le mieux.

Christian Leroy, maître de cérémonies, sut garder la gaieté du commencement de la danse jusqu'à la fin.

Des rencontres de ce genre font beaucoup pour l'épanouissement du français. Nous espérons en avoir d'autres avant longtemps.

Simone Levasseur,
11e année,
Académie St-Joseph.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Responsables: Denis Labossière, Gérard Carrière, Claude Morin.

Aimez-vous lire?

Les étudiants de 10e année générale à l'Institut Collégial Provencher viennent de terminer la lecture du livre "Adagio" de Félix Leclerc. Voici ce qu'ils en pensent:

Histoires très intéressantes. Il faut souvent s'arrêter profondément pour les comprendre. — André Desorcy

Assez intéressant mais trop d'idées qui sont sous-entendues. Chaque histoire est un paragraphe dans la vie de l'humanité. Chaque histoire demande beaucoup d'effort. — R. Laurin

Un peu difficile à comprendre. Pas aussi intéressant que Jules Verne. Par contre, vocabulaire profitable. — Paul DeGagné

Histoires intéressantes. Bon vocabulaire. Quelquefois assez d'humour. J'aime moins certaines histoires par leurs tristes conclusions. — Jacques Chartier

Contes très variés et descriptifs. — Marc Tétreault

Très intéressant. Pas trop exagéré à l'exception du procès d'une chenille. Vocabulaire assez difficile. — Réal Deforel

Histoires bien choisies. Facile à lire. — Jacques Robitaille

J'ai apprécié ces histoires parce que l'auteur nous laisse des pensées de valeur. — Marcel Labossière

Ce que je n'aime pas, c'est que ces histoires ont toutes une fin malheureuse. Ça devient un peu monotone. — Aimé Muller

Livre un peu trop tragique. On peut tirer une leçon de chaque conte. — Michel Dionne

Bonnes histoires, mais pas d'aventure. Nous laisse une leçon. L'auteur nous décrit ses émotions et ses sensations. — P. Le Madec

Il faut trop se servir de notre imagination pour comprendre les récits. On perd ainsi tout intérêt à ce qu'on lit. — Louis Corbeil

Ces histoires nous aident à comprendre ceux qui sont misérables. Elles semblent nous dire qu'il faut être plus charitables envers notre prochain. — René Cardinal

Ça nous fait penser que nos problèmes sont très minuscules auprès de certaines misères. — Robert Beaudry

Très réalistes. A notre niveau. — Mark Plouffe

La morale un peu difficile à comprendre. L'auteur sait garder notre intérêt. Un peu triste. — Gérard Nault

Histoires très intéressantes. Elles gardent notre intérêt jusqu'à la fin. — Georges Fontaine

Deux ou trois histoires étaient très bonnes. D'autres ont une pauvre conclusion. — Norman Lebleu

Toutes les histoires m'ont touché de la même façon. J'ai eu pitié pour le traversier, la chenille, le voleur de bois, etc. J'ai bien aimé ce livre. — Denis Muller

Histoires bien tristes. Je pense que toutes les histoires françaises sont tristes. Je me sens heureux de ne pas être à leur place. — Ray Brunet

Histoires un peu trop avancées pour nous. Fins très brusques. Certaines ont une bonne morale et savent nous émouvoir. — Marcel Gaborieau

Chacune de ces histoires nous apprend une leçon. Non des histoires excitantes, mais tout de même intéressantes. — Denis Rousseau.

Concours oratoire '65

Relations entre frère et soeur

Dans toute famille, le bonheur règne, si le frère et la soeur aiment et respectent leurs parents, mais aussi si le frère protège sa soeur. Ils fréquentent ensemble l'école, l'église, la société.

Comment un frère et une soeur peuvent-ils se guider, s'aider l'un l'autre? Ce n'est qu'en mettant Dieu avant tout dans leur vie, qu'ils peuvent devenir meilleurs. Mais aussi, quand l'un d'entre eux fait mal, il est bon que l'autre le corrige poliment, fraternellement, non pas par jalousie, mais pour le bien de l'autre. L'Evangile ne dit-il pas: "Si ton frère a péché contre toi, reprends-le entre lui et toi"? Dans certaines circonstances, l'un peut demander conseil à l'autre. Ainsi, la vie devient enrichissante, meilleure, et le foyer en est plus heureux. Il ne se peut pas que la soeur assiste à la messe dominicale, tandis que son frère reste à la maison, car ils ne sont pas seulement intéressés aux besoins du corps, mais aussi et surtout à ceux de l'âme.

En aidant sa soeur, le garçon rend sa propre vie plus aimable et plus facile parce que plus désintéressée. La fille goûte les mêmes avantages quand elle aide son frère. Dans la maison, la fille travaille plus que son frère, mais cela ne veut pas dire que le garçon ne fait rien, car il est bien là quand il s'agit de faire sa part pour les travaux de l'extérieur. Un garçon bien élevé, délicat, voit à ce que sa chambre soit toujours propre, en ordre, pour ne pas obliger sa soeur à la nettoyer pour lui. Il voit aussi à ne pas salir le reste de la maison.

A l'école, c'est la même chose. On reconnait tout de suite les élèves qui ont reçu une bonne éducation chez eux. Le frère garde son pupitre net. Il attend sa soeur et marche à la maison avec elle. Quand arrive le temps des leçons et des devoirs, le frère donne des explications à sa soeur, ou la soeur à son frère, si elle est l'aînée, ils ne se passent pas leur cahier pour de la copie, car ce serait un mauvais service à se rendre. En étant charitables l'un pour l'autre, ils rendent leur famille plus heureuse. Dans la société, les soirées, les réunions, on les remarque ensemble, étant l'un pour l'autre, en tout temps et partout, soutien et protection.

Rosa Perrault, 12e année,
Institut Collégial Laurier.

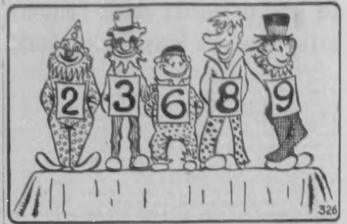
Mme Vanier, chancelier de l'Université d'Ottawa

OTTAWA — L'épouse du gouverneur-général, Mme Georges Vanier, a été nommée chancelier de l'Université d'Ottawa, maintenant réorganisée.

Elle commencera ses fonctions à la mi-février. Son mandat est de quatre ans et peut être renouvelé.

Fondée en 1848 par les Pères Oblats, cette université bilingue est dirigée depuis le mois de juillet dernier par un Bureau de gouverneurs composé en grande partie de laïques. La nouvelle organisation a gardé le poste de chancelier qui avait toujours été occupé auparavant par l'archevêque catholique d'Ottawa.

Mme Vanier n'est pas la première femme à devenir chancelier d'une université canadienne. Mme Phyllis G. Ross occupe le même poste à l'Université de la Colombie-Britannique.



Ces clowns amusants portent chacun un numéro qui forme avec les autres numéros le chiffre 23689. Comment doivent ces bonshommes se placer pour que ce dernier chiffre soit augmenté de 300? Solution: Le clown au milieu doit se tenir la tête en bas. Le résultat est alors 23989.



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!







Un grand nombre de fleurs confient le transport de leur pollen aux insectes que la bonne fortune leur amène, mais certaines espèces ne comptent pas sur ces hasards: elles désirent embaucher les insectes pour un certain temps. L'arum (vulg. pied-de-veau) attrape ses ouvriers dans une nasse. Les fleurs de l'arum poussent sur des tiges en forme de crosse, — les fleurs femelles sont placées en bas, les fleurs mâles en haut — elles sont entourées d'une bractée de couleur attrayante, en forme de coulisse étroite récelant la nasse: une série de poils hérissés flexibles vers le bas seulement, et qui fléchissent immédiatement au passage des insectes le long de la crosse. Ignorants de la prison qui les guettent, les insectes glissent le long des parois à l'encontre des fleurs femelles, pourvues de miel.

Admettons qu'ils viennent de passer sur des fleurs de la même espèce: la pollinisation a lieu. Au début, les parois de la bractée sont tellement glissantes que les insectes en dégringolent sans remède; mais cette bractée finit par se faner, les poils de la nasse se dessèchent, une issue se fait. Au moment de quitter la plante, les insectes emportent le pollen des fleurs mâles, formées et mûries.

Même procédé chez certaines sortes d'orchidées, par exemple, la calcéolaire. Les parois sont tellement glissantes qu'à l'approche des insectes, elles se transforment en glissoire. Arrivés en bas, ils se mettent désespérément à chercher le genre d'escalier connu à nos glissoires usuelles — vaine entreprise — ils se tournent et se retournent . . . et se couvrent abondamment de pollen. A un moment donné, ils découvrent une espèce de petite "trappe de secours", ils quittent la plante et désireux de se délivrer du pollen recueilli, ils partent à la recherche d'autres orchidées: le même procédé, indispensable à la calcéolaire, se renouvelle.

La messe "privée" selon S. S. Paul VI

Dans sa récente encyclique sur la Sainte Eucharistie, le Souverain Pontife aborde différentes questions relatives à ce Divin Sacrement et à la liturgie, afin d'établir une mise en garde contre des exagérations et même des erreurs, qui se glissent actuellement dans la doctrine et la pastorale de l'Eglise.

Le Pape a tenu à mettre en lumière notamment la valeur de la Messe individuelle ou "privée", c'est-à-dire celle que le prêtre célèbre seul avec un servant, parce que des prêtres et des fidèles en étaient venus à douter de la valeur d'une Messe célébrée sans participation active de l'assemblée.

Il ne faut pas oublier le caractère public et social de toute Messe, même célébrée individuellement; c'est pourquoi les textes liturgiques officiels évitent habituellement le terme de "Messe privée". En effet, la Messe est le Sacrifice du Christ, et aussi le sacrifice de toute l'Eglise. A ce sujet, S. S. Paul VI affirmait que "la Messe, même si elle est célébrée en particulier par un prêtre, n'est jamais pour autant une démarche privée, mais elle est action du Christ et de l'Eglise, qui a appris à s'offrir elle-même, dans le sacrifice qu'elle offre, en sacrifice universel, appliquant au salut du monde entier la vertu rédemptrice unique et infinie du sacrifice de la Croix. Il n'est pas de Messe qui ne soit offerte pour le salut du monde entier et non seulement pour le salut de quelques personnes.

"Par conséquent, s'il est hautement convenable qu'à la célébration de la Messe les fidèles participent activement en grand nombre, il n'y a pas à blâmer, mais au contraire à approuver la célébration de la Messe en privé, conformément aux prescriptions et aux traditions de la sainte Eglise, par un prêtre avec un seul ministre pour la servir. C'est que cette Messe assure une grande abondance de grâces particulières au bénéfice, soit du prêtre lui-même, soit du peuple fidèle et de toute l'Eglise, et même du monde entier, grâces qui ne pourraient être obtenues aussi largement par la seule Communion".

D'une façon invisible mais réelle, la Messe rassemble et unit tous ceux que le Christ a intégré à son Corps Mystique. A toute Messe, les fidèles sont mystérieusement présents à cause de leur caractère baptismal qui les associe au sacerdoce du Christ, et qui leur confère le pouvoir de participer su culte. Ainsi, tous les fidèles participent implicitement à toutes les Messes, et même si leur participation actuelle, consciente et active est très recommandable, elle n'ajoute rien à l'essence du sacrifice.

Avant la parution de l'encyclique de S. S. Paul VI sur la Sainte Eucharistie, certains prêtres ont pensé qu'il était convenable pour eux de s'abstenir de la célébration quotidienne, pour s'unir à la Messe célébrée par un autre prêtre, "avec les fidèles, comme les fidèles". Cette pratique ne peut s'appuyer sur des principes doctrinaux valables et c'est pourquoi S. S. Paul VI a exhorté instamment les prêtres à célébrer quotidiennement la Sainte Messe: Nous recommandons avec une paternelle insistance aux prêtres, écrivait-il, (. . .) de rester conscients du pouvoir que l'évêque consécrateur leur conféra d'offrir à Dieu le sacrifice et de célébrer des Messes tant pour les vivants que pour les défunts, au nom du Seigneur et de célébrer chaque jour la Messe en toute dignité et dévotion, afin qu'eux-mêmes et les autres fidèles profitent de l'application des fruits abondants issus du sacrifice de la Croix. De cette façon, ils contribueront grandement aussi au salut du genre humain".

Il est théologiquement certain qu'une Messe célébrée par un prêtre, même s'il est seul avec un servant, a une valeur beaucoup plus grande, pour la gloire de Dieu et le bien des hommes, qu'une Messe à laquelle ce prêtre pourrait assister et communier, même si cette Messe est communautaire et réunit de nombreux fidèles.

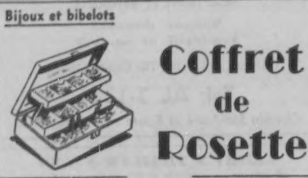
C'est à partir de la célébration eucharistique que le prêtre devient un apôtre, un témoin, un pasteur et un diffuseur de l'Evangile. Il part de l'Autel pour entrer dans le monde, afin d'y proclamer le Message du Christ et d'attirer à Lui, ou de rapprocher davantage de Lui toutes les âmes que le ministère pastoral devra atteindre.

Ovila MELANCON, C.S.C.

Semaine de la sécurité routière

Pendant cette semaine très chargée pour la plupart des gens, vous serez peut-être tenté d'instituer vos propres règles en matière de vitesse sur la route. C'est la saison où tout le monde est très affairé et, que vous alliez faire quelques visites ou livrer des colis de Noël, vous serez sans doute pressé. C'est le moment de faire attention à l'autre conducteur tout aussi pressé qui prend les tournants à la corde raide et appuie sur l'accélérateur. Conduisez votre automobile de façon à lui laisser assez d'espace. C'est très énervant de lui céder la place, mais c'est plus prudent. Ne vous emportez pas . . . ressaisissez-vous et laissez-le passer. C'est plus sûr.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Un bon tricot de laine est certainement le vêtement indispensable dans la grade-robe de toute joueuse de curling. Il a ce grand avantage d'allier les atouts de la mode au confort que ce jeu exige. Le nouveau symbole de la pure laine vierge apposé sur les tricots de laine est une garantie pour l'acheteur. La préférence des femmes va aux cardigans et aux chandails en tricot à motif élaboré ou à broderie de laine de couleur vive. Les modèles fantaisie à col roulé ou à ras de cou sont en vogue parmi les jeunes femmes. Quant aux couleurs préférées, c'est le plus souvent les couleurs particulières d'un club qui se répètent dans les tricots. Beaucoup de couleurs vives unies, telles que abricot, jaune et vert; le blanc garni d'une couleur contrastante se porte toujours.

✦ ❊ ✦

— Papa, viens vite, maman est tombée dans la rivière. Elle a de l'eau jusqu'à la cheville.

— Alors, ce n'est pas bien grave.

— Mais si, sa tête est en bas!

✦ ❊ ✦

Si vous êtes témoin d'un évanouissement, allongez le malade, la tête basse. Libérez son cou en dégrafant le col de son vêtement. S'il ne reprend pas conscience, faites la respiration artificielle.

✦ ❊ ✦

Votre évier est taché? Un peu de sel fin imprégné de vinaigre lui rendra sa blancheur immaculée.

✦ ❊ ✦

Pour réussir vos pâtisseries, choisissez une recette éprouvée et suivez-la scrupuleusement.

✦ ❊ ✦

Deux blessés font connaissance à l'hôpital. Le premier demande:

— Qu'est-ce qui vous est arrivé à vous?

Morose, l'autre répond:

— J'ai refusé d'acheter une voiture de sport à ma femme.

— Eh bien, moi, j'ai accepté justement!

✦ ❊ ✦

Ne permettez jamais qu'un enfant soit puni sans réserve sans avoir eu le droit de s'expliquer, d'exprimer les motifs qui l'ont fait agir.

✦ ❊ ✦

Le visage d'une femme qui a beaucoup fumé depuis vingt ans est flétri, les rides sont plus accentuées, le teint est jaune.

✦ ❊ ✦

Voici une façon de servir des épinards à votre famille. Faites cuire dans une petite quantité d'eau salée six pommes de terre moyennes, coupées en quartiers, et ajoutez une livre d'épinards. Quand les pommes de terre sont cuites, l'eau devrait être entièrement évaporée. Passez les légumes au tamis puis remettez sur le feu avec un bon morceau de beurre et réchauffez. Cette purée est délicieuse.

✦ ❊ ✦

Très mécontente, une dame fait irruption chez un antiquaire:

— C'est un peu fort! J'ai acheté chez vous une statuette en ivoire véritable, et je viens d'apprendre qu'il s'agit d'une imitation.

— Impossible madame, à moins, ajoute l'antiquaire avec un fin sourire, qu'on ait mis une fausse dent à l'éléphant!

✦ ❊ ✦

Mieux vaut un petit feu qui réchauffe qu'un grand feu qui brûle. — Proverbe écossais.

✦ ❊ ✦

Une personne qui suit un régime mal équilibré est plus frileuse qu'une personne bien alimentée. Les vrais malins requièrent un bon déjeuner. Veillez à suivre un bon régime.

Patron imprimé

9330
12½—22½
by Marian Martin

Numéro du patron: 9330
Grandeurs: 12½ à 22½
Prix: 50c

Envoyez votre commande
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

L'automne est la saison des chrysanthèmes. Le surveillant des serres Ken Wilson, de l'Institut de recherches sur les végétaux, à Ottawa, admire ici un secteur de l'étalage présenté chaque automne dans les serres de la Ferme expérimentale centrale. Cette exposition de chrysanthèmes compte parmi les plus importantes au monde, dit-on; elle attire des milliers et des milliers de visiteurs.

Courrier de Cousine Blanche

Le traitement de la maigreur

Si des femmes, les unes veulent perdre leur embonpoint, d'autres, trop maigres, désirent acquérir un contour extérieur plus harmonieusement proportionné à leur taille, des hanches plus fermes, des jambes moins grêles, un buste moins plat.

Un état de maigreur chez une personne peut être dû à plusieurs choses: telles une alimentation fautive ou insuffisamment abondante, à des excès de fatigue de tous genres, notamment ceux qui résultent d'un surcroit de travail physique. La peine, les douleurs, la vie agitée sont également des émaciants de premier ordre.

Le manque d'appétit est souvent le problème chez une personne maigre. Alors une suralimentation n'est pas trop à conseiller à quelqu'un qui serait habitué à ne prendre que de légers repas. Plutôt, il serait de beaucoup préférable que cette personne mange plusieurs fois par jour.

L'estomac d'une personne habituée à ne manger que légèrement, forcément se rétrécira et il lui sera pratiquement impossible de pouvoir manger beaucoup à la fois.

Donc, il est à conseiller de manger plus souvent, 5 à 6 fois durant la journée. Aussi, buvez beaucoup de lait, une pinte par jour, tout en ayant soin de vous en garder un verre pour avant le coucher. Le lait chaud, pris au coucher vous aidera à bien dormir.

Certaines personnes digèrent mal le lait. Si vous y ajoutez quelques gouttes de jus de citron ou d'orange, vous constaterez qu'il sera beaucoup plus facile à digérer.

L'huile de fois de morue, prise tous les jours avec quelques gouttes d'essence de menthe pour en masquer le goût est d'un merveilleux effet pour renforcer l'organisme et augmenter rapidement le poids.

Aussi il faut beaucoup de sommeil et de repos. Dormir 7 à 8 heures par jour est sans contredit le meilleur et le moins coûteux des remèdes à beaucoup de maux. Si possible, se coucher 15 à 20 minutes avant le principal repas, de façon à être reposée et calme au moment de vous mettre à table.

Les exercices sont aussi recommandés pour les personnes maigres. Va sans dire que ces exercices devraient être plus calmes, plus reposants et moins longs que ceux prescrits pour une femme obèse. Des exercices spéciaux sont aussi recommandés pour le développement du bustes et des jambes. Il est probablement plus facile de perdre de l'embonpoint que d'en gagner, mais un sincère effort devrait donner de bons résutats.

Faites-moi la demande de mon feuillet sur la maigreur. Je me ferai un plaisir de vous l'envoyer ainsi que mon feuillet sur les soins du visage, des yeux, des cheveux, du développement normal du buste, des poils follets. Adressez vos lettres à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué., et n'oubliez pas d'inclure un timbre de 5 cents pour chaque feuillet. L'envoi est fait discrètement.

Cousine BLANCHE.

Si vous êtes né en mai 1897 ou plus tôt, et que vous répondez aux exigences requises en matière de résidence, vous devriez envoyer ce mois-ci votre demande de pension de sécurité de la vieillesse, afin de recevoir votre premier chèque le mois qui suivra votre 69ième anniversaire en 1966. Vous obtiendrez une formule de demande à n'importe quel bureau de poste.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

r.

Billet du jeudi

DE JACQUES LARGILLIER, coureur des bois et "frère donné"

Connaissez-vous Jacques Largillier?

Ce Largillier surnommé **le Castor**, coureur de bois et **frère donné** dont on ignore l'acte de naissance ou de baptême, et qui mourut le 4 novembre 1714?

Posez la question à dix ou vingt personnes, même cultivées, et il est à parier qu'aucune ne répondra dans l'affirmative.

Car Largillier fut un simple, dans le sens de modeste, et la majorité de nos historiens ne paraissent pas savoir son nom.

On ne le trouve que dans les **Relations des Jésuites**, et encore est-il écrit de diverses façons: Langelier, Largilliers, Argillier, Angillier.

Lui-même signait Largillier, car il savait écrire, ou signer, et c'est ce nom qui prévaut, quand il est question de lui.

Ce qui n'arrive pas souvent, car il n'essaya jamais de se mettre en lumière, même s'il accomplit beaucoup.

Il connut au pays au cours de ses multiples voyages en canot d'écorce ou à pied, par les sentes forestières et les portages, ces personnages de légende que furent Louis Jolliet et le Père Marquette, Cavelier de la Salle, Greysolon Du Lhut, Nicolas Perrot, Lamothe-Cadillac, les Tonti, François de la Forest.

Ceux-là s'illustrèrent, alors qu'il demeura obscur.

Largillier passa plus d'un demi-siècle en terre canadienne et y mourut.

Infatigable coureur des bois et trafiquant de fourrures, il fut aussi l'un des meilleurs hommes de canot de son temps, et finit pas se consacrer au service des missionnaires Jésuites, à titre **de donné**.

Les frères donnés servaient les missionnaires en toutes capacités, sans émettre les voeux des coadjuteurs.

Ils se donnaient par contrat, pour la vie, et ne touchaient aucun salaire ni rémunération, hors leur entretien ordinaire.

• • •

La mission profitant de leur travail s'engageait à les loger, vêtir et nourrir leur vie durant, s'occuper d'eux dans leur vieil âge, jusqu'à la mort.

D'illustres **donnés** furent René Goupil, Guillaume Couture, Jean Guérin, dont les noms figurent aux plus belles pages de l'histoire de l'Eglise en Nouvelle-France.

Le Père Jacques Gravier, missionnaire jésuite au pays des Illinois, écrivait à son supérieur le 23 février 1708, pour lui mander des nouvelles de son travail et de la région où il se dépensait.

Entre autres choses, il demandait **un bon donné** pour remplacer le pauvre Jacques, "qui a reçu le viatique et l'extrême-onction, et qui n'est plus qu'à charge, mais il est juste que nous le servions, après nous avoir si bien servis pendant tant d'années."

Cet éloge funèbre en vaut d'autres.

Raymond Douville qui s'intéresse depuis toujours à la petite histoire, vient de ressusciter Largillier dans un récent **Cahier des Dix**, dont il fait partie, et il fit aussi de son étude un tiré à part, pour les amis.

On y apprend que Largillier vint au pays vers 1664, qu'il y échoua au bourg du Cap-de-la-Madeleine, "pépinière d'aventuriers, de chasseurs et de trafiquants de fourrures."

Il part deux ans plus tard pour les pays d'en haut, membre d'une expédition que dirigent Denis Guyon et Adrien Jolliet, frère de Louis.

Il s'attache à ce dernier après la mort d'Adrien, l'accompagne dans son expédition du Mississipi, puis il suit dans ses voyages le Père Marquette, qui mourra dans ses bras, le 18 mai 1675.

Dès lors, sa résolution est prise.

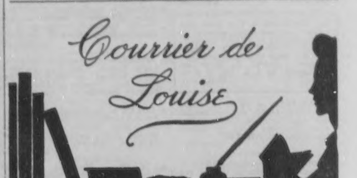
Il dispose de ses biens, assez considérables, se désintéresse de la traite, n'aura plus d'autre objet que de travailler pour le bien des missions, la gloire de Dieu et du Roy de France.

Il continue de courir le pays, de l'est à l'ouest et du nord au sud, pour s'installer à la fin à Kaskasia, au pays des Illinois.

Il y meurt à l'automne de 1714, est inhumé au cimetière paroissial dont il ne reste plus trace aujourd'hui, le site même ayant été noyé par les eaux du Mississipi.

L'ILLETTRE.

Ne soyez pas pris au dépourvu lorsque vous prendrez votre retraite. Si vous craignez que votre revenu soit insuffisant, essayez de vivre avec le montant de votre pension de retraite pendant un mois, tandis que vous touchez encore un salaire régulier. Cette expérience vous aidera à trouver le moyen de faire des économies.



Q. — J'ai un gros problème et j'aimerais bien que vous m'aidiez, s'il vous plait. Notre maison est très grande. L'entrée, qu'on peut appeler "Utility room", est vaste et on y a installé les cuves jumelles pour la lessive, près d'une armoire, ensuite il y a la laveuse et le séchoir, ainsi que le congélateur. Ce dernier est grand, il mesure vingt-trois pieds cubes. Il faut traverser cette pièce pour se rendre à la cuisine. Il me semble qu'à chaque fois que je fais la lessive, il arrive quelqu'un et c'est désagréable de se trouver ainsi prise. Comme notre maison n'est pas encore tout à fait finie à l'intérieur, je voudrais refaire l'entrée. Je laisserais un couloir d'environ six pieds de largeur et j'ouvrirais un mur de la cuisine comme je vous l'indique dans le dessin au bas de ma lettre. Tous les appareils pourraient être logés quand même dans la salle de service et je transformerais ma cuisine et sa petite allonge en salle de famille où j'installerais mon ancien divan, table, chaises, etc. Croyez-vous que cela conviendrait? Les enfants y seraient à l'aise pour étudier. Pour revenir aux appareils de service, ils logeraient tout aussi bien au sous-sol qui est vaste et propre, mais certaines personnes me disent que je serais bien gauche, ayant l'espace à l'étage, de les y descendre. Je suis indécise, quoique ma maison serait sans doute plus propre et j'aurais fini de renverser de l'eau sur mon prélart. Mon mari me laisse libre de faire à mon goût, puisque c'est moi qui passe le plus de temps à la maison. Excusez ma longue lettre.

Maman brune.

R. — Je trouve le plan modifié de votre cuisine et de votre salle d'utilité très pratique. Moi aussi, je vous trouverais gauche de tout descendre vos appareils au sous-sol. Songez que vous ne rajeunirez pas avec les années et que les escaliers qu'on monte continuellement sont des tue-monde. Une salle de famille vous sera très utile, tel que vous le dites. Vous craignez de salir vos planchers, mais, chère Madame, vous ne devez pas renverser tellement d'eau en faisant votre lessive, et puis, un prélart, ça s'essuie si facilement. J'ai l'impression que vous avez tendance à être trop particulière. Vous savez, on ne doit pas se rendre esclave, ni rendre les autres malheureux, pour une maison. Votre logis doit être avant tout un foyer où les membres de la famille peuvent se détendre, se sentir choyer et en sécurité. C'est la mère qui crée cette atmosphère affectueuse et chaude. Si la maison a l'apparence d'un ancien parloir de couvent, personne n'y sera heureux et je crois que, sans s'en rendre compte, c'est la maitresse de cette maison qui est la plus malheureuse de tous. Puisque vous avez le bonheur d'avoir un mari qui veut tout faire pour vous plaire, de bons enfants et une nouvelle maison, suivez les plans que vous avez esquissés dans votre lettre, et je suis sûre que vous saurez vous faire un foyer non seulement agréable pour vous et les vôtres, mais qui fera l'envie de nombre de vos amies.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai eu l'occasion récemment de faire quelques emplettes pour une personne qui ne peut pas facilement se rendre dans les magasins. Une autre amie lui en a fait la livraison et m'a payé le montant que j'ai dépensé. Ce n'était pas un grand service à rendre à quelqu'un que j'aime bien, mais, chose étrange, elle ne m'a pas remerciée. J'ai trouvé cela étrange, car cette amie est bien élevée et bien instruite. Je ne suis pas fâchée et j'ai été heureuse de pouvoir lui rendre service et le ferai encore avec plaisir à l'occasion, mais je suis désappointée. Ais-je raison de l'être?

Nigaude (Sask.)

R. — Oui, vous avez raison, mais j'espère sincèrement que votre amie rachètera son manque de délicatesse, ou sa distraction avant trop longtemps. Que voulez-vous, les gens sont si occupés de nos jours que la courtoisie s'effrite de plus en plus. Un merci ne coûte pas cher et "vaut mieux tard que jamais", surtout quand il s'agit de cimenter une amitié à laquelle on tient.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

par SAINT-ANGE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

CAPRICE À QUATRE VOIX

NUMERO 34

— Oui, cela me peine beaucoup. Elle et son père sont en Algarbe. Il faudra que je les touche dès que nous serons fixés.

Il fut entendu que la senhora Lopes Coelho présenterait immédiatement ses enfants à M. Montclar et qu'avant le soir elle interrogerait Amalia.

Amalia joua la comédie de l'étonnement en ingénue souriante et sut, avec beaucoup de naturel, dissimuler sa complicité avec le visiteur supposé inattendu. Manuel provoqua d'emblée la sympathie du Français.

Lorsque M. Montclar se fut retiré, le garçon s'exclama:

— Que se passe-t-il? Que se trame-t-il? Maman me parait bien agitée! Pourquoi le père d'Alban surgit-il ainsi? Mystère, mystère.

Sa soeur, moqueuse, répondit:

— Que veux-tu que nous en sachions? Il arrive, nous le recevons . . . Nous n'avons pas à lui poser de questions embarrassantes.

Elle courut s'enfermer dans sa chambre. Quelques instants après, sa mère l'y rejoignait.

Elle s'approcha gravement de l'enfant qui tremblait un peu.

— Chérie, quels sentiments éprouves-tu pour Alban Montclar?

Elle l'interrogeait avec brusquerie, pour ne pas laisser le loisir à la jeune fille de se ressaisir ou de feindre, mais Amalia ne prit aucun détour pour avouer:

— Maman, tu t'en doutes bien, je l'aime et il m'aime aussi puisqu'il envoie son père vers nous.

Par principe, sa mère crut devoir regimber devant cet aveu:

— Voyons, enfant, tu n'ignorais pas que Valérie et Alban . . .

La jeune fille acheva:

— Etaient fiancés? Certes non, mais je n'igorais pas non plus que Valérie était tombée follement amoureuse de José Augusto, au point de s'évanouir, à la course de Montijo, lorsqu'elle le crut blessé.

Elle embrassa tendrement sa mère.

— Maman chérie, ne prends pas cet air effaré. Je te jure que j'aurais caché mon amour et n'aurais jamais usurpé la place de Val. Cette place est libre dans le coeur d'Alban, laisse éclater ma joie et appelons vite son père.

M. Montclar fut convoqué sans délai. Il étreignit affectueusement la mère et la fille. L'émotion devint générale, les congratulations sans fin. Lorsqu'il apprit "le secret de Val", comme le nommait gentiment Amalia, le soulagement de M. Montclar fut sans bornes.

Il n'y eut que Manuel qui, interloqué, bouda dans son coin.

— Jamais je ne me serais permis d'être jaloux d'Alban. De José Augusto, c'est une autre affaire. J'en crève de dépit . . . Et je ne m'apercevais de rien, je ne me doutais de rien. Pour moi, Alban posait un écran entre les deux hypocrites. Et cet Alban poussait le mauvais goût jusqu'à préférer ma soeur à Valérie! Une histoire d'insensés, à n'y rien comprendre.

Amalia, taquine, le toisa d'un air supérieur:

— Tu n'est pas mûr pour les grands sentiments . . . Pauvre petit, trop naïf, qui manque de perspicacité psychologique.

M. Montclar décida de courir à Sao Bras de Alportel et de tomber, près des Lambercy, comme le deus ex machina capable de dénouer la situation et de libérer les coeurs.

— Quelles sont les heures de train pour l'Algarve?

— Vous n'en avez qu'un le matin à la station du sud. Vous traverserez le Tage en bateau et vous n'arrivez à Faro qu'en fin de soirée.

— C'est bien long!

Manuel surmonta sa mauvaise humeur et son complexe.

— Je vous y conduirai. Nous partirons demain à la première heure.

— Entendu et merci, Manuel, de passer sur votre déception!

Le jeune homme reprenait ses esprits. Il crâna.

— Au milieu de cette double intrigue, j'ai joué, comme l'insinue mon aimable soeur, un rôle d'étourdi. Que mon personnage devienne au moins une "utilité"!

Le conseil de famille résolut ensuite de téléphoner à Alban.

— Je vais l'appeler à son bureau, il y est certainement. Que faut-il lui dire? interrogea en souriant M. Montclar.

Amalia répondit:

— Qu'il vienne!

— Que lui expliquerai-je?

— Vous me permettrez de lui parler.

Alban rentrait de la Bourse, quand sa secrétaire lui annonça qu'on le demandait de Lisbonne.

— C'est Monsieur votre père!

Il se renversa dans son fauteuil et, les mains moites, décrocha l'écouteur.

— Allô! allô! papa, comment vas-tu? Quelles nouvelles?

— Bonnes, très bonnes. D'ailleurs, je te passe Amalia.

Il crut défaillir et recommença d'appeler en balbutiant.

— Allô! allô! Amalia . . . Est-ce possible?

Il entendit la voix incomparable, la voix chantante répondre avec ironie:

— Il n'y a pas d'impossibilité à obtenir la communication entre Lisbonne et Paris, vous en avez la preuve, cher Alban. Vous m'entendez au moins?

— Oui . . . oui . . . parfaitement.

— Eh bien! votre père, maman et moi . . . Ah! j'allais oublier mon petit peintre de frère, vous réclamons d'urgence ici. Votre présence est indispensable, nous en avons jugé ainsi.

Il bredouilla.

— Père vous a dit?

— Mais oui! N'était-il pas venu pour cela?

— Amalia, ne me leurrez pas . . . Un tel obstacle subsiste entre nous . . .

— Il n'y a plus d'obstacle, il est levé.

— C'est un miracle!

— J'en conviens. Un miracle de Sao Antonio dans l'Alfama et de Sao Pedro à Montijo. Les saints de juin sont extraordinaires, au Portugal.

— Amalia, je vous serre dans mes bras. J'arrive par le premier avion.

• • •

M. Montclar, libéré de ses appréhensions au sujet de son entrevue avec les Lambercy, goûtait avec délices la randonnée au côté de son compagnon dont le bavardage révélait l'intelligence et le primesaut.

"Voici un beau-frère délicieux pour mon fils!" Et il se sentait lui-même rajeuni.

Sa propre aventure portugaise, qui lui avait laissé un si déchirant regret, se couronnait d'un épilogue heureux. Jamais son imagination n'aurait osé en rêver d'un aussi satisfaisant et romanesque. Maintenant, il s'agissait de préparer son discours à Valérie.

"Je commencerai par évoquer mon exil à Lisbonne. J'avouerai avoir, avec tant de chaleur et d'émotion, conté mon idylle à Alban, que le cher garçon en est resté impressionné au plus haut point. Les mêmes circonstances, les mêmes fados . . . (j'insisterai beaucoup sur les fados!) ont agi sur mon fils comme sur moi, etc. Alban m'a convaincu de vous rejoindre afin de vous supplier de lui pardonner . . . Je laisserai ainsi à Valérie toute liberté pour me parler de ses propres sentiments.

"Et puis, inutile d'agencer des phrases à l'avance, on ne les prononce jamais. Le mieux sera de me fier à l'inspiration du moment. Un canevas suffit et le canevas, je l'ai!"

M. Montclar semblait secouer une somnolence excusable pour s'informer:

— Sommes-nous toujours dans l'Alentejo?

— Toujours!

Ils naviguaient dans les blés, comme dans une mer d'or bruni. Parfois apparaissait une olivaie d'argent, ou un bois de chênes-lièges, dont les troncs sanglants évoquaient Marsyas écorché. Au loin, les villages, dans l'air chaud, tremblaient ainsi que des mirages.

M. Montclar fondait sous son chapeau de fine paille, mais ne cessait de s'extasier.

— Comme c'est beau! J'aime ces vastes paysages livrés au soleil.

Ou encore, il énonçait des jugements:

— La vie est imprévisible . . . Il faut toujours se garder de désespérer . . . Quelle force dans l'existence que l'optimisme, gardez bien le vôtre, mon cher garçon.

A peine avait-il prononcé cette dernière phrase que le cher garçon fut obligé de ralentir. Des paysans, à l'aide de boeufs couplés, dégageaient une puissante voiture, qui avait percuté contre un chêne-liège.

— Une Mercédès. On dirait celle de José Augusto!

Manuel stoppa et sauta sur le bord de la route. Le numéro minéralogique l'avait déjà édifié. Anxieusement, il interrogea les paysans. M. Montclar se recroquevillait sur le siège avant, sans rien comprendre à la conversation.

"Mon Dieu, si je ne fondais, si j'étais à sec derrière le pare-brise, je crois que je m'enflammerais comme de l'étoupe.

Cependant, Manuel, visage décomposé, revenait vers le père d'Alban.

— Que se passe-t-il? Qu'avez-vous?

— C'est bien José Augusto qui, ce matin, a eu, ici, un accident grave. Ces braves gens ne peuvent me renseigner exactement sur son état. Il a été emmené à l'hôpital de Castro Verde. Nous allons nous y arrêter et le voir.

— Je suis navré. Absolument navré.

M. Montclar souffrait du démenti que l'événement donnait à ses dernières affirmations optimistes. Une complication surgissait qui risquait de compromettre l'heureuse "fin" vers laquelle il croyait rouler, emporté par la Jaguar de Manuel.

— A combien sommes-nous de Castro Verde?

— Une dizaine de kilomètres. Dans quelques minutes, j'espère donc que nous serons rassurés. Mais que diable José Augusto allait-il faire en Algarve? Je lui ai téléphoné hier en fin d'après-midi, il a prétendu que sa soirée était prise et qu'il passerait la nuit à Estoril avec des amis. Or, il allait rejoindre Valérie, j'en ai la conviction. Qu'importe, après tout, le principal est qu'il ne soit pas trop grièvement blessé.

Dans le vieil hôpital, deux religieuses guidèrent à travers maints couloirs les visiteurs vers une chambrette isolée. Elles s'agitaient et pépiaient autour d'eux comme des oiselles. Manuel traduisait pour M. Montclar.

— Elles disent qu'on l'a amené evanoui et couvert de sang. Il est vite revenu à lui. Il voulait les quitter aussitôt, réclamant une autre voiture. Il a dû pourtant attendre d'être radiographié. Double fracture du bras. Elles disent que les fractures sont réduites et qu'il est plâtré. Les plaies du crâne ne sont que superficielles. Il est pansé. Toujours très agité. Il déraisonne en français et personne n'y comprend plus rien.

Quand Manuel apparut dans l'embrasure de la porte, José Augusto jaillit hors du lit.

— La Providence t'envoie, Manuelzinho. Sois béni . . . sois béni! Je ne puis rien faire, même pas m'habiller à cause de cette encombrante engeance . . .

Il pencha sa tête enturbannée vers son plâtre.

— Je réclame une auto qui m'emmène, immédiatement à Faro et personne, personne ne veut m'obéir. Passe-moi mes vêtements. Tu as ta voiture, nous repartirons tout de suite, peut-être n'est-il pas encore trop tard.

Manuel essaya de le calmer.

— Recouche-toi, je t'en supplie. Tu m'expliqueras pourquoi je te découvre ici et ce qui te pousse, dans l'état où je te vois, à vouloir poursuivre ta route, contre toute prudence.

José Augusto retomba sur le bord de sa couche, puis dévisagea son jeune camarade avec suspicion.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 35

TISANE CIBBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CIBBEY chez **M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00** franco. 135-T.F

ON DEMANDE — Gardienne d'enfant pour Windsor Park. 3 petites filles, une au jardin d'enfants. Pas de bébé. 8 h. 30 à 5 h. 30. **Appeler 233-0127 après 6 h. ou samedi et dimanche.** 33-221-T.F.

ON DEMANDE — Une secrétaire possédant des connaissances en comptabilité et parlant français, pour la Central des C.P. du Manitoba. Pour renseignements, signaler: 233-6737 du lundi au vendredi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. 35-243-35C.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour garder enfants pendant que mère travaille. Devra habiter chez employeur. Pour 1er décembre. **Signaler: WH 2-8832.** 35-239-35C.

ON DEMANDE — Une femme de ménage pour faire la cuisine chaque fin de semaine et pour entretenir la salle à ménager des élèves durant la semaine. Six jours de travail par semaine et une fin de semaine de vacances chaque mois. Cuisinière en question pensionne au couvent. **Pour plus de détails, s'adresser à Soeur Supérieure, Académie St-Michel, Brandon, Man.** 35-245-36C.

CHANTS ET DISQUES POUR ENFANTS. Instruments rythmiques, Flûtes, Mélodicas. Feuilles de musique. Autoharpes. **MUSIC CENTRE, 241, rue Rideau, Ottawa. (Commandes par lettres)** 34-228-36C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 grandes pièces, propre, privé. Prélart, rideaux et réfrigérateur inclus. Pour couple tranquille. **Signaler: WH 3-9024 après 6 h.** 31-181-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-144-T.F

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.**

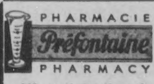
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3830 — Rés.: 233-3873
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile



JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Possession: 1er février. Appartement propre, privé, 3 pièces. Poêle, réfrigérateur et lessiveuse. Antenne tous canaux. Nombreuses armoires. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $85. **Appeler M. T. Lonergan, CH 7-3004.** 35-232-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces entièrement meublé ou non meublé dans nouvel immeuble à 204, rue Berry. **Signaler: 233-6819.** 28-128-T.F.

A LOUER — 154, rue Des Meurons, angle Dubuc. Chambre meublée. Jeune homme ou jeune fille de préférence. Pension si désiré. **Signaler: 233-6438.** 33-223-35C.

A LOUER — St-Boniface. Rue Langevin. Chambre complètement meublée. Pour homme. Facilités de cuisine. Entrée privée. ½ bloc de l'autobus. **Signaler: CE 3-1827.** 34-233-35C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour personnes qui travaillent. **Signaler: 247-9625.** 34-238-35C.

A LOUER — Norwood, rue Monck. Maison: 5½ pièces. Intérieur nouvellement décoré. Sous-sol complet. Chauffage: eau chaude. Garage. **Signaler: CA 2-2350.** 34-237-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près écoles. Logis privé: 3 pièces. Place de stationnement. $55. Libre: 1er janvier. **Signaler: CE 3-3154.** 35-242-37C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 3 pièces. Salle de bain privée. Pour gens âgés ou couple qui travaille. $60. **Signaler: CH 7-7634.** 35-240-T.F.

A LOUER — Norwood, 164, rue Kitson. Chambre meublée. Facilités de cuisine. **Signaler: 247-9139.** 35-254-35C.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau logis: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Antenne de TV tous canaux. Usage gratuit de lessiveuse et sécheuse et place de stationnement avec prise de courant. $86.50 par mois. Libre: 1er octobre. **Signaler le jour: 247-7003; le soir 233-5329.** 21-902-T.F.

A LOUER
Restaurant tout près d'un motel situé au nord-ouest de l'Ontario. Population: 7,000. Accommodation pour 45 personnes. Ouvert toute l'année. Clientèle établie habituée aux repas de chez-nous. **S'adresserà Boite 229, La Liberté et le Patirote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 34-229-36C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-apparteemnts le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. **Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004.** 34-232-T.F.

A LOUER — 3 acres de terrain avec bungalow moderne, meublé en partie, téléphone, électricité, eau courante, égout. Porcherie, électricité, eau courante, installation pour élever 1,400 petits cochons ou finir de 600 à 700 par année. Autobus scolaire, courrier, autobus passe à la porte, sur pavé no 5. 20 milles à l'est de Saskatoon. 4 milles de l'église et écoles canadiennes-françaises. Grades 1-12. Pour information, écrire ou téléphoner à **Clotaire Denis, fils, St-Denis, Sask. Téléphone: Vonda 2-13.** 33-225-35P.

A VENDRE ou A LOUER — Ste-Agathe, Man., centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Taxe raisonnable. **Signaler: 772-4977.** 33-213-35C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-apparteemnts. **Signaler: 233-2585.** 33-215-35C.

A VENDRE — Restaurant valeur $6,000 pour $1,900. Propriétaire se retire. Ferait travail de réparation gratuitement si nouveau propriétaire paie les matériaux. Vaut la peine de s'informer. **Signaler: SP 2-9610.** 27-118-T.F.

ROVATZOS
"Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français. **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A VENDRE — Lorette, Man. Centre du village. Maison: 2 pièces, sur lot: ¾ acre. Eau courante. Fournaise et réservoir: huile. **Appeler: Lorette 461.** 35-231-35C.

A VENDRE — Manteau de fourrure "seal". Grandeur: 12. Porté seulement qu'une saison. $150. **Signaler: GL 2-8334.** 35-241-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles, maison: 7 pièces, stuc; portes et fenêtres en aluminium. 1er étage: grande cuisine, armoires finies bouleau naturel, plancher tuile, salon, salle à manger et solarium alignés. Planchers et finition chêne. Escalier et couloir, 2 étage, recouverts de tapis, 3 chambres à coucher: 2 grandeurs lits jumeaux, 1 grandeur lit double, toutes avec plancher chêne. Tuile céramique dans salle de bain. Sous-sol: murs finis, plancher tuile, douche, bassin et toilette. Chauffage: huile. $135. Taxe: $235 net. Se convertirait en duplex. Garage. **Appeler CE 3-6126 ou s'adresser à 437, rue Des Meurons, entre 6 h. et 7 h. 30 p.m.** 23-970-T.F.

A VENDRE
St-Laurent, Man. — Café et station-service sur grande route achalandée. Equipement complet. Logis de 10 pièces. Eau courante, fournaise au gaz. Bonne entreprise profitable. Si vous cherchez une entreprise où vous serez votre propre maître, voyez celle-ci. **Les intéressés doivent s'adresser à: Adrien Chartrand, St-Laurent, Man., ou appelez Henry-O. Richaud, St-Norbert: 453-6367.**
HENRY'S REAL ESTATE
33-219-35C.

A VENDRE
Bon magasin — Près de la ville, avec résidence moderne. Près école. Marchandise et équipement. Le tout: $18,000. Paiement minime comptant. Balance facile.
St-Boniface — Triplex. Loué. Prix: $25,000. Près de tout. Comptant requis: $1,500 ou plus. Balance sur hypothèque.
St-Pierre — Petite ferme: 8 acres. Grande maison: 4 chambres à coucher. Salle de bain, eau chaude et froide et puisard. Grande étable ou poulailler. 5,500 arbres transplantés. Bien boisée. Taxe: $160. Seulement $6,500. Possession immédiate.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
35-248-35C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Youville. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.
St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.
St-Boniface Centre — Triplex: 8, 4 et 3. Garage double. Age: 30 ans. Prix: $26,200.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
35-249-35C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre?
On demande pour vendre, maisons de 2, 3 et 4 chambres à coucher.
ST-BONIFACE — Triplex
$5,069 comptant
Age: 1 an. Logis attrayant: 6 pièces, 3 chambres à coucher au premier pour propriétaire, plus 3, de 3 pièces en haut. Loués $160 par mois. Privées. Finition acajou, murs plâtre, soubassement complet, prêt pour autre logis. Lot: 50'. A proximité d'école Provencher et hôpital. Maintenant: $37,000. Considérerait échange.
ST-BONIFACE — $21,500
Magasin avec logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher, plus autre logis en haut, $70. Soubassement complet. Gaz. Idéal pour n'importe quel commerce. Près parc et école Provencher. Considérerait échange.
ST-BONIFACE — $1,000 comptant
1½ étage, 5 pièces, soubassement complet. Taxe: $164. Garage. Près école Provencher et autobus. $8,400.
Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plait
CE 3-4574, le jour GL 3-0741
35-250-35C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher,
angle Taché et Provencher,
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ANXIEUX DE VOUS SERVIR.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Notre-Dame. Maison de famille: 3 chambres à coucher. Nouvelle cuisine. Garage attenant. Grand lot avec jardin. Plein prix: $8,900.
ST-BONIFACE
Près hôpital. Immeuble-appartements: 11 logis, tous loués sous bail. Construction à l'épreuve du feu et insonore. Rapporte gros profit sur investissement. Comptant requis minime.
Magasin, épicerie, viande, etc., avec agence de collection. Très bien situé. Gros chiffre d'affaires. Tout équipement compris. Comptant requis minime ou échangerait sur maison.
ST-VITAL
Près école St-Eugène. Charmant petit bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Très bon chauffage: eau chaude, gaz. Grand lot: 50' x 220'. Garage. Plein prix: $9,500 avec $1,000 comptant.
ST-BONIFACE
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot. Plein prix: $11,900.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
35-247-35C.

Plage Albert
Lots disponibles sur nouvelle rue près de la chapelle et du lac.
Pour tous renseignements, signaler **947-0404.**

Session provinciale le 25 janvier à Québec

QUEBEC — Le premier ministre a convoqué la Législature pour mardi, 25 janvier, à 3 heures de l'après-midi.

M. Jean Lesage a précisé que l'annonce faite à une date si hâtive permettra sans doute à tous ceux qui peuvent y être intéressés de présenter dans les délais prescrits par les règlements de l'Assemblée législative, soit dans les trois semaines précédant le 25 janvier, les projets de législation d'intérêt privé qu'ils se proposent de soumettre.

Le premier ministre a déclaré qu'il proposera, dès le début de la session, des comités conjoints du Conseil législatif et de l'Assemblée législative pour étudier le problème de l'assurance-maladie et faire ses recommandations aux deux Chambres.

Quant à la législation du gouvernement, le premier ministre n'a pas donné de détails, se contentant de dire qu'elle serait considérable et importante.

Nul n'en doute, puisqu'il s'agit d'une session pré-électorale.

A la fin d'octobre, 1,119 municipalités par tout le Canada avaient fait approuver une multitude de projets dont le coût total se chiffre par 39.5 millions de dollars. La contribution fédérale du Centenaire représente 7.8 millions de dollars.

Le bulletin mensuel de la Société canadienne contre l'arthrite et le rhumatisme comporte maintenant un questionnaire intéressant sur le Centenaire. La question qui traite de données utiles sur notre pays, parait en première page et la réponse figure en dernière page sous l'emblème bien connu du Centenaire. La question du numéro d'octobre de C.A.R. Scope portait sur la longueur de la frontière canado-américaine qui est comme vous l'avez sans doute deviné de 3,989 milles.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

A VENDRE
NORWOOD
Enfield Crescent. Duplex: 4 et 4. Chauffage: gaz. Prix: $14,900, à termes faciles.
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $10,500 à termes.
LORETTE
Village. Maison: 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900 à termes. $300 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
ST-CHARLES, MAN.
Propriétaire transféré. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 supplémentaires au soubassement. Chauffage: huile. Tapis mur à mur. Grand lot. Près église et école. Prix réduit à $9,800 avec $1,500 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
35-256-35C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Masson. Triplexe. Chaque logis complètement privé. 3 plomberies. Revenu mensuel: $205. $3,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Près hôpital. $7,000. Maison: 4 pièces, plus chambre supplémentaire au soubassement. Termes intéressants.
St-Boniface — Boul. Dollard. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Salle de récréation. $4,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste, face au parc Provencher. Maison: 7 pièces, 4 ou 5 chambres à coucher. Lot: 50'. $5,000 comptant. Balance termes.
St-Boniface — Près "Packers". Bungalow moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grand terrain, $1,000 comptant. Balance: termes.
Appeler CEdar 3-5845
35-253-35C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
St-Norbert — Maison: niveaux variés, 4 chambres à coucher. Poêle, sécheuse, laveuse de vaisselle et tentures. Etat neuf. Lot clôturé. Entrée en béton. $18,500.
Magasin général — 30 milles de Winnipeg. 2 étages. Logis au 2e: 6 pièces. Garage double et entrepôt pour marchandises. Ecoles publique et privée. Prix: $15,500, plus stock. Propriétaire porterait 1ère hypothèque à 6%.
St-Adolphe — Maison: 2 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon. Tuiles dans les autres pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage attenant. Considérerait échange sur maison de 3 chambres à coucher à St-Norbert.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-3463 ou 453-1977
35-246-35C.

Rudy's Furniture
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 par mois
Entretien de téléviseurs
7 jours par semaine
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074
En soirée: GL 3-1711

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Soirée et visite

Tout d'abord signalons le beau succès remporté par notre soirée de la "Sadie Hawkins" du 20 novembre. Il y avait foule et tous se sont bien amusés. C'est le principal but de ces soirées. Sincères félicitations aux organisateurs pour ce succès bien mérité. Bravo, frères Ritchot et Roussin. Vers la fin de la veillée, ces derniers semblaient entrevoir un léger bénéfice financier au lieu du déficit accoutumé. Oh, la, la! L'expérience porte enfin ses fruits.

A ce sujet, en ces pays d'il y a quelques semaines, l'on voyait figurer le nom d'André Rousseau en une chronique colombienne venue de l'est de la Rouge. Un peu plus loin sous la rubrique de "Provencher", l'on pouvait lire encore ce même nom au lieu de notre propre André Roussin. Ces André sont infatigables et méritent bien de leurs conseils respectifs. N'empêche que le frère Rousseau ne possède pas les attributs du Saint-Esprit pour ainsi se diviser en deux. Gare, messieurs les typographes, à ces malheureuses coquilles!

Puis venait notre visite du 25 novembre au sous-conseil de Ste-Agathe. Nous aurions pu être plus nombreux pour répondre à la gracieuse invitation qu'on nous avait faite. Il est vrai que le choix du vendredi soir au lieu du jeudi aurait favorisé un plus grand nombre, surtout parmi les moins jeunes à qui les heures tardives du retour sont un obstacle pour le labeur du lendemain. Néanmoins tous ceux qui s'y sont rendus sont revenus enchantés du petit voyage et de l'hospitalité proverbiale de Ste-Agathe. Malgré certaines tentatives frauduleuses de ses compagnons de voyage, notre Grand Chevalier Lebrun a su rapporter avec lui, tout ce qu'il charriait en partant. L'endroit le plus sûr, disait-il, c'est de le mettre en-dedans.

Chatte et coupe

Nos petits secrets en commun avec Ste-Agathe à ce sujet semblent provoquer une curiosité intense chez notre bon Rigoletto. Et pour cause, car l'on sait rigoler à Provencher. Pour ce qui est de la chatte absente de Ste-Agathe, consultez un de nos bons frères de cet endroit. Plus il sera vieux, plus de détails savoureux vous en retirerez. Quant à la coupe, un miracle veut qu'elle ait été sauvée de toute cette neige abondante et enfin remise à son heureux destinataire. S'il avait fallu attendre à la fonte générale, cela aurait pu nous mener en fin de juin hein André?

BISTOURI.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
35-255-35C.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Fêtez la Noël en n'oubliant personne!
LOUEZ l'argent nécessaire de CRESCENT
Payez vos emplettes au comptant! Achetez tout le bonheur sur votre liste de cadeaux et célébrez un Noël tout blanc!
Louer de l'argent chez Crescent, c'est le moyen pratique et agréable de vous procurer l'argent nécessaire. De $50 à $3,000 ou plus, pour une semaine, un mois, une année ou encore plus longtemps. Des clients ont déjà loué leur argent en 10 minutes seulement. Téléphonez-nous et votre argent sera prêt dès que vous passerez au bureau.

MONTANTS TYPES

Montant	Conditions (Mois)	Paiements mensuels
$ 105.75	12	$10.00
395.42	20	24.00
710.65	24	36.00
1,014.07	30	42.00
2,016.00	36	77.00

Jusqu'à $3,000 et même davantage
Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
G.-H. Desrosiers, gérant
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALMA ANTOINETTE FOURNIER, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Widow, Deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Dowhan, Muldoon, Perreault & Lafreniere, at 304 Electric Railway Chambers, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before th 31st day of December, A.D. 1965.

DATED at Winnipeg, this 25th day of November, A.D. 1965.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, PERREAULT & LAFRENIERE,
Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of CLEMENTINE LAVALLEE, deceased late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 4th of January, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 25th day of November, A.D. 1965.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executrices.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of EDOUARD LANGILL, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Carpenter, Deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Dowhan, Muldoon, Perreault & Lafreniere, 304 Electric Railway Chambers, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 24th day of December, 1965.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 26th day of November, 1965.

MESSRS. GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, PERREAULT & LAFRENIERE,
Solicitors for the Executrix.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
A VENDRE
300 acres de terrain avec bâtisses. 12 milles au sud de la ville. Près rivière La Salle.
Ste-Anne — 189 acres de terrain, 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien, 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains.
1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.
11-685-T.F.
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

SURPLUS DISCOUNT STORE
LE MAGASIN DES FOURRURES USAGEES
517, ave Ellice
SU 3-0101
Manteaux de fourrure
et jaquettes de fourrure



• Commandes par la poste acceptées
• Argent comptant seulement
• Manteaux gardés en dépôt
• Echanges acceptés
• Manteaux de fourrure de qualité à prix plus bas que celui d'un manteau de drap

De $5.00 à $35.00
Tous peuvent se procurer un manteau de fourrure grâce à nos prix

• Nouveaux
• Marchandises non réclamées
• Marchandises reprises
• Avec défauts imperceptibles
• Usagés

De $35.00 ET PLUS
Belles marchandises à prix d'aubaine

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908."
521, rue Hargrave — Tél.: WHitehall 3-7395 — Winnipeg

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: The Candle Lighters
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

GERRY'S TRAILER SALES
où acheter les roulottes de fabrication canadienne neuves ou usagées.

Roulotte de démonstration Detroiter 50 x 10 (arrivera le 25 décembre)	$4,750
Homelette 50 x 10 (3 ch. à coucher)	$4,950
Rollohome, 50 x 10, laveuse et séchoir	$4,350
Schult, 50 x 10, laveuse et séchoir	$4,500
Northland 47 x 8	$3,000
Liberty 46 x 8, air climatisé	$3,000

38 x 8, $2,400; 36 x 8, $2,100; 45 x 8, $2,800; 30 x 8, tout en acier, lits pour 6, $850. Autres de 10' x 8' de largeur en bon état, meubles neufs, agréés par le gouvernement.
Paiements faciles — Echange
OUVERT EN TOUT TEMPS
à l'est de Ste-Anne sur la route no 1.
Téléphonez Ste-Anne GA 2-5205
On vend aussi des voitures et des meubles

ON DEMANDE
Comptable bilingue
(junior)
Jeune homme avec préférablement expérience de banque.
Conditions favorables.
Donner détails sur expérience, âge, et mentionner aussi si marié ou célibataire.
Ecrire à boite 301, La Liberté et le Patriote
619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

NU-FASHION
STYLISTES DE BEAUTÉ
Permanentes des plus modernes
A rabais de
20%
AVANT NOËL



309, rue Donald — Tél.: WH 2-7397
HERMAN BESSETTE, gérant

UN AIR DE CONFIANCE...
Worsteds Staunchley
par *Society Brand*
Rien n'égale un complet en worsted tout laine pour ce qui est de l'apparence, du confort et de la durée. Aussi l'homme pratique soucieux de sa tenue, trouve-t-il dans le Staunchley de Society Brand un vêtement qui l'habille bien, dure longtemps et lui donne UN AIR DE CONFIANCE en lui-même. Venez vous en choisir un. **$95**
AUTRES COMPLETS à $59.50 et plus
CHEZ HUOT
200, avenue Provencher, St-Boniface